

Que
sais-je?



SOCIOLOGIE DU RISQUE

David Le Breton



Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

QUE SAIS-JE ?

Sociologie du risque

David Le Breton

Professeur à l'Université de Strasbourg

Membre de l'Institut universitaire de France



Introduction

« Toute humaine nature est tousjours au milieu entre le naistre et le mourir, ne baillant de soi qu'une obscure apparence et ombre, et une incertaine et débile opinion. »

(**Montaigne, Essais, II, XII.**)

Le risque est la conséquence aléatoire d'une situation, mais sous l'angle d'une menace, d'un dommage possible. À la différence du même aléa perçu sous un jour favorable qui serait plutôt une chance. Le Robert, sous la direction d'A. Rey (2000), renvoie l'étymologie du terme risque à l'italien *risco*. Certains le rapprochent du latin *resecare* : « enlever en coupant », par l'intermédiaire du latin populaire : *resecum*, « ce qui coupe », et de là « écueil », puis « risque que court une marchandise en mer ». L'espagnol *riesgo* : « rocher découpé », « écueil », rejoint cette étymologie autour des dangers encourus par les marins. Le Robert en signale une autre, via le roman *tixicare*, élargissant le latin classique : *rixare*, « se quereller ». Le risque est ce moment de la croisée des chemins, du franchissement d'un cap où un péril se

pressent.

Risque et incertitude ont un domaine sémantique qui se recouvre, et ils sont souvent utilisés comme des synonymes. Une approche plus méticuleuse en matière de gestion des risques les distingue cependant (Knight, 1964). Le risque est une incertitude quantifiée, il témoigne d'un danger potentiel susceptible de naître d'un événement ou d'un concours de circonstances, mais il n'est qu'une éventualité, il peut ne pas se produire dans une situation envisagée. Des statistiques mettent en évidence ses probabilités d'occurrence. Il est une mesure de l'incertitude. L'incertitude diffère de cette acception puisqu'elle traduit justement une absence radicale de connaissance à son propos. Certes, il y a peut-être un danger, mais il n'est pas identifié, et il n'y en a peut-être aucun. L'ignorance domine encore. On sait seulement que pour l'instant on ne sait pas. Ce n'est que dans le développement des choses que le danger ou l'innocuité se révélera.

De même, le péril est une autre modalité de l'expérience puisqu'il est sans prise pour l'homme et s'impose à lui à son corps défendant, là où le risque laisse encore une initiative, une responsabilité. Risque est un mot-valise, porteur de significations et de valeurs bien différentes selon les contextes. Il est le pire ou la meilleure des choses, ou encore le pire pour les uns et le meilleur pour les autres.

M. Douglas et A. Wildavsky rappellent que « ni la notion que les périls de la technologie sont évidents, ni celle qu'ils sont purement subjectifs » (1982, 10) ne sont suffisantes. Seule une approche en termes d'évaluation précise d'une situation prenant en compte les significations et les valeurs des acteurs en présence possède une légitimité. Notion éminemment polémique, le risque est désormais une question sociale, politique, économique, juridique, éthique, etc. Dans les années 1960, la lucidité grandissante sur les dommages portés sur l'environnement par les technologies et les modes de vie de nos sociétés a amené les politiques à la création de ministères chargés de cet aspect. Des partis écologistes se sont créés pour peser sur les politiques nationales en faveur de l'environnement. De même, à partir de la conférence mondiale de l'ONU tenue à Stockholm en 1972, des conventions ou des conférences internationales se sont efforcées d'établir des compromis entre les pays pour limiter la dégradation de l'environnement. Les significations du risque sont aujourd'hui innombrables, d'autant que nos sociétés en font désormais une sorte de repoussoir dans des circonstances qui se multiplient à l'infini à tort ou à raison. Toutes les activités sociales sont aujourd'hui touchées par une perte relative de confiance : les technologies, la recherche, l'alimentation, la santé, la sexualité, les loisirs, les transports, etc. Pour les sociétés contemporaines, le risque est une menace

insidieuse propre à ébranler toutes les certitudes sur lesquelles la vie quotidienne s'établit.

Plus rien ne semble désormais acquis même au niveau de la vie affective, familiale ou professionnelle. Pour U. Beck, la lucidité face à l'anticipation des dangers « constitue une qualification culturelle essentielle, tant dans le domaine biographique que dans celui du politique » (Beck, 2001, 139). La dégradation de l'environnement, l'émergence du Sida, des accidents de centrales nucléaires comme Three Mile Island, Seveso, la catastrophe de Tchernobyl et bien d'autres, et le constat de l'inquiétude grandissante des populations ont donné naissance dans les années 1980 à une sociologie du risque portant des regards novateurs sur des zones de fractures de confiance et de fragilité. Les ouvrages de M. Douglas (1986), notamment celui avec Wildawsky (1983), l'allocution inaugurale du président de l'association américaine de sociologie, J. Short (1984), les travaux de F. Ewald sur la « société assurantielle » (1988), ceux de P. Lagadec (1981, 1988), de M. Pollak (1988) ou de Duclos (1991, 1993), l'ouvrage classique de Beck paru d'abord en allemand en 1986 mais presque aussitôt traduit en anglais ouvrent le chemin. Plus en amont dans nos sociétés, le sentiment de la fragilité de la condition humaine est apparu avec Hiroshima et Nagasaki. La technique n'était plus seulement une instance morale vouée au progrès et à

l'amélioration du lien social, elle se muait aussi en une puissance de destruction potentielle à une échelle inouïe (Anders, 2002 ; Jaspers, 1958 ; Jonas, 1990). Le laboratoire devenait le monde, et il commençait à échapper à tout contrôle.

La relation au risque est lourde de l'émergence d'une sensibilité nouvelle à la fragilité des dispositifs technologiques et d'une multitude d'événements récents qui ont rompu l'ancienne confiance de nos sociétés envers la science et les techniques. Leur puissance conjuguée aboutit à ce que G. Hottois appelle la technoscience et révèle maintenant des conséquences imprévisibles et souvent irréversibles sur l'environnement, la santé ou le goût de vivre, qu'accentuent encore la croissance démographique de la planète, l'urbanisation de l'espace au détriment des espaces ruraux et l'entassement dans les villes de près de la moitié de la population mondiale. Les conséquences en sont une réduction de la biodiversité avec une disparition de maintes espèces animales et végétales, la raréfaction croissante de l'eau, la déforestation, la désertification, l'épuisement et la destruction des sols à cause de l'agriculture intensive et de l'implantation d'industries lourdes, la pollution de l'air, l'augmentation de l'effet de serre, le réchauffement climatique, la fonte des glaciers et l'élévation du niveau des mers, etc. (Deleage, 2001 ; Diamond, 2006 ; Broschimmer, 2003).

En 1980, P. Lagadec propose la notion de « risque technologique majeur » et dénonce la fragilité de certains dispositifs techniques et les dangers qu'ils font courir à leur environnement écologique et humain. Le sentiment d'une forte vulnérabilité, d'une confiance rompue, le fait de devoir rendre des comptes amènent nos sociétés à être hantées par une sécurité, étouffant parfois les possibilités de déploiements personnels ou d'invention pour ne pas s'exposer à l'inconnu. Le prix grandissant de chaque existence, dans une société d'individus où l'espérance de vie ne cesse de s'accroître, ajoute au sentiment de précarité. La demande de sécurité se traduit par la volonté d'un contrôle accru des technologies, de l'alimentation, de la santé, de l'environnement, du transport, voire même de la civilité, etc. Le risque désormais n'est plus une fatalité, mais un fait de responsabilité et il est devenu un enjeu politique, éthique, social, objet de nombreuses polémiques autour de son identification et des moyens ensuite de le prévenir. Les experts se sont souvent discrédités hier et aujourd'hui dans leur retard souvent intéressé à entériner des dangers pourtant dénoncés de longue date par les populations. Leur compromission ou leur tiédeur a provoqué l'engagement dans la lutte de nombreux profanes. Rares sont les consensus entre eux, ou entre eux et les populations civiles.

Les sciences sociales notamment ont particulièrement

investi aujourd'hui la question du risque : étude des conséquences des activités humaines sur l'environnement et leur choc en retour sur le lien social (pollutions, marées noires, transformation des océans en gigantesques poubelles, destruction des forêts ou des lacs par les pluies acides, épuisement des sols à cause des engrais artificiels, déchets nucléaires restant toxiques des millions d'années, etc.) ; leurs incidences climatiques et écologiques (réchauffement, raréfaction de l'eau, assèchement des zones humides, désertification, réduction de la biodiversité, déforestation, épuisement des ressources naturelles, extinction de nombreuses espèces, fonte des glaces polaires, etc.) ; inventaire des ruptures possibles de l'écosystème menaçant des zones d'habitation (inondations, avalanches, tremblements de terre, glissements de terrain, incendies, tempêtes, etc.) ; étude des risques liés à l'usage d'industries dangereuses en puissance (accidents ou conflits nucléaires, problème des déchets, vol des matières nucléaires, etc.) ; recension des problèmes de santé publique encourus par les populations à cause de la vitesse sur les routes, de leur mode de vie, de leurs habitudes alimentaires, leurs activités sexuelles, etc. ou de conséquences inattendues de la productivité industrielle (vache folle, etc.) ; crise économique et financière avec les conséquences sociales qu'elle entraîne ; prolifération des bidonvilles dans les mégaloilles, urbanisation sans fin de l'espace... Les

sciences sociales s'attachent à l'identification des enjeux politiques et sociaux du risque, des conflits entre différents groupes, des points de vulnérabilité sociale, et elles s'emploient à analyser les comportements ou les représentations des acteurs, à discuter des systèmes de précaution, de prévention, d'information, etc. Les conditions sociales de l'émergence des risques technologiques ou écologiques, les moyens de les combattre, l'étude de la manière dont les populations concernées se sentent ou non en danger, leur perception propre du risque, sont un domaine privilégié de l'abord des sciences sociales depuis quelques années (Adam, Beck, Van Loon, 2000 ; Adams, 1995 ; Beck, 2001, 1999 ; Broswimmer, 2003 ; Fabiani, Theys, 1987 ; Giddens, 1991, 1994 ; Luhmann, 1993 ; Lupton, 1999 a ; Peretti-Watel, 2000, 2001). D'autres recherches abordent les conséquences sociales des catastrophes (Ligi, 2009 ; Erikson, 1994).

Une autre sociologie du risque s'intéresse à la signification des activités engagées par les individus dans leur vie personnelle ou professionnelle, leurs loisirs, pour aller à la rencontre du risque ou s'en protéger, elle pose au cœur de ses analyses la précarité de la condition humaine en élargissant la notion de risque (Jeudy, 1990 ; Lupton, 1999 a ; Tulloch, Lupton, 2003 ; Le Breton, 2000, 2003, 2007). À un niveau élémentaire, toute existence est une

permanente prise de risque en ce qu'elle expose à une fragilité physique (maladie, accident, etc.) ou symbolique (perdre la face, perdre son identité, l'estime de soi, etc.).

Sur un autre plan, les conduites à risque des jeunes générations se développent et suscitent l'inquiétude, elles sont ici entendues comme un jeu symbolique ou réel avec la mort, une mise en jeu de soi, non pour mourir, bien au contraire, mais avec la possibilité non négligeable d'y perdre la vie ou de connaître l'altération des capacités symboliques de l'individu (Bell, Bell, 1993 ; Lachance, 2011 ; Le Breton, 2000, 2003, 2007 ; Lightfoot, 1997). Elles sont l'indice d'un manque d'intégration sociale, d'un goût de vivre insuffisant. Elles sont un dernier sursaut pour s'extirper d'une souffrance, se mettre au monde, accoucher de soi dans la souffrance pour accéder enfin à une signification de soi pour reprendre sa vie en mains.

Depuis la fin des années 1970, les activités physiques et sportives à risque connaissent un étonnant succès, de même les entreprises des « nouveaux aventuriers », des sportifs de l'« extrême ». Il s'agit plutôt d'une quête d'intensité d'être pour retrouver une plénitude d'existence menacée par une vie trop réglée. Le jeu symbolique avec la mort est alors plutôt motivé par un excès d'intégration, il est une manière radicale de fuir la routine. Pour les jeunes générations ou les adeptes de ces activités sociales et physiques, le

statut du risque n'est pas le même, ni les modalités d'entrée. Mais dans les deux cas, il s'agit d'interroger symboliquement la mort pour savoir si vivre vaut la peine. L'affrontement au monde a pour objet de fabriquer du sens pour accéder enfin au goût de vivre ou le maintenir. Il s'agit de s'arracher à ses repères coutumiers et de se plonger, pour le meilleur ou pour le pire, dans une expérience inconnue qui peut se révéler redoutable. Dans certaines circonstances, s'il est librement choisi ou accepté, le risque est une ressource identitaire. Cet écart entre le souci politique de réduction des risques d'accidents, de maladie, de catastrophes technologiques ou naturelles, de protection optimale des populations, et la recherche individuelle de sensations fortes, de stress, de loisirs qui ne sont pas de tout repos marque en profondeur l'ambivalence de nos sociétés (Le Breton, 2003 ; Peretti-Watel, 2000). Pour les sensibilités contemporaines, le risque est un mot-valise, un carrefour où se croisent des préoccupations ne laissant personne indifférent tant elles sont inhérentes à la vie de nos sociétés.

Chapitre I

L'individu précaire : risque et quotidien

« Nostre vie est composée comme l'harmonie du monde, de choses contraires, aussi de divers tons, douz et aspres, aigus et plats, mols et graves. Le musicien qui n'en aymeroit que les uns, que voudroit il dire ? Il faut qu'il s'en sçache servir en commun et les mesler. Et nous aussi, les biens et les maux qui sont consubstantiels à nostre vie. Nostre estre ne peut sans ce meslange, et y est l'une bande non moins necessaire que l'autre. »

Montaigne, Essais, III, XIII.

I. L'existence précaire

Certaines sociétés connaissent une insécurité permanente à cause d'un état de guerre, de famine, ou bien d'une violence endémique. Dans nos sociétés

occidentales, les conditions d'existence sont relativement stables. Pourtant, à un degré ou à un autre, le risque est au cœur de la condition humaine, il est la rançon du fait que chaque individu crée à chaque instant sa liberté, avec une lucidité inégale mais parfois aussi avec une adversité inattendue impossible à prendre en compte avant qu'elle ne survienne. Aucun chemin n'est tracé d'avance pour personne. La vie la plus tranquille n'est jamais à l'abri de l'inattendu qui prend la forme pour le meilleur ou pour le pire, de la maladie, de l'accident ou de l'ennui, d'une promotion ou de soucis professionnels, du licenciement, de l'échec, de rencontres ou de séparations affectives, de deuils, etc. La confiance élémentaire envers les autres ou le monde est parfois rompue de manière inouïe. Les nuages toxiques portent leur menace de mort sur des milliers de kilomètres sans que nul ne le sache encore. L'affaire de la vache folle met dans les assiettes les plus ordinaires des germes de la maladie. Dans les années 1980, l'irruption du Sida inscrit le danger au cœur des relations sociales les plus heureuses et les moins suspectes. L'affaire du sang contaminé a transformé certains médecins et administrateurs en pourvoyeurs de maladie et de mort. Des médicaments largement diffusés sur le marché se révèlent porteurs de dangers pour les patients (Médiator par exemple). Le péril vient parfois de l'environnement et s'impose au corps défendant de l'individu emporté dans un univers qui se défait :

tremblement de terre, glissement de terrain, inondation, tsunami, tempête, effondrement, incendie, accident d'une centrale nucléaire... Au fil de l'existence également, les peurs se modifient, et le paysage des risques change. Les peurs d'un adolescent ne sont pas celles d'un vieil homme, de même les enjeux identitaires liés à une prise de risque ne sont plus les mêmes. Un jeune se sent plus en mesure de contrôler sa vie et de répondre aux aléas qu'une personne âgée (Tulloch, Lupton, 2003, 28 sq.)

L'existence humaine compose avec les sinuosités du chemin, l'incertitude du comportement des autres, les bonnes ou les mauvaises rencontres, etc. L'ambivalence l'amène parfois à des comportements défavorables ou à des décisions malheureuses. Les circonstances, les choix opérés, les négligences, le contexte général dans lequel l'individu se trouve exposent à des périls qui ne sont pas toujours pressentis. La condition de l'homme impose un débat permanent avec les autres, avec les choses au risque d'en être meurtri, elle se trame dans une part d'imprévisible. Lors des premières années de la vie, l'enfant assimile les précautions élémentaires pour ne pas être affecté par les dangers de son environnement familial. Par l'éducation reçue, les conseils prodigués et les petits incidents auxquels il est confronté, il apprend à son corps défendant à maintenir une distance propice et une attention moins distraite

envers les aspérités inhérentes à sa condition d'homme. Il apprend à marcher, à faire du vélo, du patin à roulette, c'est-à-dire à élaborer des compétences physiques à ce propos, à mieux identifier ses ressources, même si le risque de les surévaluer demeure toujours. Il apprend à dominer ses peurs et à contrôler les dangers, à assumer les risques symboliques qui touchent à son identité et notamment à son identité de genre. La vie en société exige d'être rompu aux précautions pour ne pas être atteint par les événements extérieurs. Elle implique une dialectique entre prudence et risque, entre sécurité et insécurité, une pesée des conséquences des décisions ou des actions.

Les capacités de résistance, la sagacité à échapper aux impondérables, la ténacité à se battre contre l'infortune répondent à la précarité de la condition de l'homme, toujours oscillant entre force et fragilité. Même si, du moins dans nos sociétés occidentales, les conditions personnelles d'existence sont relativement stables et assurées. à l'aune de la vie courante, le risque est souvent vécu comme une donnée négative venant menacer un équilibre antérieur. S'il n'est pas la conséquence d'un choix, il est plutôt une mauvaise surprise. Il est perçu comme une menace rôdant autour de la sphère privée, une altérité échappant à tout contrôle.

II. Le risque pour l'identité

Le risque ne se réduit pas à l'hypothèse de périr ou d'être physiquement atteint, il implique aussi l'estime de soi. Les figures du danger sont innombrables. à l'échelle de la vie quotidienne, le risque est souvent d'établir une rupture délibérée avec les routines d'existence ou de métier. Il implique une visée de découverte, d'exploration. Rien ne s'invente pour celui qui campe sur ses positions habituelles sans jamais chercher à les rompre sur un point. Pour découvrir de nouveaux territoires, de nouvelles ressources, pour redéfinir son rapport au monde, ou pour mettre un terme à un sentiment d'ennui ou d'impasse, il faut s'arracher à soi-même et avancer un moment hors des sentiers balisés. Pour rencontrer les autres, il faut surmonter ses préventions et s'exposer aux aléas de la relation. Pour le chercheur, il faut aller au-delà de ce qu'il sait déjà et affronter les risques de nouvelles hypothèses, et donc de l'échec ou de conséquences imprévues de ses enquêtes ou de ses expérimentations. Il ne saurait se dérober aux débats, aux polémiques. Qui ne risque rien n'a rien.

Ne pas prendre de risque n'en est pas moins un risque, celui de la sclérose, de la fragilisation devant

l'avancée du temps, l'engluement dans les routines. C'est se condamner à ne jamais transformer les choses même si elles ne sont pas les meilleures. Cela peut impliquer de se maintenir dans un état de sujétion ou de mal-être. La prise de risque dans la vie courante est une tentative de redéfinition de l'existence. Certes, la possibilité de perdre demeure, mais elle est peu de chose au regard de la satisfaction d'avoir osé et de ce qu'il est loisible de gagner ne serait-ce qu'en terme d'estime de soi. En outre, le moment du risque, s'il est choisi, est toujours la certitude de connaître une intensité d'être qui tranche avec l'ordinaire (Le Breton, 2003).

Nombre de pratiques sociales exposent en permanence au risque de perdre la face et l'estime de soi (Goffman, 1974). Sur le plateau, le comédien court le risque d'oublier une réplique, d'être saisi par le trac ou une inextinguible crise de fou rire au moment le plus dramatique de la pièce ou simplement de faire une mauvaise prestation. Le présentateur de télévision ou l'homme politique peut commettre un lapsus ou émettre un jugement qui sème le doute sur sa personne. Le livre d'un écrivain ou d'un chercheur est un pari sur sa carrière ou sur la fidélité de ses lecteurs. Nul n'est à l'abri d'une création mineure ou d'une radicale perte de créativité. Tout acte de création soulève ainsi le péril non négligeable d'être mal reçu ou d'être simplement de piètre qualité et de provoquer

le jugement défavorable, la moquerie ou l'indifférence. Il met en danger le sentiment d'identité de l'individu qui s'engage en toute bonne foi dans une entreprise. La prise de risque sollicite aussi la question de l'estime de soi, de la réputation personnelle. Elle met à la merci d'une parole, d'un regard, d'un jugement sans complaisance des autres, voire de leur jalousie ou leur rancœur. L'univers relationnel au sein duquel baigne l'individu n'est jamais une donnée acquise, il est toujours sous la menace du malentendu, du conflit, de la déception.

Mais l'impératif de fermer les yeux devant les risques ou de les minimiser pour pouvoir continuer à jouir d'une position perçue comme nécessaire implique parfois de passer outre des situations susceptibles de mettre en danger l'existence même. Dans les années 1980, « les dispositifs mis en place par les homosexuels pour se protéger de la contamination sont des compromis entre des objectifs, des savoir-faire et des risques concurrents ; entre la santé et les pulsions sexuelles, la capacité de manipuler l'acte sexuel et l'image de soi construite autour de la sexualité, entre le risque de contagion et le risque de solitude » (Pollak, 1988, 70). Des intérêts contradictoires s'affrontent au sein même de la population ou de l'individu.

Autre exemple, quand une industrie dangereuse, une centrale nucléaire ou une usine de retraitement de déchets toxiques, pourvoyeuse d'emplois, impose un

compromis délicat avec la peur dans une région marquée par le chômage. Les habitants et les travailleurs minimisent alors les risques de contamination et tiennent un discours différent de ceux qui vivent ailleurs sans être concernés économiquement. Pourtant, l'ambivalence s'exprime à demi-mot ou par un langage corporel qui en dit long. F. Zonabend interroge ainsi un syndicaliste, technicien du nucléaire. L'homme commence à parler de la sécurité qui entoure le travail dans la centrale. Au terme de l'entretien avec l'ethnologue, le micro débranché, en une sorte d'aveu et de volonté inconsciente de nuancer son propos, « surgissent quelques réflexions-confidences sur le cancer qui, peut-être, le menace et l'empêcherait, si jamais il en était atteint, de profiter de sa retraite [...] Ces mêmes oscillations du discours qui passe de l'affirmation péremptoire sur la sûreté des établissements nucléaires à l'interrogation inquiète quant aux risques auxquels ces mêmes établissements exposent les populations, on les repère, identiques, parmi les gens de La Hague » (Zonabend, 1989, 15-16). L'ethnologue relate également chez les techniciens le clivage qui règne entre les activités à l'intérieur de la centrale et l'univers familial, coupé nettement par « un pacte du silence » (18), comme s'il fallait tenir le danger à distance de la vie privée. Les ouvriers du nucléaire se distinguent eux-mêmes en deux catégories : « les rentiers », soucieux de mesures de protection et renchérissant parfois sur

elles, et les « kamikazes », toujours prêts à accomplir des tâches dangereuses, sans grand souci de la sécurité. Les « kamikazes » veulent montrer qu'ils sont des hommes et n'ont pas peur de la mort. Certains ôtent même les gants de protection et narguent l'irradiation en travaillant à mains nues avec le sentiment de contrôler la situation. Quand un incident arrive, ce n'est jamais la faute du dispositif technique, mais de l'individu qui aurait dû faire plus attention. On se répète que la radioactivité n'est pas dangereuse en soi si l'on prend les précautions requises, elle ne l'est que par imprudence. L'attribution de l'accident à la maladresse est une autre manière de se dire que soi-même on aurait été épargné. Un vocabulaire de défense neutralise le danger. L'irradiation n'est pas perçue comme possible menace de mort, on en parle de manière légère et amusée comme du fait d'« avoir pris une dose » (161). Loin de vivre une première irradiation accidentelle comme une tragédie, les ouvriers la redéfinissent en une sorte de rite de passage pour être pleinement intégrés au groupe. Par crainte du chômage, des salariés s'accrochent à un travail dont ils n'ignorent pas l'effet néfaste sur leur santé ou les risques d'accident à l'accomplir. Mais se retrouver sans emploi est perçu comme un risque supérieur.

De nombreux travaux ont été menés sur le risque au travail : les dangers physiques (exposition au bruit,

aux radiations ionisantes, aux chutes, etc.), au risque chimique (absorption de poussières, de vapeurs toxiques, de substances dangereuses, etc.), au risque biologique (virus, levures, etc.). D'autres se sont intéressés aux difficultés morales de l'exposition au risque, aux manières de s'en défendre et plus récemment aux nouvelles conditions de management productrices de stress, de dépressions, de suicides... (Dejours, 2000). Certains sites industriels conjuguent des risques d'explosion, d'incendie, d'électrocution, d'exposition à des menaces chimiques qui induisent des modalités particulières de comportements étayés par une culture commune des travailleurs qui renversent l'imposition du risque en décision de l'affronter par soi-même. Les conditions de travail se transforment alors en exercices d'une liberté pour attester que ces dangers sont finalement peu de chose à qui sait les regarder en face. Manière de préserver sa dignité en affirmant une force de caractère mobilisant les ressources d'une culture virile. C. Dejours (2000, 155 sq.) décrit ainsi des comportements de bravade dans les industries de processus pétrochimique. Les opérateurs organisent des plaisanteries, des farces touchant à des questions essentielles de sécurité. Les discours privilégiant le courage, l'héroïsme ou le défi sont monnaie courante pour rappeler que n'importe qui n'est pas à la hauteur d'un tel travail. Entre la peur de chercher un travail loin de chez soi au risque de fragiliser sa famille, voire de

s'exposer au chômage, et celui de prendre des risques dans un métier difficile, il n'y a parfois guère le choix. La neutralisation symbolique du risque est un impératif pour rester sur place et continuer à gagner sa vie sans exposer sa famille.

Les professionnels de métiers considérés comme étant « à risque » élaborent une culture commune de neutralisation de la peur et même de valorisation du courage pour assumer leur travail au quotidien en narguant le danger. On transforme en royauté personnelle une situation qui s'impose à soi comme si le travail était choisi en toute tranquillité comme étant le meilleur possible. Ce qui n'empêche nullement les dépressions, les épisodes psychiatriques et l'usage de psychotropes pour contrôler la peur chez des opérateurs de la pétrochimie. En revanche, certains risques sont dénoncés, notamment par les syndicats, car ils ne possèdent pas le même statut, étant liés à une organisation contestable du travail (cadences, bruits, péremption du matériel, etc.). Au contraire, le risque décidé par l'ouvrier est valorisé comme marque de sa souveraineté, de sa décision propre. Il accentue l'estime de soi et la reconnaissance des autres.

L'alcool joue souvent dans ce contexte un rôle d'affirmation virile de soi et de soutien à la prise de risque, il contribue à brouiller l'estimation du danger et à favoriser l'engagement dans le comportement périlleux, surtout si le regard des autres est présent.

Entre le risque de l'accident du travail ou celui de la mésestime de soi, le choix est sans dilemme. Le risque pour l'identité, le fait de ne pas être à la hauteur ou de perdre la face, est plus lourd à supporter que le risque pour la santé ou pour la vie. La perte de l'estime de soi est contenue dans le fait de faire piètre figure, alors que le risque pour la santé ou la vie est nettement plus abstrait sur le moment.

Mais si l'accident survient, ces ouvriers ont du mal à revenir à leur ancien métier. Une multitude de troubles fonctionnels apparaissent sans organicité repérable par le médecin : maux de tête, vertiges, impressions étranges, etc. C. Dejours (2000) suggère de mettre en lien ces symptômes avec l'impossibilité de reprendre le travail. L'ouvrier accidenté est confronté désormais à la mise à mal de ce système de défense, construit autour d'une dénégaration du risque, impuissant à l'avoir protégé. Il éprouve sa fragilité et son impossibilité à renouer avec cet imaginaire. Il ne le sait pas forcément, mais il est dans une position intenable, car la peur n'est pas une notion qui puisse se dire aux autres, et elle n'est pas reconnue par l'organisation du travail à la différence des lésions organiques. Le corps devient un refuge inconscient pour se protéger d'un retour au travail, mais il se mue aussi en piège durable ou sans issue.

III. Risque et sécurité au sein du lien social

Les mesures sociales et culturelles pour endiguer les menaces de tout ordre susceptibles de briser la vie collective ou d'attenter aux existences individuelles sont les aménagements nécessaires d'une relation à la précarité, inhérente à la condition humaine. Toutes les sociétés élaborent des systèmes symboliques pour repousser le danger quelle que soit son origine. Elles éloignent rituellement la peur avec des incantations, des prières, des saints protecteurs, des processions, des exorcismes, des technologies, des modes d'organisation qui confortent le lien social et s'efforcent de contenir l'adversité (Delumeau, 1978, 1989). Au fil de la vie quotidienne, une trame ininterrompue de précautions rappelle le statut précaire de l'homme, sa vulnérabilité aux événements, en même temps que sa capacité à prévenir le danger, à s'assurer une existence stable et heureuse à l'abri des menaces.

Des rites d'interaction fondés sur la civilité et jalonnant les rencontres au fil de la vie quotidienne s'efforcent de dissuader de l'exercice de la violence, le Code de la route veille à harmoniser les relations entre automobilistes, motards, cyclistes ou piétons en

rendant prévisibles les comportements des uns et des autres, des avertissements signalent aux voyageurs ou aux usagers les dangers encourus à franchir certaines limites, des programmes de prévention (vaccinations, examens obligatoires, campagnes d'information...) sont développés en faveur de la santé publique, les médecins ou les hôpitaux accueillent les malades ou les blessés, des psychologues ou des psychiatres offrent leurs services si l'individu entre dans une phase de fragilité psychique, la police, les pompiers protègent les citoyens dans différents registres de la vie collective, des sauveteurs veillent à la sécurité des usagers en mer, en montagne ou sur les plages, les produits mis sur le marché doivent satisfaire à des normes précises de sécurité, et ils continuent à être l'objet d'un suivi de leurs incidences pouvant aboutir le cas échéant à un retrait du marché si des accidents ou des problèmes de santé leur sont imputables, etc.

Les assurances fructifient en prenant en charge une série d'impondérables. Elles offrent une parade financière aux vols, aux fluctuations économiques, aux accidents, etc., ou proposent leur assistance juridique en cas de litige. Elles versent une pension si l'individu est dans l'impossibilité de travailler après un accident ou s'il est contraint au chômage. Elles remboursent une partie des dommages après un vol ou un incendie. Elles couvrent les frais médicaux ou prennent en charge le coût financier d'une faute imputée à l'assuré.

Une dépense annuelle minime consacre la part du feu qui protège de l'éventuelle catastrophe d'une perte massive ou même du dénuement en cas de malheur. Certes, elles ne sont pas une entreprise de bienfaisance. Chaque litige implique une enquête sur les conditions précises du dommage. Les escroqueries sont toujours possibles. De même, la franchise est une garantie pour l'assureur que son client ne remplace pas à bon compte les composantes de sa voiture ou de sa maison en prétextant des incidents. En outre, si le client bénéficie d'un remboursement, sa cotisation augmente en conséquence. L'assurance est un système raisonné de solidarité et de protection de l'individu et de ses biens.

Mais simultanément, comme le rappelle F. Ewald (1986), l'assurance crée le risque. La judiciarisation croissante de nos sociétés, sur le modèle américain, amène au développement d'innombrables précautions de la part des professionnels dans l'exercice d'une responsabilité désormais très contrôlée. Ainsi, les patients du système médical ne sont plus résignés devant l'adversité. En cas de litige ou d'échec d'un traitement ou de séquelles malencontreuses d'une opération, ils demandent des comptes à leurs médecins. En outre, depuis un arrêt du Conseil d'état de janvier 2000, les médecins sont tenus d'informer des risques entraînés par une intervention de telle

sorte que les patients les assument en toute connaissance de cause. On revient même aujourd'hui sur des faits anciens quand par exemple une erreur commise lors d'un examen prénatal aboutit à la naissance d'un enfant handicapé ou atteint d'une maladie grave, la mère ayant été privée de la possibilité de mettre un terme à sa grossesse. Quant à l'enfant handicapé, il peut lui aussi se retourner contre les médecins qui n'ont pas informé sa mère de sa condition physique et morale à la naissance ou contre ses parents qui ont décidé malgré tout de lui donner naissance.

L'assurance est une sociologie appliquée du risque, elle prend acte du fait que les individus ne courent pas les mêmes risques selon leur condition sociale, géographique, leur âge ou leur genre. « L'assurance individualise, résume F. Ewald, elle définit chacun comme risque, mais d'une individualité qui ne se réfère plus à une norme abstraite, d'une individualité relative aux autres membres de la population assurée, d'une individualité moyenne ou sociologique » (Ewald, 1986, 177)

Les assurances, et souvent même l'état, garantissent en partie l'individu contre le risque de déchoir de son statut social ou matériel. L'obligation légale d'une série d'assurances, et particulièrement celles qui portent sur la responsabilité, est devenue un « devoir social » (Ewald, 1986, 391), celui qui s'en exempte s'expose à

des sanctions. Aucun prétexte n'est envisageable, comme celui de bien conduire ou d'avoir une santé de fer qui affranchirait par exemple de s'assurer pour soi et pour les autres. « être responsable, aujourd'hui, ce n'est plus seulement faire preuve de la prudence et de la diligence la plus soutenue, c'est être conscient de ses limites, savoir que l'on peut toujours commettre des erreurs et être toujours capable de les réparer » (391). L'assurance prolonge à une échelle plus individuelle et sur d'autres registres les protections assurées par l'état.

L'existence de l'homme implique toujours l'ambivalence, rarement la rationalité ni même le raisonnable. Bien des raisons font oublier toute prudence ou la rendent vaine : la fatigue, l'indifférence, l'insouciance, l'erreur, l'ignorance du danger ou la négligence des autres. Une connaissance diffuse des risques de l'environnement, une vigilance diluée dans les faits et gestes du quotidien ou de l'espace professionnel permettent de se prémunir. Mais ce tissu de précautions intégrées dans les habitudes de vie s'adosse en permanence à des risques potentiels. Un moment de distraction en traversant la rue, un attentat dans un métro ou une rue bondée, un orage qui transforme un ruisseau en fleuve de boue, l'explosion d'une usine chimique, un accident nucléaire qui porte la mort sur un immense territoire, l'infarctus ou l'agression, l'épidémie plongent dans une fatalité

malaisée à prévoir ou à retourner en sa faveur. De même, les aléas de la vie quotidienne en matière de santé, de travail, de rencontres, de parcours, etc. « Le risque est en nous-mêmes ; nous sommes tous, quelles que soient notre bonne santé ou l'absolue moralité de notre conduite, des risques les uns pour les autres. Le risque est le mode moderne du rapport à autrui » (Ewald, 1986, 20). Le risque prolifère pour soi à cause des autres, mais il est aussi présent pour les autres à cause de soi, chacun est pour d'autres un danger potentiel.

La possibilité du risque loge dans le moindre de nos désirs, elle hante toute décision, tout choix. La menace n'est pas toujours visible sur le moment, mais elle est inscrite dans la durée et elle peut surgir un jour ou l'autre. Au sein de l'enchevêtrement des données qui participent du processus social, culturel, relationnel ou individuel, l'acteur sélectionne des données particulières qui étayent une décision. Il escompte ne pas s'être trompé dans son appréciation des événements, mais l'existence se trame dans une part plus ou moins grande d'incertitude. Toute décision est un pari sur l'avenir, face à elle s'étend l'immensité du temps qui vient avec une multitude de données en interaction. Le monde est toujours fait de plus d'imprévisible que de probable. Une fois la décision prise, les autres avenir possibles s'effacent ou deviennent plus difficiles d'accès en cas de repentir.

Les conséquences d'un acte n'ont pas toujours la transparence de la décision qui l'a enclenché. Nul ne sait au départ si une décision est bonne, ni même si l'échec ou l'accident ne recèlent pas une chance inespérée, ou à l'inverse, si le succès rencontré n'est pas la promesse du pire. Seul l'avenir connaît la réponse, il n'est pas là au moment de la décision, mais il est conditionné par elle.

Un apologue chinois évoqué par Jean Grenier illustre les conséquences imprévisibles en germe dans tout événement, et il traduit la naïveté d'une évaluation qui se voudrait rigoureuse mais resterait rivée sur une situation immédiate détachée du temps qui passe. Un vieillard vivant seul avec son fils perd un jour son cheval. Ses voisins viennent le soutenir dans sa peine, mais il les arrête : « Comment savez-vous que c'est un malheur ? » En effet, quelques jours plus tard, le cheval revient de lui-même entraînant avec lui plusieurs chevaux sauvages. Ses amis félicitent le vieil homme qui les arrête à nouveau : « Comment savez-vous que c'est une chance ? » En effet, le fils essaie de dresser ces chevaux et se brise bientôt la jambe. à ses voisins éplorés venus le consoler, il répond : « Comment savez-vous que c'est de la malchance ? » L'année suivante une guerre éclate à laquelle le fils ne peut se rendre étant boiteux (Lie-Tseu). La décision la plus risquée au départ est parfois la plus judicieuse soit par une évaluation fine des circonstances, soit par un

changement inattendu des circonstances qui rend propice une décision au départ préjudiciable. Et celle qui paraissait la plus tranquille peut se révéler une chausse-trappe redoutable.

Un monde sans risque serait un monde sans aléa, sans aspérités et livré à l'ennui. Hypothèse impensable, car dès lors qu'un vivant existe, il est projeté dans les incertitudes de son milieu, et plus encore l'humain à qui les circonstances imposent des choix innombrables dont les conséquences restent toujours à venir. L'existence individuelle oscille entre vulnérabilité et sécurité, risque et prudence. C'est parce que l'existence n'est jamais donnée par avance dans son déroulement que le goût de vivre l'accompagne et rappelle à l'homme la saveur de toute chose. La riposte à la précarité relative de l'existence consiste justement dans cet attachement à un monde dont la jouissance lui est mesurée. Seul a de prix ce qui peut être perdu, et la vie n'est jamais acquise une fois pour toutes comme une totalité close et assurée d'elle-même. La sécurité étouffe la découverte d'une existence toujours en partie dérobée et qui ne prend conscience de soi que dans l'échange parfois inattendu avec le monde. Le danger inhérent à la vie consiste sans doute à ne jamais se mettre en jeu, à se fondre dans une routine sans aspérité, sans chercher à inventer ni dans son rapport au monde ni dans sa relation aux autres.

IV. Individualisation et rupture de confiance

La notion de confiance est essentielle pour pouvoir vivre sans être hanté en permanence par la peur. S'il n'était pas possible de se fier aux autres, toute interaction deviendrait incertaine et s'exposerait rapidement au rapport de force. La confiance traduit l'ensemble des propriétés qui rendent fluides les relations sociales et l'ensemble du rapport au monde. Elle produit l'évidence tranquille de la vie quotidienne. Quand elle est rompue, un abîme s'ouvre dans l'existence, plus ou moins intense selon le lieu de fracture. Simmel l'avait déjà pointé dans sa Philosophie de l'argent : « Sans la confiance des hommes les uns envers les autres, la société tout entière se disloquerait – rares, en effet, les relations uniquement fondées sur ce que chacun sait de façon démontrable de l'autre, et rares celles qui dureraient un tant soit peu si la foi n'était pas aussi forte, et souvent même plus forte, que les preuves rationnelles ou même l'évidence –, de même, sans la confiance, la circulation monétaire s'effondrerait » (Simmel, 1987, 197). Un enchaînement sans fin de relations confiantes rendent la vie possible au fil du quotidien, innombrables sont les situations où nous nous en remettons aux autres (Giddens, 1994 ; Watier, 2008).

Toute situation amène à une confiance dans le bon déroulement des choses : en conduisant sa voiture, par exemple, la conviction que les autres automobilistes s'arrêtent aux stops ou aux feux tricolores ou, en prenant un avion, le sentiment de la fiabilité de la compagnie, des vérifications technologiques de l'avion, le sérieux des infrastructures des aéroports, etc. Toute perte de confiance à ce propos entraîne le renoncement ou un vif sentiment de vulnérabilité. Nous ne pouvons pas nous passer de la confiance sans rompre radicalement l'écoulement paisible de l'existence en entrant dans l'imprévisible, et éventuellement dans la paranoïa, mais nous ne pouvons pas davantage accorder confiance sans inquiétude au regard de ses conséquences. à qui se fier dans un monde dont la maxime est celle de l'obsolescence ?

L'évidence d'être soi et d'aller sans encombre d'une tâche à une autre dans la vie quotidienne ou professionnelle repose sur cette conviction qu'une confiance globale peut être accordée à l'environnement social et technique, sans naïveté, avec une réflexivité suffisante pour se tenir sur ses gardes dans certaines situations ou face à certains interlocuteurs dont la réputation n'est pas la meilleure. La relation aux autres est fondée en principe sur une mutuelle reconnaissance, une réciprocité attendue dans les comportements ou les services rendus, ou face aux

institutions. Cette capacité de s'abandonner suffisamment aux circonstances est une « condition de félicité » (Goffman), elle alimente un sentiment de sécurité ontologique. C'est ce qui manque à la personne stigmatisée pour sa couleur, ses origines ou d'autres attributs. Le « sans-papiers » par exemple est toujours sous la menace : risque de l'agression raciste, de l'exploitation de logeurs ou de patrons profitant de la situation, d'un contrôle policier dans la rue et d'une reconduite à la frontière ou dans son propre pays qu'il a pourtant fuit, etc. Mais dans la vie courante, en principe, la routine est justement faite d'un réseau d'habitudes tissées dans le sentiment que les choses sont ce qu'elles doivent être. D'où l'insistance de Giddens (1994, 112 sq.) sur la tradition comme organisation sociale favorisant la sécurité ontologique. Et la conviction d'une continuité des choses dans la durée, à l'inverse de nos sociétés contemporaines confrontées à l'incertitude du temps qui vient et à l'accélération des changements.

L'individualisme contemporain traduit le fait pour le sujet de se définir à travers ses références propres. Il n'est plus porté par des régulations collectives extérieures, mais contraint à trouver en lui les ressources de sens pour demeurer acteur de son existence. L'individu moderne n'est plus un héritier, au sens d'une transmission de l'habitus à travers une socialisation familiale dans la continuité paisible de

l'histoire. Il n'est plus assigné à une origine ou à une filiation, assuré d'une voie ou d'une carrière déjà tracées. Seule son expérience personnelle le guide dans ses actions. Il est désormais plus dans l'expérimentation que dans la socialisation, le seul responsable de son existence. Ses références sont celles qu'il se choisit dans un monde éminemment changeant. Il établit de son propre chef les liens qui satisfont au sentiment de soi et délaisse les autres où il se reconnaît moins. Il lui revient de s'instituer par lui-même, certes sous l'influence des autres, mais avec une marge de manœuvre qu'il lui appartient de construire. Sa liberté n'est pas un choix, mais une obligation puisque toute tutelle s'efface et qu'il est le premier artisan de son existence.

Nous sommes moins ensemble que côte à côte, détachés les uns des autres, mais encore noués par des liens de commodités. Les incivilités, qui ne sont pas toujours intentionnelles, en sont le symptôme, elles traduisent le plus souvent l'oubli des autres avec le sentiment de faire un monde à soi tout seul. Le sentiment est largement partagé de vivre dans un monde d'insécurité sociale (Castel, 2003). L'individualisation du sens élargit la marge de manœuvre de l'individu au sein du lien social, lui laisse le choix de ses décisions et de ses valeurs. Il ne cesse de projeter sa réflexivité et ses significations sur le monde qui l'entoure dans un débat permanent qui

l'amène parfois à remanier ses positions. Aucune autorité ne s'impose à lui, aucune orientation n'est prédéterminée, mais l'absence de jalons n'est pas toujours propice à vivre car elle livre aux affres de devoir en permanence décider de soi. Certes, il n'est jamais dans une transparence cartésienne à soi, bien des données qui conditionnent ses choix lui échappent, qui sont propres aux conditions sociales mais aussi à son histoire personnelle, à son inconscient. Et parfois, ses actes aboutissent à des conséquences qu'il était loin d'avoir envisagées. L'individualisation détache en partie l'individu des anciennes formes de solidarité, des chemins autrefois tout tracés que soutenaient les appartenances de classe, d'âge, de genre. La famille, la condition sociale, le mariage par exemple ont perdu leur statut sécurisant et durable pour devenir eux-mêmes sources de tensions au regard de la détraditionnalisation des rôles et des statuts de l'homme et de la femme et de la fragilité désormais des relations affectives, y compris conjugales. Le soutien aux tâches de l'individualisation passe maintenant par le coaching, sous une forme personnalisée ou plus anonymes via Internet ou des guides, les ouvrages de self help, l'automédication, etc. Pour les milieux populaires, en raison de la rareté du travail et de la précarité économique, l'existence se trame souvent dans un sentiment permanent d'insécurité qui empêche de se projeter dans l'avenir de manière heureuse. Le risque

devient un fait d'individualisation.

L'immersion à part entière dans le lien social n'est plus une donnée d'évidence, mais à conquérir. La « déstandardisation du travail » (Beck, 1999) amène les salariés à une relation individualisée à leur emploi, à une rivalité entre eux, à une incertitude sur la durée de leur embauche dans l'entreprise, une flexibilité difficile à vivre... La disparition du travail, et de la société salariale, comme centre de gravité de l'existence individuelle et familiale détache de tout lien à un espace privilégié et alimente les emplois précaires. Le compromis difficilement acquis au fil du siècle, même s'il possédait des limites, autorisait à vivre avec le rêve que les enfants jouissent un jour d'une meilleure situation. Le libéralisme économique brise les anciennes formes de solidarité et de prévisibilité, et instaure une concurrence généralisée, il induit un contexte de déliaison sociale, d'éparpillement du symbolique qui fait souvent peu de cas de l'autre.

Le monde est aujourd'hui confronté à la dissolution définitive des anciens modèles d'existence propres à la société industrielle : la communauté relative qui intègre, dans un ensemble où chacun possède sa place et son rôle, une profession avec un plan de carrière relativement prévisible jusqu'à la retraite, l'appartenance à une classe sociale porteuse d'une culture propre et d'une dignité, des rôles d'hommes et de femmes inscrits dans une tradition, une famille

vouée pour le meilleur ou pour le pire à la longue durée. L'exercice du quotidien livre l'individu à la liberté, mais aussi au désarroi et à la solitude. L'engagement des institutions à son égard, à commencer par son entreprise, dépend des variations du marché ou de la fantaisie des actionnaires qui la possèdent. Tout contrat est provisoire, aussitôt rompu si l'un des contractants ne s'y retrouve plus (Sennett, 2003).

L'engagement n'a pas plus de valeur au plan des relations amoureuses ou amicales, voire même au plan des relations familiales envers les enfants. Il devient difficile en ce sens de s'engager sans se donner une zone de repli, attisant ainsi la méfiance des autres. L'incertitude qui pèse sur le rapport au monde est source de risques majeurs à l'échelle d'une existence où l'individu est désormais plus isolé devant ses épreuves : ruptures affectives, familiales, chômage, etc. Le sentiment de vulnérabilité et d'inquiétude s'est récemment traduit en France par un sondage de l'institut bva pour l'Association Emmaüs-La Vie-L'Humanité en 2006. à la question : « Pensez-vous que vous puissiez devenir un jour sdf », un échantillon représentatif de Français répond à 43 % possible, à 4 % très possible et à 36 % peu de chance, seuls 16 % considèrent ce fait comme impossible. Si le processus d'individualisation affranchit des traditions et laisse l'individu libre de ses

initiatives jusqu'à un certain point, il est cependant plus que jamais prisonnier des contraintes du marché du travail et soumis à une standardisation par la consommation.

Chapitre II

La construction sociale du risque

« Dès lors que les hommes considèrent une situation comme réelle, elle est réelle dans ses conséquences. »

William I. Thomas, The Child in America.

I. La relativité du risque

Le risque est une représentation sociale, il s'inscrit en ce sens sous des formes changeantes d'une société et d'une période de l'histoire à une autre selon les catégories sociales, et même au-delà, car les appréhensions des femmes diffèrent de celles des hommes, celles des plus jeunes des aînés, etc. Il traduit une série de craintes plus ou moins partagées à l'intérieur d'une collectivité sociale. Il est parfois synonyme de destin. à cause par exemple des vicissitudes de l'environnement, la peur règne que

l'inondation ne détruise la récolte ou que la sécheresse ne la rende impossible. Des enfants se nourrissent dans les dépôts d'ordures, plus loin dans les beaux quartiers d'autres sont vaccinés contre la plupart des maladies, et la nourriture achetée par les parents est soigneusement contrôlée avant d'être mise en vente. Si nos contemporains craignent les effets secondaires des médicaments, ailleurs c'est l'absence de ces derniers qui produit la peur, ou bien ce sont des médicaments frelatés et dangereux vendus dans les rues et fabriqués à bas coût avec des substances nocives. La famine frappe certaines régions africaines, ailleurs on dénonce le trop-plein qui amène à jeter chaque jour un énorme volume de nourritures non consommées. Pour d'autres sociétés, la peur s'applique à la « mauvaise mort », à la stérilité, aux attaques d'un sorcier, à un contact malencontreux avec un intouchable, etc. Au fil de l'existence, chaque condition sociale ou culturelle, chaque région, chaque communauté humaine assume des fragilités propres et alimente une cartographie particulière de ce qu'elle craint. Au sein de ces groupes, les individus eux-mêmes vivent avec un répertoire de peurs ou de vulnérabilités propres à la manière dont chacun s'arrange des influences qui pèsent sur lui.

Nos sociétés, comme le rappelle A. Solé (Méric et al., 2009), ne sont pas les premières à se poser la question de la fin du monde ou de leur vulnérabilité, il

en donne de nombreux exemples. Ainsi, les Aztèques craignaient que le soleil n'arrête sa course, et les sacrifices innombrables veillaient à assurer la permanence de sa lumière et de son énergie. Les historiens rappellent qu'au Moyen âge le danger était partout à cause de la famine, des guerres, des épidémies, des brigands... Au xiv^e siècle, la peste fait son apparition et ravage les territoires pour longtemps. Elle est attribuée à la colère de Dieu, ou bien elle amène à la recherche de coupables : des étrangers, des voyageurs, des marginaux, des Juifs, des lépreux ou de prétendus sorciers ou sorcières. Dans un monde strictement régi par Dieu, l'existence terrestre n'est qu'une somme infinie d'épreuves dans l'attente du jugement de Dieu. à tout instant, l'enfer guette le pécheur qui ne peut rien dissimuler à Dieu et risque de perdre la vie éternelle pour un moment d'égarement ou de doute. La peur ne se contente pas des données terrestres, elle touche aussi à l'au-delà. « Les imaginations médiévales de l'enfer nous donnent une idée de l'intensité de cette peur de l'homme devant l'homme dans une telle société » (Elias, 2003, 196).

Des historiens rappellent que des civilisations puissantes se sont effondrées au fil du temps en épuisant leurs ressources : les Mésopotamiens (3700-1600 avant J.-C.), les Grecs (770-30 avant J.-C.), les Romains (de 500 avant J.-C. à 500), les Anasazis du Chaco (700-1300), les Mayas (200-900), les habitants

de l'île de Pâques (700-1700) (Broschimmer, 2003). Diamond en identifie d'autres encore et tente de comprendre la disparition de ces sociétés autrefois flamboyantes. Il observe la récurrence d'une série de données : « la déforestation et la restructuration de l'habitat ; les problèmes liés au sol (érosion, salinisation, perte de fertilité) ; la gestion de l'eau ; la chasse excessive ; la pêche excessive ; les conséquences de l'introduction d'espèces allogènes parmi les espèces autochtones ; la croissance démographique et l'augmentation de l'impact humain par habitant » (Diamond, 2006, 18). Au-delà des facteurs écologiques ayant précipité la dissolution de ces sociétés, il ajoute d'autres circonstances : « dommages environnementaux, changement climatique, voisins hostiles et partenaires commerciaux amicaux [...] ».

En effet, longtemps, la peur domine les sensibilités collectives : épidémie, incendie, famine, guerre, pillage, craintes de l'au-delà ou de la colère de Dieu, etc. Les sociétés déploient des modes de défense empiriques sans se priver du recours au divin à travers les prières, les incantations, les messes, les processions... Toute adversité est intégrée à une perspective religieuse, assignée comme manifestation d'une Providence échappant à l'entendement des hommes, mais poursuivant une obscure raison dont Dieu seul peut rendre compte. La survenue d'une

catastrophe ou le fait d'être confronté à un danger relèvent de ses desseins énigmatiques. Dieu a ses raisons qui échappent à tout raisonnement pour épargner les uns et plonger les autres dans le malheur. La notion de péché est souvent évoquée comme une raison première, même s'il est difficile d'expliquer la mort d'un enfant par exemple. La bonne ou la mauvaise fortune régit l'exposition au danger et les possibilités de s'en sortir. Les catastrophes encourues ne sont pas perçues comme ayant partie liée avec une responsabilité humaine. L'adversité vient de Dieu et de la nature, et le mieux à faire est d'essayer de les anticiper pour ne pas en être trop meurtris en menant une vie pieuse, même si cela ne suffit pas à repousser l'adversité comme Job en fait l'épreuve. Bien entendu, il faut se prémunir contre les inondations ou les tempêtes en sachant que de toute façon Dieu seul a le dernier mot.

Les hommes ne sont pas passifs face à l'irruption du mal, ils s'en défendent avec leur intuition, s'opposent aux agressions dont ils sont victimes, cherchent à prévenir la famine, à éteindre les incendies, à se protéger lors des épidémies en s'éloignant des foyers de maladie. Mais, en dernière analyse, la signification des catastrophes est imputée à la volonté divine de punir ou d'éprouver les hommes. Le risque majeur est bien ici de perdre pour une raison ou une autre la protection de Dieu et de s'exposer à ses foudres.

Lorsque l'explication par le divin recule peu à peu, c'est à la « nature » que l'adversité est imputée, à moins qu'elle ne vienne directement d'une autre personne. Mais tant que demeure la conviction que l'événement malheureux est un effet de la fatalité, les victimes sont sujettes à en payer seules les conséquences à moins d'être protégées par leur famille ou leur communauté à travers des formes traditionnelles de solidarité.

La notion de risque implique de se détacher d'une métaphysique de l'existence et de ne plus voir derrière les événements la trace d'une divinité mais le jeu des circonstances. Aucune providence, aucun dessein transcendant, mais la seule action des hommes sur la nature ou sur le lien social. Le risque prend dès lors une forme laïcisée, profane et s'individualise. De même, les explications religieuses cèdent la place à la réflexivité des acteurs. La notion de destin s'efface en même temps que la main de Dieu s'éloigne. La responsabilité est une notion corrélée à celle de risque. Là où le destin règne, nul n'est pleinement responsable de son sort ou de celui qu'il inflige aux autres. Œdipe n'est que le jouet du destin, il n'est ni coupable ni même responsable de la tragédie associée à sa venue à Thèbes. Son histoire (et celle de Thèbes) était écrite avant sa venue au monde. « Tant que, chaque soir, avant de se coucher, chaque matin avant de se lever, chaque midi avant de prendre

sa réfection, l'homme s'abandonnait avec un grand sentiment de pacification morale à la volonté tutélaire de la divinité – sécurité était un vocable sans signification – ou plus exactement d'une signification très différente de celle que nous lui attribuons. La sécurité résidait essentiellement, et presque exclusivement, dans la confiance en Dieu » (Febvre, 1956, 246).

Les transformations économiques qui accompagnent le début de la Renaissance modifient le statut des possessions nobiliaires dans le contexte de l'effacement des anciens cadres sociaux du monde médiéval. La propriété s'individualise, elle devient une valeur moins symbolique que financière et économique et expose en tant que telle à une vulnérabilité nouvelle que ne garantit plus l'ancienne solidarité médiévale. La notion de risque et son ombre, l'appel à la sécurité, apparaissent dans ce contexte dans les langues anglaise et française, surtout dans le courant du xvi^e siècle, avec le sentiment soudain d'une vulnérabilité, d'une nudité qui ne doit qu'à soi-même. Même s'il est là, Dieu ne pèse pas toujours sur les destinées humaines. Les assurances maritimes prennent leur essor. Le recul progressif du souci de Dieu dans les affaires temporelles et l'émergence d'un esprit du capitalisme de plus en plus puissant transforment en profondeur le monde de la Renaissance. « Ce fut lorsqu'un gain fut un gain et non pas un don reçu de

l'agrément du Tout-Puissant, ce fut lorsqu'une perte fut simplement le résultat d'une erreur de calcul, une banqueroute la conséquence d'une mauvaise gestion ; disons d'un mot, lorsque se manifesta l'esprit du capitalisme [...] ce fut lorsque l'intervention divine ne parut plus nécessaire aux hommes pour expliquer les événements qui devenaient pour eux, d'ordre purement humain. » (Febvre, 1956, 246).

L'affaiblissement du sentiment de la proximité de Dieu explique la recherche d'un autre type de sécurité, cette fois laïcisé (Ewald, 1986 ; Bernstein, 1996). Le processus d'individualisation parachève ce sentiment de fragilité personnelle. Il est plus difficile de s'en remettre aux autres ou à Dieu, là où l'individu émerge et entend faire entendre sa différence. L. Febvre fait un lien entre la quête de sécurité spirituelle, celle notamment de l'au-delà, et une volonté grandissante de sécurité temporelle. Pour remédier économiquement aux naufrages des bateaux ou à leur attaque par des pillards, la création des assurances maritimes sur les cargaisons des navires, renvoyant à un sentiment bien profane de la sécurité, est contemporaine de la volonté d'un Luther ou d'un Calvin de s'assurer sur l'au-delà dans le contexte de la doctrine de la Prédestination ou encore de celle des prédicateurs d'indulgences qui vendent des garanties sur l'éternité ou les prières pour les âmes du purgatoire. Ces pratiques « renvoient à la personnalité

de l'homme occidental du début des Temps modernes : actif mais inquiet, entreprenant mais lucide et désireux de diminuer les risques que lui faisaient courir dans ce monde et dans l'autre ses audaces et ses péchés » (Delumeau, 1989, 107). La pratique de l'assurance n'est cependant pas aveugle ou purement désintéressée, elle prend acte intuitivement de la probabilité que les cargaisons des navires ne puissent arriver à bon port.

Bientôt le métier d'assureur devient très lucratif. En 1686 est fondée la Llyod's (Hodgson, 1984) avec une devise révélatrice : *The contribution of the many to the misfortune of the few* et, en 1720, la London Assurance ; ce sont des compagnies surtout spécialisées dans l'assurance maritime (Delumeau, 1989, 530). Delumeau rappelle qu'au xviii^e siècle, outre-Manche, même les classes moyennes assurent leurs biens (534). En outre, les assurances contre le feu vont de pair avec un souci de prévention des incendies à l'avantage à la fois des compagnies et des populations. On cesse de s'en remettre au sort pour intervenir directement sur l'événement. L'incendie de Londres, en 1666, détruit les quatre cinquièmes de la cité, et les Londoniens cherchent une parade pour ne pas être à nouveau confrontés à une telle tragédie. à l'époque, les maisons sont en bois et se touchent les unes les autres, et il n'existe aucun moyen efficace de lutter contre le feu sinon avec des seaux remplis de

l'eau des fossés. Le seul remède est de faire la part du feu, c'est-à-dire de sacrifier délibérément des maisons pour établir des espaces vides et interrompre la progression de l'incendie. Une série de mesures s'accroissent à ce moment, certaines déjà à l'œuvre avant l'incendie, mais d'autres sont provoquées par lui pour éviter que ne se reproduise un tel désastre : les métiers dangereux sont mis à l'écart du centre de la ville, des normes établissent l'épaisseur des murs des maisons, leur hauteur, on introduit une interdiction de faire du feu dans des pièces sans cheminée, d'installer des réserves de bois au cœur des cités, de construire des encorbellements, etc. Des guetteurs sont chargés de surveiller les rues pour intervenir au plus vite sur le foyer d'un incendie. Les villes s'organisent pour l'approvisionnement en eau. Les pompes à incendie portatives sont inventées au xvii^e siècle et s'affinent techniquement au fil du temps. Des « maîtres de feu » commencent à être employés, ce sont les premiers pompiers, ils acquièrent avec l'expérience une forte professionnalité en la matière.

La France s'ouvre plus tardivement à l'assurance, peu avant la Révolution, après une suite de débats portant sur l'immoralité d'assurer la personne elle-même ou sur une responsabilité susceptible de dédouaner les coupables (Ewald, 1986). Leibniz fonde le principe de l'assurance sur la nécessaire solidarité qui unit les différents membres d'une communauté. « Par

conséquent, écrit-il, toute la république est pour ainsi dire un vaisseau exposé à beaucoup de tempêtes et de malheurs. De ce fait, il est injuste que le malheur ne concerne qu'un petit nombre d'hommes tandis que les autres ne sont pas concernés. » L'assurance-vie repose sur un contrat qui inclut le dédommagement au cas où la responsabilité du contractant est engagée. Elle vise aussi à protéger les victimes au regard des coûts éventuels d'indemnisation de son préjudice (Ewald, 1986, 148-155). à travers les assurances le risque entre dans le domaine économique, il devient en soi un commerce.

La sécurité est une invention récente de nos sociétés. J. Delumeau en voit les prémises vers la fin du xv^e siècle (Delumeau, 1989, 13). La réflexion philosophique et politique s'attache peu à peu à la nécessité d'une protection nécessaire des individus. L'insécurité des personnes ou des biens, ou plutôt ici leur sûreté, apparaît peu à peu comme un impératif social et une revendication grandissante des populations face au pouvoir. Aux xvi^e et xvii^e siècles, les églises ou les temples résonnent de propos appelant à la méfiance envers une sécurité trompeuse rendant l'homme paresseux dans ses devoirs envers son Créateur. Le souci de se protéger de l'adversité, de rassembler ses forces, d'ériger une instance juste et libre pour trancher les différends au-delà des intérêts particuliers pénètre la pensée politique avec Machiavel,

Bodin et surtout Hobbes qui, dans son *Leviathan* (1651), met la protection collective au cœur de son analyse. Si l'homme est un loup pour l'homme, il convient de trouver des formes politiques susceptibles de le protéger contre lui-même. Le 4 juillet 1776, la Déclaration d'indépendance des états-Unis souligne que les hommes « ont le droit et le devoir de pouvoir par de nouvelles sauvegardes à leur sécurité future ». Le 26 août 1789, le second texte de la Déclaration des droits de l'homme rappelle que « Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la sûreté et la résistance à l'oppression. » Les notions de responsable et de responsabilité apparaissent en France et en Angleterre au xviii^e siècle.

Dans la dernière moitié du xvii^e siècle, le terme « sécurité », et son équivalent dans les autres langues européennes, et notamment en anglais, acquiert droit de cité, traduisant la cristallisation d'un sentiment nouveau. Même si la perception religieuse ne disparaît pas tout à fait, une théologie de la catastrophe cède peu à peu à une vision laïque mettant en perspective une série de causalités néfastes potentiellement prévisibles et donc évitables moyennant certaines précautions. Le tremblement de terre de Lisbonne (1755), qui tue en un instant cent mille personnes, ruine aux yeux des philosophes toute idée de justice

divine et précipite une vision laïque de la catastrophe. Le risque s'établit à hauteur d'homme dans une relation à un environnement posé comme indifférent aux desseins de Dieu. L'idée d'un Progrès illimité de la culture au plan moral et technique fait son chemin dans le sillage des Lumières. Pourtant, si les dangers diffèrent de ceux du Moyen âge ou de la Renaissance, l'industrialisation draine un nombre considérable d'accidents et de nuisances pour l'environnement. La seconde moitié du xix^e siècle est particulièrement meurtrière. Mais rares sont ceux qui s'insurgent contre cet état de fait dans un contexte de vie brève (la quarantaine est déjà un âge avancé), surtout pour les milieux populaires dont la mort est souvent plus précoce encore. Les conditions de travail sont souvent âpres et dangereuses. Nombre d'ouvriers sont victimes d'accidents, notamment dans les usines ou les mines. Mais l'absence de protection sociale impose malgré tout de travailler en dépit des circonstances pour ne pas mourir de faim et nourrir sa famille. La résignation face à des conditions sociales d'existence néfastes succède à la résignation religieuse. à la fin du xix^e siècle seulement les revendications ouvrières mettent en avant la sécurité dans le travail.

L'industrialisation de la France ne va pas sans une multitude de tragédies dues notamment à l'introduction du machinisme dans l'organisation du travail. La question de la responsabilité des accidents du travail

est posée entre les ouvriers qui utilisent les machines ou les patrons qui les ont introduites. En 1890, des délégués à la sécurité sont nommés dans les mines. En 1893 est votée une loi sur l'hygiène et la sécurité des travailleurs de l'industrie, puis en 1898 une loi sur les accidents du travail et leur réparation. L'accident du travail n'est plus référé à une faute mais à un risque. Un dédommagement est apporté à la victime. La nécessaire avancée de l'industrialisation n'est donc pas entravée. Elle implique des dangers pour les hommes dont il importe de répartir les conséquences. Le mot « accident » ne renvoie plus « à ce qui arrive par hasard », mais à ce qu'il convient de réparer, « une modalité du rapport à autrui » (Ewald, 1986, 16). Le risque n'est plus un fait de nature, il devient un fait de relation à l'autre, un instrument pour penser les accidents du travail. L'individu n'est plus l'agent d'une faute mais un élément dans un ensemble plus vaste susceptible d'erreurs.

Les premières statistiques industrielles montrent la régularité d'accidents qui paraissent le fait du hasard, mais se révèlent témoigner de lois mathématiques susceptibles d'alimenter la prévision. Les accidents deviennent « prévisibles, calculables, c'est-à-dire assurables » (Ewald, 1986, 17). Le calcul des probabilités aboutit à ce que F. Ewald nomme une « technologie du risque », c'est-à-dire à la systématisation de l'assurance. Le risque laisse une

marge à l'assureur, et à l'assuré si ce dernier accepte de payer une somme minimale correspondant à une sorte de part du feu. Au fil du temps, le marché ne cesse de s'élargir, car l'assurance « produit » elle-même les risques. Là où chacun se croyait seul devant l'adversité, le dispositif de l'assurance lui suggère de se protéger moyennant un sacrifice minimal pour s'épargner le pire si les circonstances se retournent contre lui. D'abord catégorie de l'assurance, rappelle F. Ewald, le risque se transforme en catégorie sociale avec le succès que l'on sait. La responsabilité devient une question de droit. Dès lors, la notion de risque peut s'étendre à l'infini.

Dans le courant du xix^e siècle, la caisse d'épargne est un principe de prévoyance pour les milieux populaires, une tentative de limiter le risque de paupérisation, mais elle est loin d'être une panacée en cas de maladie par exemple, ou de versements irréguliers. Pour certaines corporations, et notamment le monde paysan, des mutuelles et des « tontines » protègent les victimes et évitent aux auteurs d'accidents des dédommagements écrasants. Les sociétés de secours mutuels y ajoutent leurs formes de solidarité pour ceux qui tombent dans le besoin. L'assurance de la responsabilité civile prend une ampleur grandissante au fil du temps, devenant même obligatoire dans maints domaines de la vie quotidienne, du loisir ou du travail. En ce sens, l'assuré est protégé des

dommages qu'il est susceptible de créer, les victimes ne sont plus livrées à elles-mêmes ou à la bonne volonté du responsable de l'accident. Une médecine du travail se met lentement en place à partir de la guerre 14-18 (Dejours, 2000, 49 sq.).

Après la Libération, le souci de sécurité prend nettement de l'ampleur, accompagnant la valeur grandissante conférée à l'individu. L'émergence du salariat et l'engagement de l'état, la montée du syndicalisme et du mouvement ouvrier contribuent à donner une sécurité plus grande aux populations en les soutenant lors du chômage, de la maladie ou de la vieillesse. La volonté de prévenir certaines maladies émerge dans le contexte d'une médecine plus efficace. Des lois sont votées en 1939 et en 1951 pour imposer des systèmes de protection à l'encontre des machines dangereuses. L'institution de la Sécurité sociale parachève un dispositif longtemps lacunaire en favorisant le recours individuel aux soins tout en rendant plus attentif à sa santé. Le mouvement ouvrier impose l'amélioration des conditions de travail et d'existence (durée du travail, vacances, retraites). Différents modes d'assurance à la charge de la communauté sous l'égide de l'état providence constituent un principe de solidarité envers les victimes d'aléas liés aux circonstances (accidents, maladies, handicaps, chômage, etc.) ou à l'avancée en âge (vieillesse, etc.) Les Trente Glorieuses ont été

largement fondées sur la protection sociale.

Les syndicats deviennent soucieux de la sécurité du travail dans les entreprises. Les néologismes « sécuriser », « sécurisation », etc. datent des années 1950 et rencontrent aussitôt un élargissement de leur usage (Delumeau, 1989). La pollution, les catastrophes naturelles alertent l'opinion. Une série de tragédies industrielles (Minamata, Bhopal, Amoco Cadiz, etc.), la démesure du risque nucléaire, surtout après la prise de conscience née de l'accident de Tchernobyl, incitent les populations à la vigilance. La notion de risque a aujourd'hui supplanté celle de chance ou de destin. La fatalité ou les obscurs desseins de la providence cèdent la place à l'accident (Giddens, 1994). Le risque est de plus en plus perçu comme une zone d'incertitude laissée par les techniques et les réglementations, un reste périlleux à contrôler, voire même à civiliser. La vulnérabilité de l'homme éclate au grand jour sous de multiples aspects. Le risque tient alors à la contingence du monde, il s'inscrit dans une trame diffuse où parfois la responsabilité individuelle se dilue dans un large spectre social comme l'affaire du sang contaminé l'a montré en France.

II. La construction

sociale du risque

Le risque n'est pas un fait de nature d'emblée descriptible à ceux qui posséderaient une science posée comme unifiée, au-delà de l'histoire et de la culture, avec des hommes dotés du privilège de dire le vrai à l'encontre de tous. L'expertise scientifique affirme donner une évaluation « objective », « réaliste » d'un péril tangible et mesurable et dont l'occurrence répond à des probabilités établies. Enracinée sur une rationalité technocratique, elle ne prend pas en compte les conditions sociales et culturelles menacées. Mais pour une majorité d'auteurs, et pour les sciences sociales notamment, le risque est socialement construit et dépend de la perception des acteurs, c'est-à-dire des significations et des valeurs mises en jeu dans leur appréhension des situations. Son identification ne relève pas d'une interprétation dont les codes peuvent différer selon les acteurs en présence (Adam, Beck, Van Loon, 2000).

Les divergences entre experts et profanes ne tiennent pas à un manque d'intelligence ou de recul des seconds mais à des préoccupations d'un autre ordre. Chaque type d'organisation sociale isole dans la série des risques potentiels ceux auxquels il est sensible. Ces mondes sociaux ont des valeurs différentes, où chacun développe une logique spécifique

d'identification et de relation aux risques (Adams, 1995). Pour M. Douglas, la notion de risque est une manière occidentale de parler de l'infortune. Elle critique les approches cognitives qui abordent les décisions en termes rationnels, en éliminant toute influence sociale et culturelle, comme si l'individu était régi par un fonctionnement purement solipsiste et utilitariste. L'identification du risque cristallise des significations et des valeurs. Ces dernières renvoient à des modes de vie, à la teneur du lien social. Leur identification constitue une sorte de portefeuille de risques. « Des valeurs communes entraînent des peurs communes (et par la même occasion un accord autour de ce qui ne fait pas peur) » (Douglas, Wildavsky, 1982, 8).

M. Douglas distingue deux modalités particulières du fonctionnement des groupes selon la manière dont ils se différencient des autres, leur degré d'ouverture et de fermeture, les limites de sens et de valeurs qui les démarquent des autres, et d'autre part les modalités de relations entre ses membres, leur marge de manœuvre : les groupes et les réseaux (Douglas, Wildavsky, 1982). Le croisement de ces deux variables aboutit à plusieurs idéals-types correspondant à différentes modalités du lien social : individualiste (l'autonomie des décisions est une valeur essentielle. L'individu, acteur du marché, est dynamique, entreprenant, agressif. Dans l'hypothèse d'un meilleur

gain – économique, professionnel, etc. –, il accepte de jouer en sachant qu'il peut perdre sa mise initiale) ; hiérarchique (les possibilités de prendre des risques sont soigneusement encadrées, les responsabilités nettement différenciées, les décisions souvent marquées par les routines professionnelles et profondément soumises à l'autorité. Toute initiative est réprouvée ou soigneusement pesée) ; sectaire (la secte rejoint les organisations hiérarchiques dans la prévention contre le risque, elle développe un imaginaire de menace en se vivant comme une structure assiégée, contrainte à toujours chercher des ennemis en son sein et à l'extérieur pour maintenir sa structure à flot) et isolé (exclus ou détachés du lien social ordinaire, non par choix, mais par manque de moyens économiques par exemple, ses membres sont dispersés et ne possèdent pas une vision univoque du risque, en situation de menace, ils ne sont pas en mesure de se mobiliser et sont plus enclins que les autres à la résignation).

Chacun de ces ancrages sociaux tend à marquer des perceptions propres du danger et à en configurer une carte spécifique en fonction des vulnérabilités de sa structure et des décisions nécessaires à sa consolidation. Ils sont une matière de revendication politique et d'affirmation de soi, en mettant en avant les liens symboliques qui les distinguent des autres. Les risques identifiés sont des révélateurs sociaux : «

les individus faisant partie d'un système définissent leurs risques et réagissent violemment à certains, en ignorant d'autres, d'une manière compatible avec le maintien de ce système » (Douglas, 1987, 56).

Cette approche à la fois structuraliste et culturaliste s'expose aujourd'hui à bien des critiques, surtout dans le contexte sociologique de la prise d'importance de l'individu. Ces groupes, identifiés par Douglas et Wildavsky, ne possèdent guère d'enracinement social et renvoient en ce sens à une société infiniment simplifiée (Adams, 1995). Ils sont d'ailleurs propres à l'étude des mouvements écologistes américains des années 1960 qui sous-tend le propos des deux auteurs. Rares sont les individus strictement cantonnés à une modalité d'appartenance à un seul groupe. Déjà, à l'époque où écrit M. Douglas, ils sont souvent tributaires de plusieurs groupes à la fois. Et même à l'intérieur d'un groupe, tous les individus ne sont pas nécessairement conformes. C'est l'une des objections majeures de J. M. Jasper : « Le conflit et l'interaction entre différentes influences culturelles sur un individu ou un groupe constituent ce qu'il y a de plus intéressant dans l'étude des attitudes face au risque. » (Jasper, 1987, 122). Il ajoute : « nous devrions étudier comment les groupes sont influencés par plusieurs cultures secondaires dont les interprétations et les valeurs s'opposent souvent » (123). Un même individu peut en effet être pris entre

plusieurs cultures secondaires aux intérêts parfois divergents, et ce, bien davantage aujourd'hui, où l'autonomie des individus est nettement plus accentuée, et les anciennes fidélités plus fragiles. Douglas et Wildavsky dissolvent trop les individualités et les ambivalences au sein du même individu, susceptible de modifier son opinion selon les circonstances et nullement emprisonné dans la rigidité d'une seule appartenance.

III. Les biais de perception du risque

Le sentiment d'insécurité n'est pas toujours en lien avec les dangers qui menacent les populations. Le risque n'est pas un fait concret venant se réfracter dans la conscience, il est toujours une représentation sur laquelle les « experts » peuvent débattre entre eux de la pertinence sachant qu'eux-mêmes ne sont pas toujours en accord. La mesure « objective » du risque est une fiction politique et sociale, elle n'est pas la même selon les critères d'évaluation, elle se nourrit d'un débat permanent entre les différents acteurs sociaux, elle implique des conséquences économiques et sociales parfois considérables. Les risques socialement mis en évidence reçoivent un traitement politique, sanitaire, civique ; d'autres restent

dans l'ombre touchant des populations négligées ou sans poids politique. Les efforts fournis pour désamorcer une zone spécifique (environnement, santé publique) ne sont jamais indifférents à la valeur prêtée aux victimes potentielles (Heimer, 1988, 501). Les laboratoires pharmaceutiques auraient pu trouver les remèdes pour éliminer la tuberculose ou le paludisme, mais ils ne s'y sont pas intéressés du fait de la pauvreté des pays où frappent ces maladies.

Le point de vue des ingénieurs ou des scientifiques diffère souvent de celui des populations concernées, car si les premiers voient par exemple les dangers potentiels d'une centrale nucléaire en termes de probabilités et de risques physiques, les seconds les évaluent à l'aune des troubles qui affectent leur santé ou de ceux qui les toucheraient de plein fouet en cas d'accident. Les premiers sont plus enclins, surtout s'ils sont experts, à considérer l'abstraction des statistiques qu'à soutenir le regard angoissé des habitants qu'ils n'ont jamais rencontrés et qui craignent pour leur sécurité ou leur santé. étant au cœur de la zone de danger, leur évaluation des risques et des avantages est sans commune mesure avec celle des administrateurs, des ingénieurs ou des scientifiques, vivant souvent loin des lieux en question, et eux-mêmes parfois divisés. Les individus ne sont pas des rationalités isolées propres à être convaincues par les arguments d'autorité des ingénieurs ou des

scientifiques. Leur jugement est marqué par leur ancrage social et culturel, leur classe d'âge, leur sexe, leur curiosité, leurs valeurs, etc. En somme, c'est une série de données difficiles à inventorier, car elles sont liées aux histoires de vie de chacun. Les experts n'échappent pas à ces déterminations, car ils sont eux-mêmes inscrits dans le lien social.

Dans la vie courante, les choix rationnels sont limités, les individus ne sont pas tous des ingénieurs ou des scientifiques, et même les ingénieurs et les scientifiques ne le sont pas à plein-temps, ce sont aussi des hommes ou des femmes marqués par leur singularité et leur sens des responsabilités au regard de leurs enfants ou de leur milieu, ou soucieux de leur carrière et de leurs intérêts. Il n'y a pas une manière unique de résumer l'équation entre risque et technologie, mais autant d'équations qu'il y a de groupes concernés, même s'ils ne sont pas toujours homogènes. Les uns et les autres n'évaluent pas les dangers à travers les mêmes filtres, les avantages et les risques ne pèsent pas de la même façon sur les plateaux de la balance. En outre, toute appréciation d'un risque dépend toujours de circonstances précises (connaissance ou non du terrain, urgence ou délai de réflexion, présence ou non des autres, enjeux identitaires, etc.). Elle n'est jamais figée pour le même individu susceptible de revenir sur ses idées après une discussion ou une lecture, ou une expérience qui

l'amène à une prise de distance. Une activité perçue comme risquée par les uns peut être inscrite dans les routines par les autres : faire une conférence ou un cours, jouer un rôle au théâtre ou conduire un camion, être trapéziste dans un cirque ou un pilote d'essai.

La distinction s'impose entre les risques inhérents à certaines activités traditionnelles, conséquences indirectes d'un engagement dicté par l'exercice d'un métier ou d'une responsabilité particulière, et les risques choisis, assumés, posés comme une fin en soi. Les risques pris par les adeptes des activités physiques et sportives ou les « nouveaux aventuriers » ne sont en rien comparables à ceux qui ponctuent le déroulement d'un métier difficile (pompiers, policiers, militaires, sauveteurs en mer ou en montagne...). Pour le marin pêcheur, le risque n'implique en rien un affrontement désiré aux limites. Parfois, le danger est connu mais invisible et redoutable, dilué dans le temps, comme pour nombre de maladies plus ou moins reconnues comme « professionnelles » : telle la silicose du mineur, ou des accidents comme l'étaient les coups de grisou et l'effondrement des galeries. Il est craint à cause de son cortège de douleurs, la mort ou la ruine qu'il sème sur son passage.

Se défendre des aléas est matière de culture, de savoir-faire transmis par la coutume, pour forger une capacité à faire face. Se prémunir des dangers dus à l'exercice d'un métier ou d'une pratique fait l'objet d'un

apprentissage. La peur initiale est dissipée par les techniques ou les coopérations mises en œuvre. Un usage approprié du corps rend moins fragile. L'expérience acquise, l'intégration graduelle des technicités minimisent les menaces ou les circonscrivent en des points particuliers où s'exerce la vigilance. Les premières semaines du marin ou du pompier ne sont pas les plus rassurantes, mais peu à peu les compétences se développent et rendent plus ferme devant l'imprévu. Longtemps, les métiers associés à des risques ont conféré une absence de considération sociale à ses membres, ainsi que des salaires peu élevés. De nombreux accidents du travail montrent à cet égard le prix différent de la vie et du risque selon les circonstances et les milieux sociaux. On connaît les revendications des syndicats à ce propos, notamment pour ce qui concerne les métiers du bâtiment ou de l'industrie. Seul le risque librement choisi est valeur. Il vaut pour l'attraction qu'il suscite, l'exaltation à l'affronter sur un terrain désiré.

IV. L'accident comme spectacle

Les médias jouent un rôle d'information et de résonance. En diffusant le fait d'accidents technologiques ou « naturels », et selon la manière

dont ils en rendent compte, ils en accentuent l'impact. Les informations divulguées font le tour de la planète par la presse, la télévision ou Internet, donnant un écho considérable à des événements qui seraient, sinon restés dans l'ombre, peu commentés. Les médias participent aussi de la fascination des catastrophes quand elles se déroulent au loin (Jeudy, 1990). *Crash*, le grand texte de Ballard, est sans doute le récit emblématique d'une passion sociale automobile pouvant aller jusqu'à la mort consentie, symptôme des relations contemporaines de l'homme à la machine. Ballard analyse la perversion de la mort automobile et son corollaire, la fascination des accidents ou les pèlerinages sur les lieux de catastrophes, jouissance morbide du regard. Commentant l'attrait social pour les courses d'avions ou d'autos, L. Mumford pointe chez les spectateurs l'attente de la mort, la promesse de l'accident dont ils seront les spectateurs privilégiés (1950, 262). L'accident, qu'il soit spectaculaire ou dilué dans la banalité des jours, comme la mort sur les routes, est l'une des voies royales de l'imaginaire social contemporain.

V. L'illusion de contrôle

On a souvent noté que le risque lointain est surévalué et, à l'inverse, le plus ordinaire, celui qui menace le

plus, nettement sous-estimé. Le contrôle du risque, ou plutôt le sentiment de le contrôler, est un élément majeur d'évaluation de l'action. Ce n'est pas la même personne qui conduit une voiture ou en est le passager. La possibilité d'agir soi-même a une incidence sur le sentiment de sécurité intérieure souvent corrélée à une sous-évaluation du danger. Les attentats du 11 septembre 2001 ont conduit des millions de personnes à prendre leur voiture plutôt que l'avion pour se déplacer, ce qui a probablement coûté bien plus de vies (Gigerenzer, 2009, 50).

Des recherches ont mis à jour une tendance commune à se considérer comme mieux protégé que les autres et moins enclin à se trouver un jour victime (accident, maladie, etc.). Ces derniers traits alimentent dans certaines circonstances un biais d'optimisme (Peretti-Watel, 2001, 199 sq.). à travers une série d'expérimentations sur l'illusion de contrôle, Ellen J. Langer (1975) oppose les situations d'habileté, de réflexion, dont le terme est relativement prévisible et soumis aux ressources de l'acteur, à des situations de hasard dont le dénouement échappe à toute volonté propre. Dans le premier cas, l'individu possède un contrôle effectif sur les circonstances de l'action, en revanche, dans le second, nulle intelligence particulière ne saurait modifier une issue tout entière sous la dépendance de données contingentes. L'illusion de contrôle naît lorsque le fait de hasard est

perçu comme relevant de l'adresse personnelle et que l'attente du succès est disproportionnée en regard des chances réelles d'obtenir le résultat désiré. Cette illusion est entretenue à son insu chez l'individu lorsque l'initiative lui est laissée, par exemple dans une loterie. Choisir entre deux billets plutôt que de s'en voir imposer un, suivre un joueur qui paraît sûr de lui plutôt qu'un autre hésitant, prendre un numéro familier plutôt qu'un numéro indifférent, ces circonstances donnent le sentiment d'être en partie maître de la situation, même s'il s'agit d'un jeu de hasard. L'individu ne subit plus passivement une conjoncture dont l'issue s'impose à lui, il pense y introduire une part de sa décision. La chance paraît un effet de sa compétence propre à choisir un billet de loterie. Le joueur qui souhaite atteindre un petit chiffre lance doucement les dés ou plus fermement s'il souhaite que sorte un chiffre plus élevé (Henslin, 1967). La croyance en la concentration, en l'efficacité du geste, en la sagacité du choix donne l'impression de construire sa chance grâce à son habileté.

Dans la relation personnelle au risque, la tendance est nette à se voir au-delà des moyennes et des normes, et de se sentir moins vulnérable que les autres face à telle ou telle menace. L'individu se considère comme meilleur conducteur que la moyenne, plus assuré d'aller vers le grand âge que les autres, etc. (Kahneman et al., 1981). La probabilité d'être malade

ou victime d'un accident est nettement sous-estimée. Plongé malgré tout dans ces situations, l'individu évalue sa chance de s'en tirer comme supérieure à celle de ses pairs. Il ne se voit pas mourir là où les autres sont à ses yeux plus exposés. Si on lui présente des récits d'accidents, il pense que lui aurait réussi à conjurer l'imprévisible. Si les échecs sont attribués à des facteurs extérieurs, indépendants de la volonté de l'individu, les succès sont souvent versés sur le compte des qualités personnelles. à l'inverse, s'agissant de juger la prestation des autres, les échecs sont couramment perçus comme la conséquence de leur manque de jugement, et leurs succès comme le fait de circonstances favorables (Millstein, 1993, 58 sq.).

VI. Le sentiment de sécurité

En septembre 1955, le comédien James Dean se tue au volant d'une Porsche sur une route de Salinas en Californie. Deux semaines auparavant, il tournait un spot publicitaire pour la sécurité routière dans lequel il disait : « Roulez moins vite. C'est peut-être ma vie que vous sauverez. » La majorité des automobilistes connaissent les dangers attachés à la conduite automobile, mais ils ne se sentent pas concernés. La

vitesse sur la route est souvent liée à l'illusion de « gagner » du temps, à des routines de conduite. Plus encore, elle témoigne d'un enjeu identitaire pour ceux qui s'efforcent ainsi, par ce bref moment de maîtrise, de s'immerger à nouveau dans une vie qui leur échappe. Jeu symbolique avec la mort pour se procurer le frisson d'exister, légitimer sa présence au monde par une issue favorable. Il s'agit d'éprouver la « puissance » attachée au fait de survivre, d'être au-delà des normes respectées par les autres tout en étant à la hauteur (Le Breton, 2007). Conduire vite, c'est se procurer le sentiment de reprendre sa vie en main et se gratifier personnellement d'un brevet d'excellence. Ce comportement au volant est par ailleurs nettement masculin, il rappelle aussi la dimension sexuée des conduites à risque, attacher une valeur à son existence par le fait de se moquer du Code de la route, même après avoir bu, penser être le meilleur conducteur, est un trait plutôt masculin, un rite de virilité. Pour certains, la route est l'occasion de prendre une revanche symbolique sur le sort.

Le sentiment de sécurité rend vulnérable, car il relâche la vigilance. N'avoir jamais eu d'accidents, se sentir à l'aise dans sa conduite, connaître parfaitement son trajet ne sont pas des garanties d'immunité. Le parcours régulier sur une même route risque d'amener l'automobiliste à une sorte d'automatisme de conduite et à une augmentation de sa vitesse, car il croit

connaître les segments dangereux de son trajet. Une forte majorité des accidents corporels ont lieu à moins de 15 km de chez soi, sur des trajets quotidiens. Le conducteur qui privilégie sa perception subjective des risques au détriment des panneaux de signalisation ou des informations soutenues par les campagnes de la prévention routière s'expose dangereusement au démenti du réel. Mais il traduit la tendance courante à surestimer ses compétences, à se montrer confiant dans ses manières de sentir le danger ou de le prévenir (Adams, 1995 ; Le Breton, 2003 ; Peretti-Watel, 2000).

La récusation de règles impersonnelles parce qu'elles sont considérées comme valables pour les autres mais non pour soi est un argument qui revient souvent dans la bouche des automobilistes. L'application de la loi est vécue comme une gêne intolérable dépossédant les conducteurs de leur évaluation propre des circonstances. Pour de nombreux automobilistes, le Code de la route n'est qu'une suggestion, et non un impératif. Il est l'objet d'une réinterprétation qui élargit d'autant la marge d'imprévisibilité des comportements que le Code cherche justement à juguler.

Chapitre III

Les sociétés du risque

« Les choses iront mieux lorsqu'il n'y aura plus personne. »

Cormac McCarthy, La Route.

I. Sociétés du risque

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, nos sociétés connaissent une sécurité et une vigilance jamais atteintes auparavant, pourtant elles sont loin d'être immunisées contre les atteintes à l'environnement, les catastrophes industrielles affectant notamment les centrales nucléaires, dissipant une mort lente et imprévisible, les attentats terroristes, ou les catastrophes « naturelles » que les implantations humaines rendent infiniment plus redoutables. L'amélioration des conditions d'existence a rendu davantage sensible encore aux reliquats de risque. Telle est d'ailleurs la thèse de U. Beck, nous

ne vivons pas nécessairement dans un monde plus dangereux qu'autrefois, mais la question du risque est désormais au cœur de nos sociétés et de l'existence individuelle. Les dangers ne sont plus les mêmes, leur virulence s'est déplacée. Des conditions d'existence moins précaires, une espérance de vie grandissante ne suffisent pas à désamorcer le sentiment de vulnérabilité.

Les individus vivent dans un univers de sens et non dans un monde régi par les statistiques. Les chiffres sur l'espérance de vie ne rassurent pas sur l'état de la planète. L'individualisation du sens dans nos sociétés détache l'acteur des anciennes solidarités et le rend plus isolé, marqué par un sentiment accru de fragilité. En outre, à la différence des risques encourus autrefois, ceux qui traversent aujourd'hui nos sociétés engagent désormais la planète entière et les conditions d'existence des générations à venir, et cela, en toute connaissance de cause. Les risques ont changé de statut et de nature, ils n'ont pas disparu. On ne craint plus aujourd'hui la fin du monde à cause de la colère de Dieu, mais on ne peut ignorer que jamais nos sociétés n'ont été à ce point exposées à l'hypothèse de menaces susceptibles de les détruire ou de les abîmer. En outre, si l'accident, ou le risque de manière générale, touche moins d'individus, tous sont exposés.

Des recherches sur la perception sociale des risques

montrent que le sentiment est courant de vivre aujourd'hui dans un monde plus dangereux qu'il ne l'était autrefois (Beck, 1999 ; 2001 ; Douglas, Wildavsky, 1982 ; Slovic, 1987). Chaque jour, de nouvelles alarmes résonnent. « De quoi sont effrayés les Américains ?, se demande M. Douglas dans les années 1980. De peu de choses sans doute, sauf de la nourriture qu'ils mangent, de l'eau qu'ils boivent, de l'air qu'ils respirent, de la terre où ils vivent ou de l'énergie qu'ils utilisent. Dans le délai étonnamment court d'une quinzaine ou d'une vingtaine d'années, la confiance envers le monde physique s'est détériorée. Autrefois source de sécurité, la science et la technologie font l'objet de doute. » (Douglas, Wildavsky, 1982, 10.) Autre constat, parmi de nombreux autres, venant de F. Ewald : « Depuis la plus petite imprudence jusqu'au risque nucléaire, en passant par la menace de l'agression, l'insécurité atteint un tel degré d'intensité et de généralité que, par une étrange régression, les hommes des sociétés les plus avancées, libérés des besoins, loin de pouvoir mener une existence enfin humaine, ont maintenant à défendre la vie en tant que telle contre tout ce qui peut la menacer. » (Ewald, 1986, 16.)

Dans l'ambiance d'incertitude née de la crise sociale et culturelle amorcée dans les années 1980, le souci de sécurité a pris une dimension politique considérable, se muant même en idéologie sécuritaire.

La libéralisation des échanges va de pair avec un sentiment croissant de vulnérabilité. D'innombrables populations sont jetées hors de chez elles à cause de conflits, de catastrophes naturelles, de raisons climatiques, économiques. En 2008, 36 millions de personnes ont ainsi été déplacées. On compte aujourd'hui autour de 16 millions de réfugiés. Les mers, les déserts ou les montagnes sont les ultimes frontières d'un monde déterritorialisé où demeurent encore pourtant des hommes et des femmes n'ayant plus nulle part où aller. Ils se heurtent aux politiques hostiles des sociétés les plus riches, beaucoup échouent sur les côtes sud de l'Espagne ou de l'Italie. Près de 10 000 d'entre eux ont perdu la vie en Méditerranée depuis 1988. La géographie est devenue une notion périmée pour une large partie du monde occidental, les autres vivent encore dans un univers physique, enfermés dehors, et sans appartenance, anachroniques. Ils sont les seuls à connaître la frontière, car ils l'emportent souvent par-devers eux du fait des contrôles policiers qui les renvoient à un territoire où ils sont devenus sans feu ni lieu. En ce sens, la frontière est désormais nulle part et partout là où ils sont. Les réfugiés, les déplacés, les clandestins sont une humanité jetable et dérisoire. Ce sont des « vies perdues » (Bauman, 2006 ; Agier, 2002 ; 2008 ; Butler, 2004).

La peur de l'autre induit la multiplication des murs

réels ou symboliques pour se protéger et rester entre soi (Brown, 2009). La dilution du sentiment du danger au fil du quotidien mobilise chaque habitant convié à la vigilance face aux colis suspects ou abandonnés (Foessel, 2010). La sécurité devient une revendication majeure des populations (Furedi, 1997).

Depuis une trentaine d'années, le discours autour du risque, entendu désormais comme synonyme de péril, envahit le champ de la médecine, de la politique, du droit, de l'économie, de la recherche scientifique, des sciences sociales, de l'écologie, de la climatologie, de la philosophie, etc., sans épargner le domaine de la vie quotidienne. Les médias relaient sans cesse les débats à ce propos, contribuant à en faire un souci majeur de notre époque, alimentant parfois des inquiétudes sans fondement ou dévoilant des zones de fragilité, impliquant une attention redoublée, portant sur la place publique des débats que les autorités concernées laissaient dans l'ombre. La question du risque sous différentes formes est l'une des préoccupations principales de nos sociétés contemporaines. Sa sphère ne cesse d'élargir sa zone d'amplitude, « de l'infiniment petit de la vie quotidienne jusqu'à l'infiniment grand du risque technologique majeur (Amoco Cadiz, Seveso, Three Miles Island...) avec en arrière-fond la catastrophe nucléaire. Nous sommes à l'âge d'une infinie sophistication du risque. La pente naturelle du risque est de proliférer partout ; le

risque a un mode d'existence allusif ; à la fois présent et absent, il se loge en toute chose », écrit F. Ewald (1986, 20).

Nombre d'objets ou de pratiques qui ne soulevaient guère d'objections encore dans les années 1960 ou 1970 sont désormais considérés comme des pratiques à risque : le tabac, le nucléaire, l'amiante, l'obésité, le surpoids, etc. L'affaire de la « vache folle » (ou plutôt de l'encéphalopathie spongiforme bovine) par exemple a contribué à une méfiance face au contenu de son assiette, et même à un autre regard sur l'animal comme le pointe G. Balandier : « La vache sort ainsi de l'imagerie familière et bénéfique dont elle a si longtemps bénéficié, et fait son apparition dans cet espace symbolique où la contamination, le mal, le malheur se manifestent ensemble par figuration » (Balandier, 2001, 157). Il en va de même des plantes (maïs, soja, tomate, pommes de terre...) entrant dans le cycle des aliments génétiquement modifiés, alimentant la suspicion née du caractère inédit de ces modes de fabrication dont les conséquences demeurent encore imprévisibles. On ignore les incidences de la diffusion par les pollens des gènes implantés dans des cultures étrangères, de même l'extension de la tolérance aux herbicides ou aux virus à des plantes indésirables, et les effets de l'invasion de plantes génétiquement modifiées dans la nature avec le risque de la diminution de la diversité génétique

dans l'écosystème. Nombre de scientifiques s'interrogent sur le risque de provoquer des résistances inverses chez les insectes, surtout quand les firmes saturent les plantes du maximum de résistances envers leur environnement pour s'emparer de parts de marché. La question des conséquences de ces mutations délibérées sur la santé de l'homme n'a pas été tranchée.

Nos comportements les plus anodins, dans la mesure où ils sont adossés à des technologies, possèdent un impact sur l'environnement, et donc sur la qualité du monde à venir des générations futures. Dans l'enchevêtrement des responsabilités, nul n'échappe à sa contribution, même minimale, à la pollution, en prenant sa voiture ou en montant dans un avion, en allumant son téléphone cellulaire ou son ordinateur. L'amplitude et la diversité des risques dans nos sociétés sont liées à un mode de vie et d'organisation. Malgré les dangers recelés dans le temps à venir, la difficulté à modifier les conditions d'existence de nos sociétés amène à repousser toute solution ou à établir des compromis où il ne s'agit nullement de mettre un terme aux périls pour les générations futures, mais à définir au plan international des seuils acceptables de nocivité. Manière de fermer les yeux sur le danger en renvoyant sa résolution à plus tard, à ces mêmes générations futures. Il sera toujours temps d'agir quand il sera trop tard. En dépit de la gravité actuelle de la

situation en matière de climat et d'environnement, et du fait que les choses empirent, les nombreuses conférences internationales tenues à cet égard n'aboutissent qu'à des décisions dérisoires maintenant un niveau croissant d'atteinte à l'environnement.

Quelle que soit l'ampleur de dangers que seul l'avenir peut révéler, le sort de la planète est de plus en plus entre les mains des hommes. De surcroît, de nombreuses populations à travers le monde aspirent à juste titre au même mode d'existence que celui des sociétés occidentales, accroissant encore la magnitude des dégâts sur l'environnement. Nous sommes aux antipodes de l'ancienne sagesse amérindienne pour laquelle seuls les enfants sont les possesseurs de la terre. Le taux de disparition annuelle des espèces est aujourd'hui mille fois plus rapide qu'avant l'ère industrielle. Trente pour cent d'entre elles auront disparu avant 2050 (Reeves, 2005, 13 ; Brosimmer, 2003). Le réchauffement de la planète induit la perte de 40 % de la banquise, et d'énormes icebergs se détachent. à ce rythme, l'Arctique sera à la fin du siècle un océan libre. La fonte des glaciers est un fait d'évidence pour les randonneurs ou les alpinistes. La hausse du niveau des eaux menace directement les Pays-Bas, le Bangladesh, la côte est des états-Unis, les deltas du Nil et du Mékong, des îles du Pacifique, des villes côtières britanniques, indiennes, japonaises, etc.

(Diamond, 2006, 749 sq.). Des catastrophes climatiques inédites se multiplient sous nos yeux : tempêtes, inondations, sécheresses, etc. Le climat est désormais une composante de l'histoire et de la politique.

La dégradation de l'environnement s'étend. Des satellites ont découvert au-dessus de l'océan Indien un nuage de pollution deux fois plus grand que la France, produit de rejets atmosphériques de l'Inde et de la Chine (Reeves, 2005, 59). Le Green Eastern Pacific Garbage Patch, une immense concentration de déchets plastiques dans l'Atlantique Nord, est aujourd'hui doublé par une autre au large de la Géorgie, de même dimension, l'équivalent de la surface du Texas comme la première. Cet univers est composé de plastiques d'usage courant (Le Monde., Hors-Série, bilan Planète, 2010). L'industrie chimique et d'autres ont libéré dans les terres, l'eau ou l'atmosphère maintes substances toxiques : insecticides, pesticides, herbicides, mercure, détergents, produits contre le feu, pour la réfrigération, etc. Les hommes et les animaux ingèrent en permanence des substances qui altèrent notamment les systèmes immunitaire et reproducteur.

La mondialisation, à travers son projet de dérégulation et d'établissement d'un marché mondial, accélère les effets de dégradation écologique. D'autant que les marchés sont désormais dominés par des

multinationales dont la puissance est nettement supérieure à celle de la plupart des états de la planète. Leur manque de transparence et leur quête éperdue de profit au détriment du reste les rend difficilement contrôlables. Elles alimentent de surcroît une surconsommation et une extension des technologies qui contribuent à l'épuisement des ressources (Broswimmer, 2003, 105 sq.). La croissance démographique accentue encore les problèmes en rendant nécessaire l'accroissement de la production et de la consommation. Certes, le mouvement de destruction des espèces et de dégradation de l'environnement est une longue histoire, mais le contexte de la mondialisation « pousse à un niveau planétaire des catastrophes environnementales qui n'étaient auparavant que régionales. Ensuite, en réduisant la nature au statut de simple marchandise qui s'achète et se vend sur le marché libre, le capitalisme rend universelle l'exploitation écologique » (Broswimmer, 2003, 88).

Pour U. Beck, nous sommes désormais dans une « société de risque ». L'urbanisation croissante de la planète et la production de dangers innombrables et souvent invisibles (radioactivité, pollution, nocivité d'un environnement, de l'alimentation, effets secondaires de médicaments, etc.) accompagnent le développement scientifique, économique et industriel. La mondialisation rend les sociétés inégales au plan des

conditions d'existence, mais solidaires en matière de risque, même si de criantes inégalités demeurent dans l'exposition aux dangers. Les plus pauvres sont toujours les plus vulnérables aux industries les plus polluantes ou les plus dangereuses en tant que classes sociales, pays ou zones d'implantation. Ils exercent les métiers ou les tâches les plus dangereuses, ils sont plus touchés que les autres par le chômage, les accidents, moins soignés, leur alimentation est de moindre qualité et peu encline au choix des produits les mieux contrôlés à cause de leurs coûts, leurs conditions de logement sont défavorables, l'éducation leur est plus difficile d'accès, et la possibilité de s'informer pour mieux se protéger leur est nettement plus mesurée. « Le prolétariat de la société mondiale du risque habite au pied des cheminées d'usine, à côté des raffineries et des usines chimiques des centres industriels du Tiers Monde » (Beck, 2001, 75).

Si les conditions sociales d'existence maintiennent des relations au risque relevant encore de profondes inégalités sociales et culturelles, les catastrophes « naturelles » ou technologiques, ou la conjugaison des deux comme à Fukushima, rétablissent une parité, elles frappent en aveugle, sans souci du riche ou du pauvre, même si les premiers sont davantage en mesure par la suite de reprendre le fil de leur existence antérieure sans trop de dommage. Des attentats à

l'image de celui du 11 septembre 2001 tuent indistinctement dans l'indifférence des statuts sociaux, des religions, des âges, des sexes... « La pénurie est hiérarchique, le smog est démocratique. L'expansion des risques liés à la modernisation – menaces portant sur la nature, la santé, l'alimentation, etc. – s'accompagne d'une relativisation des différences et des barrières sociales » (Beck, 2001, 65). Nous sommes désormais les membres d'une « communauté mondiale du risque » (Beck, 2003, 31). Ainsi, les Inuits du Groenland et de Sibérie, pourtant loin des lieux de production ou d'usage des produits chimiques, possèdent un taux de mercure élevé dans le sang, et le lait des mères inuites est saturé de toxiques : « La raison en est que l'alimentation inuit de base se compose de baleines, de phoques et d'oiseaux de mer qui mangent du poisson, des mollusques et des crevettes. Or, les produits chimiques se concentrent plus à chaque étape de la chaîne alimentaire » (Diamond, 2006, 782). Le monde est immergé dans la même fragilité et la même communauté de destin.

Rares sont les technologies dont les accidents n'induiraient pas un effet domino comme pour le nucléaire ou les industries chimiques. La mondialisation engrène les économies les unes avec les autres tout en délocalisant les centres de décision. Le sort du local se joue à un niveau global à des

milliers de kilomètres de là (Giddens, 1994). Au-delà de leur impact sur l'environnement, les avancées technologiques et scientifiques, du fait de leur enchevêtrement et de la mondialisation, introduisent des changements radicaux dans l'organisation du lien social et des références culturelles, ou dans les relations entre les états et les populations. Internet ou le téléphone cellulaire sont des exemples fascinants des transformations sociales induites par ces techniques dans la vie quotidienne d'une immense part de la planète. Les attentats terroristes, surtout à partir du 11 septembre 2001, ont eu des conséquences innombrables dans l'organisation des transports, aériens notamment, ou dans les relations entre différentes populations dans le monde, induisant même le fantasme d'une lutte entre une civilisation supposée chrétienne et une civilisation supposée musulmane.

Le mondial et le local ne cessent de se mêler, le statut du risque relève désormais souvent du « glocal », il enchevêtre le lointain et le proche, le global et le local. Les nuages toxiques n'ont guère le souci des frontières ou de la résidentialité des zones traversées. Les pollutions industrielles agricoles touchent la planète entière, la mer se remplit de déchets venus de partout ; le réchauffement climatique accéléré par les productions de gaz à effet de serre n'épargne aucun territoire et multiplie désormais les turbulences

météorologiques affectant des zones autrefois protégées. Une guerre nucléaire ou un attentat sur une centrale auraient des incidences incalculables sur la planète entière en termes écologiques, climatiques, sanitaires, sociaux, économiques, etc. Loin d'être des auxiliaires uniquement voués à la sécurité et à l'amélioration des conditions d'existence, la technique et la science sont aujourd'hui porteuses d'une lourde ambivalence.

Dans un monde où tout est relié, nul refuge n'est plus possible, et la menace peut prendre d'innombrables visages. Avec les attentats terroristes, le risque pénètre les moindres zones de la vie quotidienne et collective, même dans les lieux habituellement les moins exposés (avion, train, métro, restaurants, marchés, rues, centres touristiques, etc.). Les meilleurs systèmes de sécurité sont la plupart du temps impuissants devant une erreur humaine ou plus encore devant une intention délibérée de nuire. « L'idée de l'apocalypse s'est banalisée, fait partie du paysage de la vie quotidienne, mais n'oublions pas que comme tous les paramètres de risque, elle peut devenir réalité » (Giddens, 1994, 179). Tout voyageur n'ignore pas la dérision des fouilles dans les aéroports. Les technologies sont impuissantes face à des individus déterminés et prêts à mourir pour leur cause. De simples cutters ont permis aux terroristes de détourner les avions précipités sur les tours du World Trade

Center. Maintes techniques « artisanales » peuvent ainsi avoir une incidence tragique pour les populations civiles au cœur des villes sans qu'il soit possible de pressentir le danger. Avec le terrorisme, même le lieu en apparence le plus sécurisé ou le moins suspect d'un accident possible peut devenir le théâtre d'une tragédie si des hommes sont animés du désir de tuer le plus grand nombre.

Mais le terrorisme est aussi en mesure de recourir à des armes nucléaires, bactériologiques, chimiques, etc. Beck pointe par ailleurs les contradictions auxquelles sont confrontées les sociétés démocratiques : « La recherche dans ce domaine [de la prévention] se trouve [...] face à un dilemme : d'un côté elle doit anticiper et imaginer l'inimaginable, de l'autre cette volonté d'éclaircissement peut ouvrir la boîte de Pandore, et risque d'indiquer de nouvelles voies à d'éventuels terroristes » (Beck, 2003, 33). Or, ajoute-t-il, une lutte efficace contre le terrorisme est antinomique aux valeurs d'une démocratie. Les libertés ont été restreintes, la surveillance multipliée, les droits individuels menacés, surtout aux états-Unis, mais plus les populations se sentent menacées, plus elles consentent à une diminution de leur liberté. Au-delà encore, il est difficile de ne pas évoquer les tueries dans les rues par des hommes en proie au ressentiment, ou celles perpétrées dans leurs collèges ou leurs lycées par des adolescents ou de jeunes

adultes (Le Breton, 2011). Ce sont là aussi des événements imprévisibles et meurtriers venant rompre les bases de la confiance sans laquelle aucun lien social ne serait possible.

L'obsession du risque engendre parallèlement une demande de sécurisation qui nourrit parfois une idéologie sécuritaire. Une délinquance mineure diluée dans le quotidien accentue ce sentiment. Elle devient visible, parfois même spectaculaire en certains lieux. Elle n'est plus seulement associée à une pègre s'attaquant aux banques ou aux grandes fortunes, elle est perçue comme éparse dans la ville (de la bicyclette volée au sac arraché, etc.), même s'il faut nuancer les chiffres officiels et l'impact grossissant de certains faits divers (Mucchielli, 2007). L'amélioration des conditions d'existence a rendu chacun vulnérable. Quand il n'y avait guère de voitures, on ne risquait pas de se faire voler la sienne ou de la retrouver abîmée par un acte de vandalisme. Le niveau de vie de nos sociétés et les croissantes inégalités sociales multiplient les zones de fragilité.

Longtemps associée au Progrès, la technique est souvent meurtrière dans ses accidents (Bhopal, Mexico, Challenger, Concorde, etc.) et elle est sans relation aucune avec un progrès moral. Les centrales nucléaires se sont révélées nettement plus vulnérables que les experts ne le disaient. Les catastrophes à l'image de celle de Tchernobyl touchent des

populations considérables qui ne sont plus circonscrites sur un seul territoire mais sur de vastes étendues géographiques, et elles ne sont plus cantonnées dans le temps, elles le débordent à l'infini. Elles sont parfois irréparables pour une période qui dépasse l'entendement. Elles provoquent la création d'un hors champ dans le monde à travers l'absence, l'abandon de villages entiers, d'anciennes cultures, le vide des lieux qui les entourent, l'invisibilité de la menace de radiation (Alexievitch, 1998 ; Dupuy, 2006). D'immenses espaces ont été rayés de la carte lors de la guerre froide, notamment lors des recherches en matière d'armement nucléaire. Des « zones nationales sacrifiées » sont nombreuses aux états-Unis (Californie, Nevada, Utah), en Sibérie, etc. (Broszimmer, 2003, 119 sq.)

Nos sociétés sont entrées dans l'inconcevable et l'incertitude. Bien d'autres dossiers sont actuellement en débat : l'ingénierie du vivant avec notamment les interventions génétiques, les risques informatiques, les champs électromagnétiques, les nanotechnologies, etc. Mais pour les entreprises ou les états, la vigilance et la lucidité sont parfois écartées au regard de la concurrence. Des recherches interdites ici ne le sont pas ailleurs. Le risque économique incite à poursuivre les recherches dans l'ignorance des dangers. Ne pas être dans la course des avancées scientifiques et de leurs applications techniques est une menace

politique, économique, voire même militaire.

II. Catastrophes

Aux catastrophes naturelles s'ajoute une vulnérabilité aux circonstances plus directement sociale, liée au fait de la construction de logements ou de bâtiments industriels, voire de centrales nucléaires sur des sites inondables, à proximité d'un volcan, ou sur des lignes sismiques, etc. La catastrophe de Fukushima et de Sendai en 2011 a eu des conséquences tragiques du fait du lieu où la centrale nucléaire a été bâtie, et le littoral a pâti, comme à Kobe, de l'ampleur des constructions et de l'insuffisance des protections. La violence du tsunami de 2004 a été redoublée à cause de l'urbanisation des côtes, la destruction des récifs de corail et des mangroves, le réchauffement climatique, le retard des autorités thaïlandaises à prévenir du danger, etc. Avec la même force, les typhons font 17 fois plus de victimes aux Philippines qu'au Japon par exemple. Le séisme de magnitude 7 qui frappe Haïti en janvier 2010 fait 250 000 morts sans être pourtant d'une force exceptionnelle, mais il touche des édifices vulnérables et une population nullement préparée et livrée à elle-même pour affronter le pire avec des secours inexistants. Les pays les plus pauvres sont les plus durement touchés par les catastrophes. Parfois aussi la lenteur ou les

insuffisances des secours ajoutent à la gravité des circonstances. Il n'y a pas de lien direct entre l'intensité d'une catastrophe et son impact destructeur, car le milieu social et culturel où elle survient amortit ou multiplie les dégâts, de même la réaction des populations dans les moments qui suivent la tragédie (Ligi, 2009 ; Alexander, 2000 ; Erikson, 1994). Le degré de vulnérabilité sociale est une donnée essentielle pour comprendre l'ampleur des conséquences.

Comme l'observait déjà avec lucidité Rousseau dans la Lettre à Monsieur de Voltaire, à propos du tremblement de terre de Lisbonne (1755), les hommes vont eux-mêmes au-devant du malheur en refusant de croire que le danger va les frapper. « Sans quitter votre sujet de Lisbonne, écrit Rousseau à Voltaire, convenez, par exemple, que la nature n'avait point rassemblé là vingt mille maisons de six à sept étages, et que si les habitants de cette grande ville eussent été dispersés plus également, et plus légèrement logés, le dégât eût été beaucoup moindre, et peut-être nul. Tous eussent fui au premier ébranlement, et on les eût vus le lendemain à vingt lieues de là, tout aussi gais que s'il n'était rien arrivé. Mais il faut rester, s'opiniâtrer autour des mesures, s'exposer à de nouvelles secousses, parce que ce qu'on laisse vaut mieux que ce qu'on peut emporter. Combien de malheureux ont péri dans ce désastre pour vouloir

prendre l'un de ses habits, l'autre ses papiers, l'autre son argent. » [\[1\]](#)

L'ambivalence est aussi possible à travers l'usage économique et politique des catastrophes par les grandes firmes mondiales. N. Klein prend l'exemple de la dévastation de la Louisiane par le cyclone Katrina, sa gestion calamiteuse par l'administration Bush, qui aboutit à l'anéantissement du système scolaire public, à l'exclusion urbaine des populations les plus pauvres et à une vive spéculation pour la reconstruction. N. Klein prend d'autres exemples et notamment celui du tsunami de 2004. Les catastrophes, si elles dépouillent tragiquement des populations, sont éminemment profitables pour d'autres au plan économique et politique (Klein, 2008). L'auteur y voit une action concertée d'un « capitalisme du désastre » pour implanter une loi sans appel du marché à l'encontre des valeurs démocratiques et de l'intérêt des populations.

III. Enchevêtrement des responsabilités

Giddens pointe la fragmentation de la décision dans maintes composantes des entreprises et des technologies contemporaines, leur articulation

abstraite et infiniment complexe qui fait que la moindre action implique potentiellement une multitude de zones différentes d'engagements et de responsabilités. Prendre un avion implique la qualité professionnelle des entreprises qui en fabriquent les composantes, celle de l'entreprise qui les assemble, la qualité des sous-traitants qu'elle emploie, le souci de maintenance de la compagnie qui l'achète, des sous-traitants qu'elle sollicite à son tour, de la compétence des pilotes, de la fiabilité des systèmes de sécurité aéroportuaire, etc. Une immense trame articule chaque pièce de l'ensemble mais souvent dans leur méconnaissance réciproque et dans la dilution des responsabilités. Cette complexité et cette abstraction de l'engagement contribuent à détacher l'individu des conséquences de ses actes. Rarement un acteur, même au plus haut niveau, possède la lucidité de la portée de ses décisions et de leurs conséquences, toujours susceptibles de ricocher sur des faits imprévus. Giddens parle à cet égard de la nécessité de faire confiance à des systèmes abstraits qui engagent pourtant maints aspects du fonctionnement des institutions, la gestion de grands dispositifs technologiques ou humains.

L'affaire du sang contaminé est à cet égard un cas d'école. Qu'un donneur séropositif pour lequel le Sida n'est pas déclaré (mais séropositif) puisse transmettre le virus n'est établi qu'en 1985. En avril, il est avéré

que le sang chauffé destiné à la transfusion ne transmet ni le Sida ni l'hépatite. Mais les responsables du Centre national de transfusion sanguine, et la plupart de ceux des centres régionaux, poursuivent une routine meurtrière en continuant à prélever le sang dans les milieux « à risque » (prisons notamment) et à le distribuer non chauffé. C'est seulement en juillet 1985 que le ministère de la Santé fixe au début octobre de la même année la fin des remboursements des produits non chauffés. Les systèmes médical, administratif et politique se sont mutuellement défaussés, une pesanteur, doublée pour certains responsables d'une indifférence coupable, aboutit à la contamination de centaines d'hémophiles, de victimes d'accidents ou de femmes en couches par le virus du Sida et de l'hépatite après des transfusions. Des cas de Sida sont révélés parmi les hémophiles transfusés dès 1983. Au terme d'un procès, le directeur du Centre notamment est condamné. Des ministres sont inquiétés, mais ils ne seront pas condamnés. Les responsables ont servi l'institution en restant aveugles aux conséquences de leur manquement. « Responsable, mais pas coupable », déclare une ancienne ministre, choquant l'opinion, mais prenant acte de ce que le droit civil pose comme responsabilité le fait d'être à l'origine d'un accident sans l'avoir voulu, par exemple par la chute d'un objet d'une fenêtre sur la voie publique, la culpabilité n'apparaissant que s'il y a eu une volonté délibérée de nuire : faire tomber un

objet pour blesser un passant.

La complexité associée à la dilution des responsabilités amène à la catastrophe. La tragédie de Bhopal (1984) résulte ainsi d'une succession d'erreurs et d'omissions. Les employés administratifs n'étaient pas formés à la gestion de la sécurité, ils pensaient avoir le temps de prendre un thé avant de donner l'alerte maximale. Ils n'étaient pas compétents pour évaluer le degré de gravité de la situation. Les mesures d'évacuation n'étaient pas prévues ou inopérantes. Au-delà encore, l'isocyanate de méthyle n'avait jamais été analysée en termes de toxicité. H. Lenk, qui pointe ces dysfonctions, rappelle également l'absence de masques à oxygène et de sirènes d'alarme, une police et une population jamais averties du danger (Lenk, 2007, 33). La catastrophe fit 4 000 morts et plus de 300 000 personnes handicapées à vie. Plus se multiplient les niveaux essentiels de sécurité dans une activité ou un établissement et plus s'accroît la vulnérabilité du fait de l'interdépendance des systèmes et leur rétroaction, notamment en cas d'accident. On en arrive ainsi à l'identification d'« accidents normaux » (Perrow, 1984).

IV. Acceptabilité des risques

Certains risques sont socialement plus admis que d'autres. Une population peut tolérer dans son environnement la présence d'une centrale ou d'une industrie chimique dangereuse, car au-delà des informations sécurisantes données par les promoteurs du projet, elle échappe ainsi à une pénurie d'emplois dramatiquement vécue. Parfois encore, sur un autre registre, il faut accepter un risque et bien des désagréments sans savoir s'ils seront vraiment bénéfiques, comme la chimiothérapie d'un cancer ou une opération chirurgicale difficile, mais qui est la dernière chance de recouvrer une meilleure santé. Parfois, ce sont même des examens veillant à annuler un risque qui en appellent d'autres, comme dans le cas de la détection de la trisomie où l'amniocentèse identifie à coup sûr les fœtus porteurs de l'anomalie génétique mais provoquent un nombre de fausses couches supérieur à celui des trisomies.

Le sentiment de contrôler les événements est souvent une ligne radicale de partage. Les risques alimentaires ou sanitaires sont nettement moins tolérés par exemple que les risques routiers en dépit de la réalité des dangers. Environ 250 000 personnes meurent sur les routes chaque année dans le monde. En 2010, en France, 4 262 personnes sont tuées sur les routes, 44 000 aux états-Unis. Cette hécatombe et l'impact destructeur des voitures sur l'environnement sont de peu d'incidence sur l'opinion, malgré le fait qu'aucune

famille ne puisse se targuer de ne pas avoir perdu un proche.

La circulation routière provoque un tiers des émissions de gaz carbonique, l'un des agents responsables au premier chef de l'effet de serre. La pollution atmosphérique est à l'origine de 40 000 décès par an en Suisse, en Autriche et en France, la moitié de ces décès est directement imputable au gaz d'échappement des voitures. La circulation routière est responsable pour ces trois pays de 25 000 nouveaux cas de bronchites chroniques et de plus de 500 000 crises d'asthme (Le Monde, 2/9/2000). Les atteintes à l'environnement provoquées par les pollutions pétrolières maritimes (marées noires) sont des conséquences directes de la circulation routière. D'autres formes de pollution sont dues à l'accumulation des produits qui lui sont liés : carcasses de voitures, pneus, batteries, huile, etc. Le réseau routier détruit des paysages, des forêts, contribue au déboisement, à l'uniformisation de l'environnement et à une exclusion grandissante des piétons ou des cyclistes qui n'y sont pas prévus et qui ne les empruntent qu'en s'exposant dangereusement. Il génère le bruit sur toute son étendue, même dans les villes. Si l'autoroute est séparée des lieux de vie et représente pour les riverains une nuisance sonore et écologique, la route, elle, outre ces deux dernières nuisances, incarne une permanente mise en danger de

ses riverains et notamment des enfants. Mais nulle part l'interdiction de la voiture n'est à l'ordre du jour, car les risques sont socialement acceptés.

V. Informer

Le risque n'a plus les allures d'une fatalité ou d'un prix à payer au « Progrès », il s'accompagne d'une volonté de contrôle, de prévention. Il est au cœur des débats publics de nos sociétés, enjeu politique majeur et source de vulnérabilité des personnels politiques s'ils n'ont pas su suffisamment anticiper. Polémique, il est une surface de projection pour les différents protagonistes engagés dans sa définition, lieu de peur pour les uns et de fascination pour les autres, de surévaluation ou de dénégation. Il est difficile de mêler le discours critique à cet égard et celui qui vise plutôt à « un fonds de commerce » selon la formule de U. Beck. La crise de confiance touche désormais l'expertise scientifique. à maintes reprises, les experts ont tenu des propos radicalement opposés sur des probabilités de dangers parfois majeurs (emploi du nucléaire, statut des déchets nucléaires, réchauffement climatique, biodiversité, ogm, lignes à haute tension, prion, amiante, etc.), divergences et polémiques propres à attiser la méfiance et la peur.

Leur savoir ne fait plus guère consensus comme le

montrent de nombreuses affaires où leurs avis étaient compromis par leur appartenance à des groupes d'intérêts. L'estimation des risques nucléaires, par exemple, a fait l'objet de maints débats. Dans les années 1950, l'énergie nucléaire civile ne soulève guère de questionnement. La sécurité des centrales est mise en cause dans les années 1970 : traitement des déchets, risque d'accidents nucléaires, de dangers extérieurs venant altérer leur fonctionnement (tempête, incendie, attentat terroriste, etc.), possibilité que la production de plutonium ou d'uranium ne serve à fabriquer des bombes. L'incident de Three Miles Island, en 1979, cristallise les craintes des opposants au nucléaire même s'il ne fait aucune victime. Pour la première fois, un incident de ce type engendre une forte couverture médiatique. Il survenait quelques années après un rapport célèbre de scientifiques affirmant combien les risques provoqués par les centrales nucléaires étaient hautement improbables. Son porte-parole, Rasmussen, avait sérieusement calculé que le risque d'être irradié par une centrale nucléaire était moins important que de recevoir une météorite sur la tête. Quelques années plus tard, la catastrophe de Tchernobyl confirme les pires inquiétudes en rappelant que les catastrophes touchant le nucléaire ont des incidences inédites dans l'histoire humaine. Hiroshima a continué à tuer bien après la déflagration avec l'apparition de maladies, de leucémies dans les années 1950, de cancers dans les

années 1960. Le danger s'étale dans le temps sans qu'on sache encore qui en mourra ou qui survivra.

La société française est restée profondément marquée par une parole d'experts convaincus que les nuages mortels respectaient les frontières nationales et n'oseraient jamais toucher le territoire français. Ces divergences alimentent le discrédit. Plus que jamais la technique et la science sont recrutées pour des intérêts économiques qui ne sont pas nécessairement ceux des populations et se retournent même contre elles. L'expertise, elle-même, devient alors souvent complice dans la propagation des risques en balayant d'un revers de manche toute incertitude, puis, une fois la catastrophe survenue, s'efforçant d'en minimiser les conséquences. D'où ces débats contradictoires entre différents scientifiques dont le lieu d'énonciation de la parole n'est pas le même. « Les risques, écrit Beck, ont aujourd'hui une caractéristique nouvelle : ils s'inscrivent dans une construction scientifique et politique, et cela en un triple sens : la science devient cause (partielle), medium de définition, et source de solution des risques » (Beck, 2001, 341). Elle n'est plus le lieu d'une autorité sans faille, la différence s'est effacée entre le scientifique sachant tout et le citoyen émerveillé et confiant. La science est parfois requise contre elle par des associations et des citoyens qui savent mobiliser les chercheurs les plus indépendants.

Fondé notamment sur une analyse technique des

probabilités d'occurrence d'un événement et la mise en œuvre d'une rationalité, le savoir des experts est loin de celui des populations fondé sur d'autres critères d'appréciation, liés à la vie quotidienne, à leur proximité de l'objet, à leur connaissance du milieu, à l'évaluation plus ou moins juste de leurs aptitudes personnelles. Les uns et les autres n'ont pas les mêmes priorités, les mêmes vulnérabilités, ils s'inscrivent rarement dans la même dimension du réel. Si la perception du risque est aussi un fait social, les scientifiques ne sont pas au-dessus du lot, ils défendent à leur insu une position morale. Le risque est désormais un souci collectif, objet de polémiques, de discussions, d'informations. Les enjeux politiques et sociaux ont profondément transformé l'attitude des autorités. Après avoir longtemps considéré qu'il n'était qu'une affaire d'information, et nullement l'affaire de citoyens qui auraient projeté leurs fantasmes et leur irrationalité à son propos, elles s'efforcent désormais d'impliquer les acteurs sociaux sinon sur les décisions finales, du moins dans les débats qui les précèdent.

Les profanes sont d'autant plus engagés qu'ils ne font souvent plus confiance aux experts officiels, et qu'ils sont bien placés pour sentir dans leur propre corps les effets de pratiques ou de produits qu'ils dénoncent. Les perceptions profanes des risques ont longtemps été méprisées par les autorités scientifiques ou politiques au nom de l'ignorance des populations

concernées, de leur incompréhension des enjeux, de leur propension à l'imaginaire. Pourtant, nombre de situations ont montré que les alertes des profanes ont parfois été plus pertinentes dans leur dénonciation des risques que les atermoiements ou les dénégations des professionnels (Lupton, 1999 a, 109 ; Chateauraynaud, Torny, 1999 ; Slovic, 2000). Ainsi, par exemple, de l'amiante (Chateauraynaud, Torny, 1999).

L'efficacité contre le risque, en amont et en aval, implique que cesse le monopole des experts et que soit mise en jeu une conjugaison de compétences et d'usagers directement concernés par les débats et les décisions dans l'élaboration commune d'un horizon de sens et de valeurs afin de pouvoir agir. Aujourd'hui les experts sont nombreux, et les populations de plus en plus averties et soucieuses de se tenir au courant. Le partage commun d'un savoir sur le danger est une garantie de prévention, voire même d'arrêt de projets contestables ou, sur un autre plan, de la capacité d'une population bien informée à faire face en cas de catastrophe. Au regard de menaces potentielles encore informulables, le choix n'est pas simple et de multiples aménagements ou alternatives se laissent pressentir. Face à la pluralité des décisions possibles, il importe qu'une pluralité de points de vue s'exprime. « Les problèmes de décision publique touchant à la gestion des risques collectifs gagnent à être considérés comme des problèmes de décision en

univers controversé », écrit en ce sens O. Godard (2002, 53). Des modalités diverses d'organisation mettent en débat des citoyens, des scientifiques (souvent en désaccord entre eux) et des politiques (Callon et al., 2001 ; Juan, 2011, 212 sq.). K. Shrader-Frechette (1995 ; 1991) ou Douglas et Wildavsky arrivent à des conclusions proches et estiment que nul n'est au-dessus de la mêlée, toute connaissance est partielle et partiale et doit donc se mesurer à différents points de vue (Douglas, Wildavsky, 1982, 80).

VI. Le principe de responsabilité ou le catastrophisme raisonné

La prudence possède aujourd'hui une connotation péjorative, elle est associée à une attitude timorée, une volonté de camper sur des positions acquises sans se mettre en difficulté. La personne prudente ne veut pas « lâcher la proie pour l'ombre », elle préfère arpenter les allées déjà connues. La vertu grecque de prudence est d'une autre nature. Pour Aristote, « L'homme dont on peut dire qu'il est de bon conseil est celui qui sait trouver, par raisonnement, ce que l'homme peut réaliser de meilleur dans les choses soumises à son action » (Aristote, 1992, 250). En ce

sens, la prudence ne s'oppose pas au risque, elle le reconnaît et réfléchit à son propos pour prendre la meilleure décision et ne pas se jeter dans la gueule du loup. Aux antipodes de la frilosité, une telle attitude est revendiquée par un certain nombre d'auteurs au regard de l'ampleur des risques auxquels la planète est aujourd'hui confrontée.

Pour Hans Jonas, le pouvoir technologique, démesurément accru ce dernier siècle, en est arrivé à transformer en profondeur la nature en une matière fragile et menacée alors qu'elle est la condition de l'homme. Toute la planète est devenue un laboratoire à la merci d'une expérience qui tourne mal et dont les conséquences tragiques ne se feraient guère attendre. Le développement technologique ne peut se poursuivre sans mettre radicalement en cause la présence même de l'homme sur terre. La responsabilité mise en jeu implique les générations futures dont le souci implique la prise en compte d'un présent déjà menacé. L'accroissement des techniques vouées jadis à une relative amélioration des conditions d'existence en arrive peu à peu à rompre sa promesse et à annoncer une accumulation de dangers dans un jeu à somme nulle. Ce ne sont plus les débordements de la nature qui font peur, mais « l'impuissance à maîtriser la puissance » (Jonas, 1998, 50).

Face à l'ampleur des menaces, H. Jonas en appelle à une « heuristique de la peur » qui prenne en compte le

changement d'échelle des responsabilités et inclue désormais la planète entière et la qualité de vie de l'humanité. Il ne s'agit là en aucun cas d'une peur susceptible d'apparaître comme une faiblesse ou qui paralyserait l'initiative, elle est au contraire une méthode, un outil pour empêcher le surgissement de ce qui serait réellement la peur, l'émergence d'une irréversibilité tragique. La peur est ici une anticipation des menaces et un outil pour les prévenir en constituant une vigilance et une connaissance appropriées prolongées par des mesures politiques fortes. Elle prélude à la connaissance et à l'action. Elle rappelle l'infinie fragilité des hommes et de l'humain en général, et au-delà de son environnement. Le « principe espérance » n'est plus de mise, et Jonas en appelle au « principe responsabilité » afin de déterminer les enjeux éthiques des sociétés contemporaines.

Pour la première fois, une éthique doit prendre en considération l'ensemble de la condition humaine actuelle et à venir, et avec elle les conditions environnementales de son existence. C'est une éthique radicalement nouvelle, tout entière, fondée sur un principe de responsabilité face aux incidences d'une technologie longtemps restée secondaire dans la réflexion éthique, un « tractatus technologico-ethicus » (15). Au regard des incertitudes qui imprègnent les risques majeurs auxquels est

confrontée la planète, s'impose une éthique fondée sur « un principe qui ne soit pas lui-même incertain » (79). Jusqu'à présent l'éthique considérait la condition humaine et l'existence de la planète comme une donnée établie une fois pour toutes. Dès lors, il était possible de définir ce qui était bon pour l'homme et en conséquence les responsabilités à son égard. Le domaine de l'homme et celui de la nature étaient relativement séparés, la dimension sociale était comme une enclave dans un immense ensemble qu'elle transformait certes mais de manière limitée. Aujourd'hui, l'humanité se confond avec un monde saturé de technologies, et le sort des générations futures se joue déjà dans le présent. Avec Jonas, de manière radicale, le végétal et l'animal, c'est-à-dire l'environnement dans sa totalité, entrent dans une nécessité de reconnaissance et de protection. Non par fétichisme, mais par une volonté de mettre un terme à la dégradation du milieu.

La nature doit être protégée, car elle est la seule condition de possibilité de l'humanité et il n'y a pas d'autres lieux. Et les ressources naturelles sont foncièrement limitées et vulnérables comme l'attestent déjà l'ampleur des dégâts et leur inscription définitive dans la durée. Désormais, les dommages occasionnés à la nature et le choc en retour sur les hommes, et particulièrement pour les générations futures, engagent une éthique infiniment plus

ambitieuse. Les anciennes modalités de l'éthique sont mises à mal face à la magnitude possible des catastrophes, l'imprévisibilité des conséquences en cascade susceptibles de mêler les dégâts d'une technologie à l'autre dans un effet dominos qui en multiplie la gravité. « Nulle éthique antérieure n'avait à prendre en considération la condition globale de la vie humaine et l'avenir lointain et l'existence de l'espèce elle-même. » (26)

La persistance de la vie humaine est menacée, elle n'est plus une évidence, et elle appelle désormais l'obligation de garantir aux générations à venir un monde encore habitable. Au-delà de l'impératif catégorique kantien, un autre s'impose : « Agis de façon que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur terre » (30). Cette éthique sollicite moins l'éthique individuelle, encore qu'elle soit aussi engagée dans les activités de la vie quotidienne, qu'une politique publique ambitieuse et raisonnée. Elle implique une capacité de se projeter dans l'avenir afin de prévoir et de mesurer tout impact d'une décision. « Il faut davantage prêter l'oreille à la prophétie de malheur qu'à la prophétie de bonheur » (54), se pénétrer du sentiment de menace et identifier les zones de danger. Plus le temps passe, plus l'ampleur de l'irréversible s'accroît et plus les corrections ne sont que des pis-aller. D'où la nécessité de veiller à

mesurer les conséquences du commencement de toute entreprise technique, car ensuite l'enchaînement des circonstances rend difficile ou impensable un retour en arrière.

Dans les années 1950, J. Ellul (2004) a montré combien les technologies contraignent autant qu'elles servent, et imposent un enchaînement irréversible autour de leur usage. Les analyses d'Ivan Illich sont proches. « L'extension de la puissance est également l'extension de ses effets dans le futur. Il en découle ce qui suit : nous ne pouvons exercer la responsabilité accrue que nous avons dans chaque cas, bon gré mal gré qu'à condition d'accroître aussi en proportion notre prévision des conséquences. Idéalement, la longueur de la prévision devrait équivaloir à la longueur de la chaîne des conséquences. Mais pareille connaissance de l'avenir est impossible » (Jonas, 1998, 82). L'imprévisibilité va de pair avec la puissance de développement des techniques, et l'impossibilité de les apprivoiser et de les comprendre tant elles ne cessent de se transformer et de modifier en conséquence leur milieu et les attitudes à son égard. Les catastrophes ne touchent plus seulement l'espace, mais simultanément le temps. Après un accident nucléaire comme Tchernobyl ou Fukushima, les zones demeurent contaminées pour une échelle de temps impensable, de même d'ailleurs la transformation des déchets nucléaires en produits

inoffensifs. Le principe responsabilité implique que : « jamais l'existence ou l'essence de l'homme dans son intégralité ne doivent être mises en jeu dans les paris de l'agir ». Une telle attitude implique cependant un renversement face aux connaissances techniques et scientifiques : « Reconnaître l'ignorance devient l'autre versant de l'obligation de savoir et cette reconnaissance devient aussi une partie de l'éthique qui doit enseigner le contrôle de soi toujours plus nécessaire de notre pouvoir excessif » (33).

J.-P. Dupuy rappelle à ce propos, et de nombreux auteurs avec lui, que le « catastrophisme » ne vise nullement le « degré zéro du risque ». Ce dernier n'est qu'une croyance en une science toujours en progrès dont les applications techniques seraient soudain sans défaut. La tâche est plutôt de minimiser la possibilité d'irruption du danger. Le « catastrophisme éclairé » est une vigilance imposée par l'urgence et l'ampleur des enjeux, une responsabilité essentielle, c'est pourquoi « il faut garder les yeux fixés sur elle, sans jamais la perdre de vue » (Dupuy, 2002, 84), sans entrer dans la déploration, maintenir simplement une lucidité à la mesure des défis provoqués par la puissance des technologies contemporaines. J.-P. Dupuy dénonce à l'inverse les routines de pensée qui amènent à temporiser encore : « la catastrophe a ceci de terrible que non seulement on ne croit pas qu'elle va se produire alors même qu'on a toutes les raisons de

savoir qu'elle va se produire, mais qu'une fois qu'elle s'est produite elle apparaît comme relevant de l'ordre normal des choses [...] Nous avons acquis les moyens de détruire la planète et nous-mêmes, mais nous n'avons pas changé nos façons de penser » (2002, 84).

La simulation de la peur est l'inverse d'une attitude apeurée, elle est une méthode pour anticiper le pire et s'efforcer de le prévenir dans la mesure du possible et particulièrement en mettant un terme à certaines entreprises trop hasardeuses. C'est une sorte de pessimisme de méthode, en aucun cas moral, bien au contraire, car loin d'aboutir à la déploration, il prépare à l'action. « La prophétie du malheur est faite pour éviter qu'elle ne se réalise ; et se gausser ultérieurement d'éventuels sonneurs d'alarme en leur rappelant que le pire ne s'est pas réalisé serait le comble de l'injustice : il se peut que leur impair soit leur mérite. » (Jonas, 1990, 233). Si un certain nombre d'activités ou de recherches sont en effet porteuses de risques peut-être redoutables mais encore incertains, et qu'il vaut donc mieux s'abstenir que d'ouvrir la boîte de Pandore, à aucun moment Jonas n'entend mettre un terme aux avancées technologiques ou économiques, il en appelle plutôt à la notion de « prudence » comme « meilleure part du courage », sous une forme aristotélicienne, et comme « impératif de responsabilité » (Jonas, 1998, 338).

S'il y a un versant radical dans l'approche de Jonas s'agissant de risque touchant la survie de l'humanité, il exige plutôt un discernement, une prudence sans complaisance face à la poursuite des recherches ou de l'usage des technologies, et éventuellement l'abstention en cas de menace actuelle ou différée sur l'homme et son environnement. Le cloisonnement de la pensée, l'enfermement dans un enthousiasme technique sans réflexivité sur le présent et l'avenir, et dans le contexte d'enchevêtrement des technologies, serait un aveuglement. La responsabilité n'est plus seulement une mesure du passé, des conséquences d'une entreprise ou d'une décision, elle exige aussi de répondre des générations à venir et de l'état de la planète léguée aux enfants à naître. L'évaluation du risque dépend d'une construction sociale et culturelle, et donc d'une projection de sens et de valeurs qui ne fait pas l'unanimité et suscite plutôt des débats ou des polémiques. Au seuil de leur ouvrage, Douglas et Wildawsky déclarent : « Pouvons-nous connaître les risques que nous affrontons aujourd'hui et dans le futur ? Non, nous ne pouvons pas ; mais oui, nous devons agir comme si nous les connaissions » (1983, 1).

VII. Le principe de précaution

Le principe de précaution traduit un sérieux revirement symbolique au regard de l'ancienne fascination envers une technoscience associée à un imaginaire du Progrès rendant sa critique difficile à entendre. Un certain nombre de tragédies de ces dernières décennies portent le soupçon sur une science ambivalente dont il est désormais impossible de penser qu'elle n'est pas subordonnée à la technique comme le notaient des auteurs comme Ellul, Illich ou Anders, par exemple. Et les techniques se sont révélées vulnérables. On perçoit aujourd'hui les ambivalences et les dangers de la technoscience, notamment dans ses incidences sur l'environnement ou ses conséquences sociales et écologiques en cas d'accident. Surtout lorsque les nouvelles technologies sont employées dans un contexte économique de rentabilisation des investissements. Malgré les mises en garde de J. Ellul ou du Club de Rome, de ce que la toute-puissance est une fuite en avant aux conséquences toujours plus néfastes, la prise de conscience est tardive du risque et des conséquences actuelles et à venir des technologies contemporaines si elles ne sont pas maîtrisées. Certes, les imaginaires techno-prophétiques demeurent puissants, mais ils sont davantage sous contrôle.

La précaution est une méthode de pensée et d'action qui vise à empêcher d'avoir à prévenir des risques non anticipés. La déclaration des Nations unies sur

l'environnement de 1992, lors de la conférence de Rio de Janeiro, énonce qu'« en présence d'une menace de dommage grave ou irréversible, l'absence de certitude scientifique ne sera pas invoquée pour reporter l'adoption de mesures économiquement rentables visant à prévenir la dégradation de l'environnement ». Principe souvent réaffirmé sur des thèmes tels que la biodiversité ou le climat par de nombreuses conventions-cadres des Nations unies. Le principe de précaution est inscrit dans le traité de Maastricht et dans le droit français à travers la loi Barnier en 1995. Dans la Constitution, il figure dans la Charte de l'environnement depuis 2005 : « Lorsque la réalisation d'un dommage, bien qu'incertaine en l'état des connaissances scientifiques, pourrait affecter de manière grave et irréversible l'environnement, les autorités publiques veillent, par application du principe de précaution [...] à la mise en œuvre des procédures d'évaluation des risques et à l'adoption de mesures provisoires et proportionnées afin de parer à la réalisation du dommage. » Dans nos sociétés, son usage tend à être absorbé par le politique, mais il engage aussi le droit, les sciences sociales, l'économie, la philosophie, etc. Il est censé régir toute activité individuelle ou collective, la recherche scientifique, la mise en œuvre des dispositifs technologiques...

Le principe de précaution qui suscite nombre de

polémiques, ne serait-ce que par les ambiguïtés de formulations souvent différentes, est une tentative de redoubler de vigilance face aux conséquences imprévisibles de la recherche scientifique et de ses applications techniques, il entend exercer un contrôle sur l'incertitude de ses impacts environnementaux et humains. Il constitue une redéfinition de la technique dès lors qu'elle se révèle dans ses ambivalences et sa dimension d'imprévisibilité. Il prend acte de ce que la puissance d'action et ses conséquences débordent sur le moment les capacités de prévision et de contrôle. Il ne s'applique qu'à des situations d'incertitude. Il ne s'agit pas nécessairement de suspendre le développement de la recherche ou le déploiement des technologies, mais d'être attentifs aux conséquences de leur mise en œuvre. En ce sens, le principe de précaution est aussi « une condition de l'acceptabilité sociale du risque » (Ewald, 2008, 36).

Un constat l'accompagne, celui de l'ignorance propre à l'appréciation actuelle et à venir des risques d'une pratique ou d'une technique. Volonté de conjurer l'incertitude en identifiant des sources de danger qui ne sont pas encore connues, il implique selon son étymologie de prendre garde (*prae-cavere*). Il ne prétend pas à l'abstention, mais à l'exercice d'un doute méthodique bien propre à la « modernité réflexive » d'une société qui s'efforce de réfléchir aux

conséquences de ses actes. Il met en œuvre un dispositif de vigilance, une focalisation de la recherche sur les zones présumées sensibles et, si des vulnérabilités sont décelées, des mesures précises pour enrayer le danger possible. En son nom, des mesures sont souvent prises depuis les années 1990. Son application est coûteuse socialement et économiquement et doit être justifiée. La précaution, en outre, n'est pas la prévention qui, elle, implique des risques connus et une probabilité établie (par exemple les risques de pollution nucléaire). Elle concerne une hypothèse de risque qui sera peut-être réfutée. En l'absence de certitude, mieux vaut anticiper les possibilités de périls et se montrer circonspect. Elle met en œuvre un dispositif de veille et un processus d'ajustement face à des risques non avérés, susceptible de s'alléger et de se resserrer selon les circonstances.

Le principe de précaution est d'abord une garantie prise à l'encontre de dangers qui ne sont pas encore identifiés dans l'état actuel des connaissances, il concerne des questions d'environnement, de santé ou d'alimentation. Il autorise les pouvoirs publics à prendre les mesures nécessaires pour éviter l'irruption du danger, même (et justement pour cette raison) si les connaissances scientifiques manquent encore. L'incertitude actuelle ne dédouane pas les décideurs des conséquences futures de leurs choix si ceux-ci se

sont révélés dangereux. Dans le doute, il convient de prendre les précautions qui s'imposent pour que nul n'en pâtisse. Les décisions sont alors prises selon un contexte économique, politique, social et éthique. En ce sens, le principe de précaution aboutit à une déhiérarchisation du savoir et à une démocratisation plus large des débats. Il est l'un des derniers remparts à opposer à la fuite en avant de la mondialisation et de la quête passionnée de profit à tout prix.

Il est particulièrement sollicité lors d'introductions de technologies nouvelles ou d'une redéfinition du savoir amenant à percevoir de nouvelles dangersités là où un dispositif technologique donnait pourtant toute satisfaction. L'engagement du principe de précaution implique le Droit, et il distribue des obligations nouvelles aux scientifiques, à ceux qui mettent en œuvre les technologies liées aux avancées de la recherche, au personnel politique, aux responsables administratifs ou aux cadres qui les commandent pour leur établissement ou leur entreprise, etc. Toute action scientifique ou industrielle est désormais accessible à une action judiciaire. Le principe de précaution rappelle que l'incertitude ne dédouane pas les décideurs de leur responsabilité envers la communauté, même après la fin de leur mandat professionnel ou politique, ils demeurent comptables de ce qu'ils ont impulsé.

On l'a souvent noté, le principe de précaution implique que la preuve d'un dommage possible ne soit plus à la

charge des associations ou des personnes craignant les conséquences néfastes d'une entreprise sur leur santé, ce sont désormais les promoteurs qui sont contraints de démontrer la part raisonnable et contrôlée de risque de leurs projets. La production de la preuve exige par ailleurs un délai nécessaire à une expérimentation et à une meilleure connaissance du projet et de ses incidences sur le milieu ou les individus. Le temps de suspension des activités, ou la vigilance à leur égard, est simultanément une période de recherche et de controverses scientifiques et publiques à propos du niveau de risque encouru. La précaution n'est nullement une position d'attente, elle appelle à une recherche active de connaissance pour réduire l'incertitude et répondre aux questions soulevées par une recherche scientifique ou l'installation d'un dispositif technologique.

Le principe de précaution détache les activités scientifiques ou techniques de leur seule appréciation par leurs auteurs pour en faire également un motif de délibération sociale et politique, voire même juridique quand il s'agit de définir de manière normative l'état de la recherche à un moment donné, pour évaluer par exemple des responsabilités après un accident ou un désastre sanitaire. Il est par excellence un domaine de controverse et de polémique, car il sous-tend souvent non seulement des valeurs différentes, mais surtout des enjeux politiques et économiques parfois

considérables. Bien entendu, en dernière instance les scientifiques gardent la main, dans la mesure où ils sont les premiers artisans des procédures d'évaluation mises en œuvre pour valider ou non les applications techniques et sociales des découvertes les plus récentes. Mais l'inscription juridique du principe de précaution amène à un redoublement de vigilance des chercheurs, des responsables d'institution ou de la société civile, elle rappelle chacun à ses responsabilités.

Le principe de précaution ne s'applique qu'en situation d'incertitude, il ne faut pas le confondre avec des mesures de prévention. En 2010, le principe de précaution a été dénoncé à tort à plusieurs reprises pour des mesures concernant plutôt la prévention de risques connus. Le ministère de la Santé en 2009 a pris, à l'encontre de la grippe H1N1, des mesures coûteuses et contestables en surévaluant nettement les dangers. Quatre-vingt-quatorze millions de vaccins furent commandés, le tiers des réserves mondiales de Tamiflu, et 1,7 milliard de masques. Finalement, seule 10 % de la population française se fera vacciner. En Pologne, refusant de céder aux pressions des laboratoires pharmaceutiques, la ministre de la Santé ne commanda aucun vaccin. Finalement, le nombre de morts est proportionnellement le même en Pologne et en France. En août 2010, quand l'OMS déclare la fin de la pandémie de grippe A, 18 500 personnes en sont

morts, contre les 250 à 500 000 victimes annuelles de la grippe saisonnière. La ministre française a cédé à ce que G. Bronner et E. Géhin appellent une surestimation des faibles possibilités : « je crois ce que je crains » (Bronner, Géhin, 2010, 55 sq.). L'excès de précaution en la matière ne relevait pas du principe de précaution, car les risques de la grippe A étaient connus, mais ici nettement surévalués. Une autre contestation a porté sur la suspension des vols pendant plus d'une semaine à cause des nuages de cendres du volcan islandais Eyjafjöll qui survolaient l'Atlantique et l'Europe. Des millions de passagers furent bloqués dans les aéroports. Là aussi, il y eut un excès de précaution, mais en aucun cas la mise en œuvre d'un principe de précaution, puisque le danger des cendres sur les moteurs d'avion était connu.

Ambivalente, la précaution « peut manifester le sens le plus large des responsabilités par lequel des sujets décident de ne pas exposer autrui à des risques de dommages qui pourraient être graves. Elle peut aussi traduire le repli individualiste, l'ouverture du parapluie administratif, la fuite devant les responsabilités, bref le souci premier de se tenir à l'écart de toute mise en cause, de ne pas avoir à être mêlé au sort d'Autrui » (Godard, 1997, 26-27). L'une de ses dérives possibles est celle, pour les politiques, de coller à une opinion publique inquiète. Le principe de précaution a fait l'objet de maintes critiques ou de discussions (Ewald,

Gollier, de Sadeleer, 2009 ; Dupuy, 2002 ; Godard et al., 2002 ; Godard, 1997 ; Larceneux, Boutelet, 2005 ; Bourg, Schlegel, 2001 ; Bronner, Géhin, 2010). On a souligné qu'il conviendrait d'abord d'appliquer ce principe à lui-même pour modérer ses effets pervers. Si les uns le considèrent comme essentiel à la prévention du pire, d'autres le voient comme un obstacle à la recherche scientifique et aux avancées technologiques, une manière de se dédouaner à bon compte des conséquences de ses actions. Cependant, il ne s'agit nullement de mettre un terme à l'innovation, mais de la garder sous contrôle. Il y a en effet un paradoxe dans le principe de précaution s'il est érigé en impératif absolu sans souci des situations précises. On lui a reproché ce manque de clarté, mais justement, là est sans doute sa force d'être une notion sensibilisatrice laissant aux acteurs une marge d'appréciation sans en faire un principe aveugle aux circonstances particulières. S'il s'érigait en principe absolu, il perdrait toute pertinence. Il vaut comme formule générale à moduler selon les contextes.

Il ne peut être un principe mécanique appliqué à toutes les situations, il exige à chaque fois une appréciation précise des circonstances et des décisions appropriées. Des nuances s'imposent, relevant souvent de choix de valeurs, dans la mesure où il est aujourd'hui impensable d'interdire d'emblée des activités susceptibles d'avoir un impact nocif sur

l'environnement, sinon il faudrait par exemple interdire l'industrie automobile ou les transports aériens ou maritimes. Toute pratique doit plutôt rechercher le seuil de risque acceptable. « Il n'est pas plus raisonnable d'exiger des certitudes sur l'absence d'un dommage avant d'autoriser une activité ou une technique, écrit O. Godard, qu'il ne l'est d'exiger des certitudes sur l'existence d'un dommage pour commencer à prendre des mesures de prévention. La précaution doit s'inventer dans l'entre-deux borné par ces deux extrêmes » (Godard et al., 2002, 100).

La pratique de ce principe n'a de sens que selon les contextes et le poids des enjeux. Elle sollicite une application raisonnée et adaptée aux circonstances. L'approche souvent préconisée en termes de bénéfice-coût reste dans l'orbite du marché et de la seule économie. La question du sens et des valeurs ne rentre pas dans ces catégories marchandes. Elle implique plutôt quelque chose comme un goût de vivre qui ne se mesure en aucun cas en termes seulement économiques. Une autre limite de cette approche tient aux populations visées par le calcul, selon les enjeux spécifiques de la situation. Une équation bénéfice-coût favorable, mais pour qui ? Car selon les intérêts en présence, les avantages des uns se muent en pénalités pour les autres. Une minorité peut se retrouver bénéficiaire d'une situation au préjudice d'une majorité (Callon et al., 2001, 305). Une autre limite est

celle de la mesure du temps pris en considération dans l'évaluation du risque, le bénéfice est-il pour aujourd'hui, pour les années à venir ou prend-il en compte également les générations à venir ? Qui décide de l'équation coût-bénéfice ? Les politiques, les scientifiques, les citoyens, des commissions mixtes ?

La précaution doit être pesée pour demeurer en prise pertinente avec l'intérêt général, et ne pas lui nuire au nom d'un intégrisme de son application. Le recours au principe et son degré d'application exigent une conjugaison des compétences et un usage raisonné scientifiquement et socialement argumenté. Cependant, l'équation simple entre risques et avantages n'est jamais donnée d'emblée en ce que les groupes concernés par l'implantation d'une industrie dangereuse ou une centrale nucléaire ne vivent pas dans le même monde et n'évaluent pas leurs craintes à la même aune. Les responsables d'une entreprise, par exemple, qui vivent souvent à bonne distance des lieux avec en tête des enjeux économiques, sont loin des habitants qui y voient peut-être la possibilité d'une embauche, mais ne sont pas sans crainte pour leur santé ou celle de leurs enfants.

Certains chercheurs voient dans le principe de précaution une déclinaison plus nuancée du principe responsabilité de Jonas. Pour D. Bourg et J.-L. Schlegel par exemple : « Le principe de précaution suffit à gérer la plupart des risques importants que

couvre le principe de responsabilité, et il le fait de façon plus démocratique et avec moins de risque politique. » (Bourg, Schlegel, 2001, 169).

VIII. Critique de la prévention

Dans la santé, il y a aussi le salut. Sous une forme laïque ou religieuse, l'association demeure et vise à faire de la santé un principe supérieur dont il est le garant. Le salut tend à confondre la santé et la vie et à en donner la signification et la valeur la plus haute. La médecine dit aujourd'hui la vérité du corps, et en son sein un certain nombre d'« entrepreneurs de morale » crient au loup par conviction ou par intérêt (Becker, 198). Quand il se confond à une quête de « santé parfaite » (Sfez), le discours de prévention est parfois envahissant (Peretti-Watel, Moatti, 2009), il enveloppe la vie quotidienne de jugements de valeur et touche désormais bien des aspects de la santé sous une forme ou sous une autre, à travers les campagnes de prévention : cancers, obésité, tabac, alcool, Sida, mst, etc. Il est un mot d'ordre des politiques notamment pour le domaine de la santé publique. Souvent ambigu, il tend à moraliser des comportements, et il aboutit à désigner du doigt les récalcitrants (fumeurs, obèses...). Les campagnes visent à rendre

indésirables des comportements que l'individu estime nécessaires à son équilibre. Parfois, elles visent à le culpabiliser comme dans le tabagisme où il est souvent affirmé que celui qui fume doit en payer le prix. Elles tendent à centrer le discours sur l'individu sans mettre ses comportements en lien avec son histoire de vie et les données collectives qui l'influencent. L'individu est posé comme son propre ennemi, et il faut lui faire peur pour produire le renoncement : « Fumer c'est le risque du cancer du poumon ! » Crawford est l'un des premiers à avoir dénoncé ce principe qu'il nomme « the victim blaming ideology » (1977).

On voit ainsi apparaître ces dernières années dans les campagnes de prévention une rhétorique du dégoût qui stigmatise non seulement un comportement, mais surtout les personnes qui le pratiquent. Certaines campagnes désignent des populations en les présentant d'emblée comme des contrevenants peu fréquentables, incapables de se contrôler, et éventuellement dangereux. Ainsi par exemple, le renversement du statut de fumeur amène au remplacement dans les spots des anciennes icônes de la beauté ou de la virilité en femmes négligées et prématurément usées et en hommes décatis, les uns et les autres de peu d'attrait à cause de leur tabagisme présumé : « fumer, c'est comme lécher un cendrier ». P. Peretti-Watel et J.-P. Moatti (2009, 34) évoquent une campagne américaine contre l'obésité où

un homme à double menton et mal rasé se pend à un chapelet de saucisses. Le discours de prévention n'est pas toujours innocent, en faisant basculer des comportements autrefois pensés comme ordinaires (fumer, bien manger par exemple) dans le pathologique, ouvrant ainsi des marchés considérables aux industries pharmaceutiques ou agroalimentaires ou à d'autres intérêts économiques.

La perception du risque pour la santé n'est nullement une appréciation objective des menaces, sinon dans l'abstraction des statistiques, mais plutôt la conséquence d'une projection de sens et de valeur sur certains événements, certaines pratiques, certains objets. Quiconque entend argumenter sa passion de l'alcool ou du tabac évoque un proche ou un ami grand buveur ou grand fumeur mort cependant très âgé ou encore en bonne condition physique malgré son âge. Et il a la conviction bien enracinée que ce proche ouvre le chemin qui sera nécessairement le sien. Le risque est balayé d'un trait d'humour. « Encore un verre que les médecins n'auront pas » ; « Je me grille une cigarette et une minute de vie », etc. L'enquête inpes de 2008 montre que 34 % des personnes considèrent que les médias exagèrent les risques du tabagisme pour la santé. Les statistiques évoquées en matière de cancer ou autre menace à conjurer sont abstraites. Elles ne touchent l'individu que sur un mode probabiliste, elles ne lui disent rien de sa condition

singulière. Et personne ne pense se confondre avec les statistiques. Chacun sait qu'il n'y a pas dans l'existence un pourcentage particulier de mort, mais une seule mort, indivisible. Nul ne meurt à 40 %, car la mort ne fait pas dans les détails.

La définition du risque relève d'une construction sociale, elle en possède le caractère à la fois historique et polémique. La perception du risque n'est pas un décalque dans la conscience du péril encouru à persévérer dans telle conduite, elle se mêle toujours à la subjectivité des représentations sociales et culturelles. Les formes de dangers pointées renvoient en profondeur aux modes de vie, aux valeurs collectives, elles reflètent une morale en acte, une vision du monde. La disposition à prendre des risques ou à les refuser, voire à les ignorer tout à fait, ne répond pas au même partage d'une classe et d'une culture à une autre. La mesure « objective » du risque est donc une fiction politique et sociale, elle n'est pas la même selon les critères d'évaluation morale, elle se nourrit d'un débat permanent entre les différents acteurs concernés, car elle implique des conséquences économiques et sociales parfois considérables.

La perception du risque est une mesure personnelle du danger, elle relève d'une signification propre, non d'un aveuglement ou d'une prétendue irrationalité. L'individu sait le plus souvent reconnaître les dangers qu'il

encourt à persister dans ses conduites, mais il n'imagine guère s'en défaire sans que son existence tout entière vacille. Le comportement est nécessaire à son équilibre, il remplit une fonction paradoxale de protection même s'il hypothèque peut-être l'avenir. Comme tout remède, il est un pharmakon, c'est-à-dire aussi un poison. Mais sans lui, il ne pourrait pas continuer à vivre. Pour nombre d'acteurs, seul compte le présent et non un hypothétique futur.

Les campagnes de prévention s'attachent à convaincre les populations de leur méconnaissance des risques « réels » encourus dans la poursuite de tel comportement et de la justesse de l'appréciation savante fondée sur les statistiques. Appuyées sur des données épidémiologiques, ces campagnes parient sur une logique d'intérêt, fondée sur une vision purement rationnelle de l'homme. Si l'on démontre que telle habitude alimentaire est néfaste pour la santé ou que l'absence de préservatif lors d'un rapport sexuel avec un partenaire inconnu expose à la contamination du VIH, le discours rationnel ne doute pas un instant que l'individu ne change ses manières d'être. La décision est transformée en équivalent d'une stratégie économique pour le meilleur gain.

S'il s'agit de renoncer à des plaisirs élémentaires, nourrissant le goût de vivre, pour un bénéfice hypothétique, ce gain de sécurité n'est pas nécessairement perçu comme enviable à ce prix.

L'homme n'est pas uniquement à la recherche du profit ou de la santé, il n'a pas toujours une attitude de petit épargnant : il aime aussi jouir de son existence sans regarder le prix à payer. Il vit dans le présent qui seul est tangible. La vie réelle se déroule dans une autre dimension, loin de ce genre de calcul ou d'un utilitarisme propre à l'Homo œconomicus, qui ne sont que des éléments dans une décision qui implique bien d'autres données, comme la valeur attribuée à une action, le plaisir pris à l'accomplir, la présence des autres à ce moment, l'ambivalence de l'individu, sa recherche de transgression, etc. Le modèle rationnel de l'évaluation du risque est une fiction rassurante, mais éloignée des événements. Il est d'abord un modèle économique qui souligne davantage un idéal particulier de conduites que des attitudes permanentes et bien enracinées : souci de prudence, peur du risque, etc.

Cet homme rationnel et utilitaire, archétype de la mesure et de la prudence, du souci de soi, de l'épargne, ressemble à un entrepreneur un peu frileux pour qui tout risque résonne comme synonyme de menace. L'analyse des prises de risque dans différents domaines d'application montre que tout acteur puise ses raisonnements et ses imaginaires dans des logiques sociales et culturelles fondées sur ses manières de vivre et ses valeurs personnelles. Les comportements que la médecine cherche à éradiquer

au nom de la santé publique sont souvent justement des refuges ou des réponses pertinentes d'ajustement au milieu. En outre, ils sont souvent associés au plaisir, à l'épanouissement personnel qui les rend d'autant plus difficiles à combattre. Mais le discours médical voit plutôt la culture comme une addition d'éléments remplis d'erreurs à rectifier par l'argumentation ou la peur. Il parie sur « l'utilitarisme subjectif » (Sahlins, 1980), une approche en termes de choix rationnel qui appauvrit la symbolique.

Dans l'existence réelle, l'affectivité des acteurs est toujours première et se subordonne à une rationalité, toujours modulée, reformulée selon les circonstances. Parfois, la nuance d'un « je sais bien, mais quand même », coupe court à tout autre argument. Averti du danger qu'il court, l'acteur persiste dans sa conduite à cause du plaisir qu'il y prend et de son enracinement dans son identité, par son refus qu'on lui dicte ses faits et gestes, ou parce qu'il considère que les autres ne sont pas lui et qu'en ce qui le concerne il ne craint rien : « cela n'arrive qu'aux autres ». Dans la vie courante, la connaissance des risques peut être aussi une incitation au pire par goût de la transgression, jouissance redoublée par le fait de jouer son existence, de se moquer des conseils et de l'effroi des autres (Le Breton, 2000, 2003).

Le comportement que le médecin souhaite proscrire au nom d'une évaluation normative de la santé a des

bénéfices secondaires essentiels à l'équilibre de vie du sujet : le fait de boire, par exemple, favorise une détente personnelle, diminue l'anxiété ou le stress, permet de se retrouver entre amis, de lutter contre le désarroi, l'échec, la solitude. Les propriétés pharmacologiques de l'alcool renforcent son recours. Dans maintes circonstances de la vie sociale, le fait de boire ensemble signe la convivialité, l'abandon des rôles sérieux de la vie quotidienne pour un moment de relâche des contraintes allant avec le rire et les plaisanteries. Le partage de l'alcool accompagne les rencontres ou les repas, les échanges à la sortie du travail, la sociabilité du voisinage... Un succès, un anniversaire, une naissance, un mariage, une promotion, une retraite... se fêtent autour de quelques bouteilles. Le partage d'un verre est en soi un acte de communication, une confirmation essentielle des uns et des autres autour d'un « totem » commun.

Loin d'être tenue comme une conduite à risque, l'alcoolisation est à l'inverse perçue comme une technique de contournement du risque suscitant un état d'esprit propre à engager dans l'action. Elle est clairement identifiée à la suppression magique des défenses psychologiques susceptibles de provoquer une réticence en remplaçant le stress par l'euphorie. Elle dissipe les scrupules qui prélevaient à l'entrée dans l'action en générant un sentiment de toute-puissance et de jubilation. Mais si elle le prédispose à

surévaluer ses capacités à surmonter l'épreuve, elle diminue à son insu ses moyens. Son sentiment de toute-puissance risque de rencontrer de plein fouet le démenti du réel et de l'exposer à des suites fâcheuses.

Pour les jeunes générations, l'alcool bénéficie de l'aura des choses valorisées par les adultes, mais encore défendues ou limitées. En consommer entre copains procure le sentiment délicieux de la transgression et accentue la complicité. Exploration relativement contrôlée du vertige, l'alcool participe de la convivialité juvénile, il lève les inhibitions, met en condition pour jouir pleinement de la fête. Il donne l'assurance nécessaire à une soirée réussie. Avec lui, on « s'éclate », on « délire », on « se réchauffe ». Ces dernières années voient apparaître une nouvelle pratique, bien différente des anciens rites de virilité, où il s'agit au contraire de s'alcooliser le plus rapidement possible pour atteindre le coma. Ne plus être là, se défaire de toutes les contraintes de l'identité dans une sorte de blancheur (Le Breton, 2007).

L'obésité est aussi dans la ligne de mire de la prévention depuis quelques années. L'industrie pharmaceutique n'est pas étrangère à cette volonté de moraliser la nourriture. Le surpoids, autrefois valorisé comme indice de bonne santé et d'un mode de vie de « bon vivant », est requalifié comme « maladie » ou « problème de santé publique multipliant les risques de

cancer ». Pourtant, le fait de manger en abondance, et d'être obèse ou en surpoids, par exemple, permet de lutter contre la peur, la solitude, la souffrance. Bien manger insère dans la continuité d'une culture, renvoie à l'enfance et au rapport à la table familiale, à la cuisine maternelle, au père, aux pairs. Le plaisir qui lui est associé est plus enraciné dans la santé que la privation qui isole le sujet, le désigne du doigt, le frustre, l'enferme dans la déploration. Si elle éteint le goût de vivre, la privation fragilise le sujet, le rend plus vulnérable à la maladie en le rendant moins attaché à la vie.

La prévention implique que le surinvestissement de la nourriture trouve ailleurs une dérivation pour ne pas altérer le goût de vivre. L'obésité traduit un manque à être, c'est là que la prévention doit agir pour être efficace. La prévention d'un comportement à travers une campagne revient souvent à « blâmer la victime » au risque qu'elle refuse de se reconnaître dans ce qu'elle perçoit comme une moralisation, un jugement de valeur sur son mode d'existence (Poulain, 2009, 246 sq.). En outre, elle tend à prolonger la stigmatisation, elle la redouble en attirant l'attention de l'ensemble de la société sur le comportement à proscrire ou à modifier.

L'obèse refuse de jouer le jeu, mais il doit payer le prix du mépris pour manquement aux valeurs du travail sur soi. Dans un monde où le corps devient la matière

première de la fabrique de soi, il est celui qui oppose un ventre mou à l'impératif de cisèlement de son corps, là où les autres sont dans le souci constant d'avoir un corps pour soi et à soi, susceptible de la reconnaissance sociale la plus large, il affirme ostensiblement son indifférence. Il continue à faire de son anatomie un destin, et il le revendique souvent. L'obésité est pour l'homme ou la femme une forme inconsciente de refus des contraintes d'apparence, et même d'identité dans cette volonté troublante de disparaître de soi. Depuis quelques années apparaît une résistance au discours de dénigrement de la corpulence, certains obèses revendiquent la légitimité de leur comportement alimentaire ou de leur apparence. Loin de se sentir coupables, ils affichent leur obésité comme une manière heureuse de vivre et de profiter de l'instant. Le discours médical est dénoncé comme une moralisation portant des jugements de valeur sur des comportements dont seuls les individus sont comptables. à leurs yeux, leur dignité n'est en rien affectée par leur poids, et à leur tour ils récusent les impératifs de minceur ou de diététique portés notamment par le marketing et le discours médical.

IX. Prévention du vih

La prévention des mst ou du Sida ne coule pas de

source, car elle comporte un risque abstrait pour la santé et un risque plus immédiat pour la relation à l'autre, voire même pour l'identité. Le sexe sans protection est un moyen de renforcer la confiance et l'attachement, la recherche d'un préservatif apparaît en ce sens comme une ombre portée à la confiance en l'autre et à la magie de la rencontre ou de la relation amoureuse. Sinon, une méfiance s'instaure à différents niveaux : si l'autre veut se protéger, c'est qu'il est peut-être séropositif, ou bien il croit que je le suis et ne me fais pas confiance, ou bien encore la relation est éphémère et il ne souhaite pas prendre de risque. Le préservatif peut être ainsi une source de désenchantement et de doute. Il est décrit souvent comme désagréable, séparant du corps de l'autre, introduisant un calcul dans la passion, etc. Souvent, amour rime avec abandon à l'autre, dans la conviction que si l'autre aime de manière égale et qu'il est séropositif il le dirait forcément : l'expérience montre la naïveté d'un tel raisonnement. Non seulement parce que l'un des partenaires ignore parfois son statut sérologique, mais aussi parce que l'on peut être convaincu à tort que si l'autre ne demande rien c'est par indifférence. Le non-dit est source de terribles malentendus. Les formes de protection sont étroitement liées au contexte affectif de la relation sexuelle, et notamment du fait d'avoir un (e) partenaire stable ou occasionnel, connu ou non, d'en être ou non amoureux, etc. (Bochow, 1993).

Les études autour du risque vih-Sida et d'autres maladies sexuellement transmissibles montrent que les acteurs se protègent en bâtissant un mauvais objet autour de stéréotypes associés à certaines catégories sociales (l'« homosexuel », le « toxicomane », la réputation d'être « à partenaires multiples »), selon ce qu'ils imaginent de leur éventuel partenaire, sa condition sociale, son orientation sexuelle, son usage de produits psychoactifs, sa réputation, etc. Ils construisent également des représentations de leur corps ou de leur sang comme plus forts, etc. Autrement dit, le risque vih-Sida se déduit de sa bonne mine ou non. Une personne séropositive se dénoncerait d'emblée par ses attitudes, ses habitudes. Sa dangerosité sauterait aux yeux. La prévention est plutôt fondée sur le choix du partenaire, la confiance générée, son apparence saine, etc.

Le jeune, particulièrement, construit sa protection sur des croyances personnelles plus ou moins étayées par une culture locale, il définit ainsi le pur et le dangereux. Quand il déclare « faire attention », le propos ne vise nullement l'usage du préservatif, mais une appréciation au jugé du ou de la partenaire. Pour d'autres, la protection se satisfait du fantasme que seules certaines pratiques sont à risque et qu'il suffit par exemple d'éviter la pénétration (ou qu'elle demeure partielle) ou l'éjaculation dans le corps du ou de la partenaire pour être protégé. D'autres populations

développent d'autres représentations encore pour se protéger ou dénier leur maladie (Douglas, Calvez, 1990 ; Jeolas, 2007 ; Peretti-Watel, 2000 ; Pollak, 1988 ; Mendès-Leite et al., 2001). L'homosexualité répond en outre à des définitions variables selon les sociétés. Dans les cultures méditerranéennes « n'est considéré comme homosexuel que celui qui se laisse pénétrer, jamais celui qui pénètre. Tant qu'on associe le Sida à l'homosexualité, comment alors faire comprendre aux partenaires actifs qu'ils courent un risque [...] alors qu'ils ne peuvent tout simplement pas imaginer comment avoir attrapé le virus » (Pollak, 1988, 44-45). Pollak analyse également les disparités sociales au regard de la prise de risque, et notamment la vulnérabilité des milieux sociaux les plus défavorisés.

Plus rarement, c'est en toute connaissance de cause que certains entendent partager par amour le sort d'un(e) partenaire sidéen ou séropositif. Le jeu avec la mort est alors délibéré, poussant l'érotisme à son point ultime, une recherche de l'excitation à travers le frisson. Pour les homosexuels, il est sans doute aujourd'hui l'une des composantes de l'identité personnelle, une manière de composer avec sa différence et son érotisme sans que les conduites soient dictées par la médecine, l'hygiène ou un souci de protection de soi vécus comme contraires à la sexualité (Le Breton, 2003). Le jeu ambivalent avec la mort intensifie la jouissance, lui donne un frisson

supplémentaire. Pollak (1988) a insisté autrefois sur la difficulté d'une fraction de la population gay à renoncer à un mode d'existence qui participe en profondeur de son identité.

Depuis quelques années, le barebacking (littéralement « chevauchée à cru »), c'est-à-dire la revendication de rapports sexuels non protégés, apparaît dans la communauté gay. Les partenaires se contactent notamment sur les sites de rencontres d'Internet. La demande touche surtout une population entre 30 et 40 ans, mais elle n'épargne pas les plus jeunes. « Elle semble se valoriser autour de trois pôles : la recherche de rapports de pénétration anale non protégés plus passifs qu'actifs, les échanges de liquides sexuels, des pratiques de soumission dans le cadre du sexe en groupe » (Lévy et al., 2005, 148). Le refus des préservatifs s'appuie sur le sentiment qu'ils diminuent le plaisir, et qu'après une vingtaine d'années de safe sex, la lassitude gagne. Les soirées bareback se développent, elles signifient des relations sexuelles impersonnelles et à partenaires multiples dans les backrooms, sans souci du statut sérologique des participants. Internet est devenu un haut lieu de mise en relation d'adeptes d'une sexualité qui se refuse à prendre en compte le risque pour y voir plutôt un jeu de transgression propice à un élargissement du plaisir. Mais non sans ambiguïté quand des séropositifs « plombent » des séronégatifs naïfs ou inconscients du

danger, ou eux-mêmes en quête d'un jeu avec la mort accroissant le mouvement du désir. Dans certains cas, des séropositifs poursuivent délibérément la visée de « plomber » des jeunes séronégatifs, mais, inversement, des jeunes indemnes de toute contamination la recherchent avec passion dans le but de rejoindre l'une des matrices mythologiques de la culture gay depuis l'apparition du Sida.

La prévention exige de s'inscrire dans une démarche de reconnaissance de la nécessité de l'objet pour l'équilibre existentiel de l'individu et de ses raisons de s'obstiner à un comportement qu'il sait être préjudiciable à sa santé. Si elle se meut en entreprise morale de stigmatisation, elle est vouée à l'échec. Elle requiert de se tenir au plus proche des acteurs pour les comprendre et définir alors, sans les prendre de haut, une politique de communication qui les sollicite sans les repousser à travers une information juste et sereine, accessible et bien documentée. Pour R. Massé, une telle entreprise exige de répondre à une série de questions : « Quelles sont les limites acceptables de l'entreprise visant à convaincre le citoyen d'adopter les comportements préventifs [...] ? Dans quelle mesure les professionnels de la santé publique sont-ils tenus de respecter des valeurs populaires perçues comme des freins à la prévention ? Bref, à partir de quels critères peut-on affirmer qu'il est mal de vouloir du bien » (Massé, 2003, 2). Le propos

est de rompre avec une parole d'autorité tenue par les experts dans une logique utilitariste et de réfléchir à une prévention qui prenne acte de la légitimité de leurs comportements pour les acteurs tout en donnant d'autres solutions. La tâche est alors de concevoir une action qui les implique à la première personne, délibérative, claire sur les objectifs poursuivis (Massé, 2003 ; Peretti-Watel, Moatti, 2009). L'une des tâches prioritaires est de développer la compétence préventive de chacun à travers un souci de cohérence entre la fin et les moyens et la reconnaissance de chaque citoyen comme acteur.

Notes

[1] Rousseau, Œuvres complètes, Gallimard, coll. « La Pléiade », 1959, vol. IV, 1061-1062.

Chapitre IV

Les passions du risque

« C'est comme si ma vie m'était à chaque seconde donnée, comme si ma vie me devenait à chaque seconde plus sensible. Je suis vivant. Je suis encore plus vivant. Je suis toujours vivant. Je ne suis plus qu'une source de vie. »

Saint-Exupéry, Pilote de guerre.

I. Le risque comme passion

Dans la vie quotidienne et au-delà dans les activités technologiques ou scientifiques, économiques ou politiques, le risque est associé plutôt au danger, mais s'il est librement choisi, alors, à l'inverse, il est perçu comme motif d'épanouissement, occasion de se mesurer à une situation inédite, ressource pour redéfinir son existence, éprouver ses capacités personnelles, rehausser l'estime de soi, ou encore

obtenir une reconnaissance des autres. Le risque délibérément pris est une école de caractère. En lui se loge une intensité d'existence, une attente passionnée. Il culmine dans les activités physiques et sportives dites à risque, mais il se trouve aussi dans maintes circonstances de la vie quotidienne où l'individu remet en question ses routines personnelles ou professionnelles. Le risque est un outil pour bouleverser la fixité des choses, les positions établies, ouvrir de nouvelles pistes. Ce goût de l'aventure ou du risque a déjà été pointé par Simmel (1989), Goffman (1974), Ball (1972), Jankélévitch (1963) ou par Trasher chez les jeunes délinquants (1963). Klausner (1968), dans un ouvrage collectif : *Why Man Takes Chances : Studies in Stress-Seeking*, observe avec d'autres auteurs cette quête passionnée de stress dans différents domaines, mais d'un stress en quelque sorte heureux, car il est décidé par les acteurs qui recherchent le frémissement de l'action, l'intensité d'une expérience nouvelle, la confrontation à soi-même dans une sorte d'épreuve passionnée. La montée d'adrénaline évoquée ici est synonyme d'exaltation et d'épanouissement et non de tension, de peur.

Les travaux menés aujourd'hui autour de la « société du risque » analysent le risque sous un signe négatif, sous l'égide des dangers liés à la puissance de nos sociétés contemporaines. De manière tacite, le risque est perçu comme un élément néfaste de l'existence,

une menace insidieuse et mauvaise que l'homme se doit de fuir. Source de peur, d'angoisse, de fantasmes, il est posé en repoussoir au sein du lien social. Ces analyses laissent en friche le constat que le risque est parfois le fait d'une passion singulière, d'une jouissance qui se mue en mode de vie. Il peut être valorisé par l'individu dans certains domaines de son existence, malgré une conscience relative du danger qu'il court. Le refoulement collectif de la mort et de la précarité, l'illusion de toute-puissance qui guide nombre de ces démarches lui confèrent une valeur redoublée dès lors qu'il est choisi en toute connaissance de cause comme un espace de souveraineté. écarté de la sphère collective comme menace, il en vient à jouir de l'attirance guettant toute action interdite, il appelle la transgression.

S'il est librement choisi, le risque est un chemin de traverse pour reprendre en main une existence livrée au doute, au chaos ou à la monotonie. Lors d'une activité de loisir ou de défi personnel, le risque est une sorte de réserve où puiser du sens, rehausser le goût de vivre ou parfois même le retrouver après l'avoir perdu. Dans les activités physiques ou sportives, ou les longues expéditions de marcheurs ou de cyclistes à travers le monde, ou de marins sur les mers du globe, d'alpinistes entreprenant des courses difficiles pour eux ou solitaires, le risque n'est pas recherché pour lui-même, mais il est un ingrédient nécessaire de

l'entreprise, il en donne la valeur et le sel, il en accentue la mémoire. La confrontation à l'incertitude du cheminement est une garantie de reconnaissance sociale ou d'épanouissement personnel, une manière de faire ses preuves.

Un certain nombre de sports ou d'activités physiques impliquent la présence d'un risque : courses automobiles, alpinisme, tauromachie, etc. Le risque n'est pas l'intention première, mais il accompagne la pratique et peut aboutir à la blessure ou à la mort du pratiquant (Le Breton, 2003 ; Bour, 2007). Dans les années 1980, nombre d'activités physiques et sportives encourageant la quête de sensations, valorisant le risque, font leur apparition dans les sociétés occidentales. Aujourd'hui, elles connaissent un vif succès en termes d'images pour les médias et de participation des individus : sport-aventure, raids, courses d'orientation, marathons, courses ultras, parcours de natation en longue distance, triathlons, tri-triathlons, chute libre, rafting, canyoning, trekking, alpinisme, escalade, parapente, courses d'endurance, défis de toutes sortes... Exploration méthodique des limites physiques dans un équilibre toujours prêt à se rompre, ces activités prodiguent la dépense et l'ivresse et rassurent l'individu sur ses ressources personnelles, sur sa capacité à faire face à l'épreuve, elles donnent un sentiment de force intérieure à celui qui maintient le cap malgré les forces contraires.

Ces activités touchent surtout des représentants des classes moyennes ou privilégiées qui disposent de moyens, de temps et souffrent d'employer leur capacité sur un registre professionnel limité (Ferrero Camoletto, 2005 ; Lavolette, 2011 ; Le Breton, 2000, 2003 ; Lyng, 1990 ; Mitchell, 1983 ; Rinehart, Sydnor, 2003). Ils disent le manque de stimulation pesant sur leur existence surprotégée par le confort technique de nos sociétés et les routines dorées de leur emploi. La sécurité induit en contrepoint la recherche d'une intensité d'être qui leur fait défaut d'ordinaire. Ce sont en outre surtout des hommes qui investissent ces pratiques mettant en œuvre des capacités de résistance, d'acceptation de la douleur ou de la blessure, la volonté d'être à la hauteur, le goût du risque, de contrôle de la peur, etc., valeurs traditionnellement associées à la « virilité » (Messner, 1990 ; Messner, Sabo, 1990 ; Young, 1993 ; Penin, 2006 ; Le Breton, 2003).

Les sensations inhérentes à des activités non dénuées de risques sont d'autant plus sollicitées que le reste de la vie est pacifié, l'existence familiale et professionnelle à l'abri de toute crainte. Pour briser les routines, « retrouver ses sensations », le jeu avec le risque est une voie royale. Ces activités physiques et sportives dites à risque sont revendiquées comme une manière de retrouver le sel de la vie dans une société trop sécurisante, ce sont des tentatives d'évasion hors

du quotidien. L'individu pénètre une autre épaisseur de son existence, il se sent passionnément vivant, il éprouve la sensation d'accéder au réel. S. Lyng, auteur d'une étude ethnographique sur un groupe de parachutistes (1991), décrit leur sentiment d'entrer soudain dans une hyperreality, un monde infiniment vivant qui projette le reste de l'existence dans la grisaille. Le temps de l'épreuve est une suspension radicale des contraintes de l'identité et des routines de la vie quotidienne et professionnelle, il est un « dimanche de la vie », une durée pleine où la responsabilité d'être soi est à tout instant sollicitée, où l'individu ne doit plus rien aux autres dans sa progression. Ces activités sont des manières de se mettre hors du temps pour revenir ensuite à la temporalité ordinaire avec un sentiment d'accroissement personnel (Le Breton, 2003).

Aux yeux du pratiquant, l'incertitude recherchée n'est jamais un aveuglement. Elle demeure dans la sphère de contrôle dont il se sent capable, même s'il surévalue parfois ses compétences ou se heurte à des conditions extérieures difficiles. Elle est la garantie d'un engagement où il est loisible de donner le meilleur de soi, en ayant le sentiment de construire chaque seconde de sa progression. Elle l'autorise à développer ses habiletés, ses réflexes, à s'épanouir dans l'action, à construire un légendaire personnel. L'individu doit se sentir à la hauteur de ses décisions,

acteur des circonstances. Plus un passage soulève de difficultés tout en restant à sa mesure, plus il se sent renforcé et heureux de l'avoir affronté, et plus est puissant son rendement symbolique en terme identitaire. La multiplication des activités physiques et sportives à risque va de pair avec une société où, pour un nombre grandissant de nos contemporains, vivre ne suffit plus. Il faut éprouver le fait de son existence et faire ses preuves par soi-même pour décider de la valeur de son existence.

II. La nouvelle aventure comme nouvelle pratique sportive

Depuis une vingtaine d'années, les « aventures » largement subventionnées se sont multipliées (Le Breton, 2000, 2003), soutenues par une logistique considérable, souvent d'ailleurs sur les traces d'illustres prédécesseurs, l'acteur maintenant un contact permanent, via notamment le téléphone portable, avec sa famille et son équipe de soutien. Même si les dangers demeurent jusqu'à un certain point, il est difficile de ne pas percevoir là une sorte de virtualisation de l'aventure. Une logistique permanente évite à l'aventurier une immersion dans l'intériorité et

l'inconnu. Les conditions de sa progression sont sans cesse sous contrôle, ses états d'âme sont déployés aux heures de grande diffusion, souvent lors des grands rendez-vous quotidiens de la télévision le midi ou le soir, et l'arrivée soigneusement orchestrée en ce sens pour la satisfaction des sponsors. D'innombrables moyens techniques sont prêts à être mis en œuvre au moindre souci. Nous sommes dans la simulation de l'aventure, ou plus exactement dans un spectacle sportif qui cherche l'alibi de l'aventure sans en avoir les moyens, sinon dans la caricature. L'aventure n'a jamais été dans l'exploit de longue haleine, mais dans l'incertitude radicale du cheminement, la solitude, la confrontation à l'intériorité et à la peur dans le doute de chaque instant. L'aventurier d'autrefois ne disposait pas d'un agenda saturé dès le lendemain d'une entreprise devenue désormais un « exploit ». Le risque est présent, mais il est mis en scène et exploité comme argument publicitaire.

La nouvelle aventure est une forme contemporaine de spectacle sportif qui met en valeur un individu dans un engagement physique de longue haleine où le risque de mourir n'est pas négligeable et parfois même au cœur du projet. Dans les années 1980, elle s'est imposée comme un gisement fertile et significatif de la mythologie occidentale. Traverser des déserts ou des zones arides avec le moins de matériel possible, faire

le tour du monde n'importe comment, pourvu que ce soit difficile et dangereux, descendre des rivières ou des fleuves sur des milliers de kilomètres, traverser les mers les moins calmes en ramant, en nageant, en canoë, avec l'esquif le plus fragile, en ulm, etc. Il s'agit souvent d'une volonté bien masculine de briser la « virginité » des espaces, de « dompter » des sommets ou des océans, d'être les « premiers » à les avoir « conquis ». On y retrouve en effet des valeurs associées traditionnellement à la « virilité » : le courage, l'endurance, la résistance à la douleur, l'affirmation de soi, etc. Des femmes, en nombre moindre, y participent (Reverzy, 2001), même si leurs propos ne diffèrent guère de ceux des hommes.

Comme tout spectacle, les différentes séquences du déroulement de la « nouvelle aventure » doivent peu au hasard, elles sont longuement préparées, appréhendées dans leurs détails. Elles relèvent d'une forme nouvelle de professionnalisme qui implique simultanément la dimension physique et celle de son enregistrement par media interposés. Le nouvel aventurier s'efforce de maîtriser le risque en un lieu et un temps donnés, accueillant l'action précise qu'il a conçue, il ne tolère pas la surprise. Il sème le risque sur son chemin après l'avoir créé de toutes pièces et longuement pesé, analysé avant de faire une demande de financement aux sponsors. La mort possible est l'alibi qui rend admissible la simulation du risque. Sous

les feux des projecteurs, les néoaventuriers donnent à vivre par procuration un grand frisson à une société hantée par la sécurité, mais que fascinent d'autant plus l'accident, la catastrophe, l'affrontement métaphorique ou réel à la mort à travers l'épreuve quand il concerne les autres (Le Breton, 2000, 2003).

III. Créer de l'intensité d'être

La concrétude des éléments renvoie à l'accentuation du sentiment de soi dans l'épreuve. Dans la douleur, la souffrance, le harcèlement, l'individu éprouve son existence avec une folle intensité. Le jeu avec le risque multiplie ses sensations et le sentiment d'échapper à sa condition ancienne, de se remettre pleinement au monde. Cette mise en danger de soi pouvant aller jusqu'à l'ordalie, la quête de sensation, le stress seeking (Klausner, 1968), la flow experience (Csikszentmihalyi, 1977), le jeu paradoxal avec la douleur qui réintroduit avec force une ambivalence que nos sociétés cherchent en vain à éliminer sans jamais y parvenir. La douleur ressentie est une butée d'existence, une garantie pour pouvoir vivre après avoir surmonté une adversité créée de toutes pièces (Le Breton, 2010). Un sentiment de jubilation, d'alliance avec le monde, de réenchantement de l'existence se

noie ainsi dans cet affrontement aux limites. Une créativité personnelle redevient possible dans un corps-à-corps grisant. L'évocation de la montée de l'adrénaline est devenue au fil du temps un cliché pour évoquer l'effervescence intérieure de l'individu. La popularité de ces activités physiques et sportives, leur commercialisation en émoussent sans doute le tranchant (Ferrero Camoletto, 2005). Elles participent de l'air du temps et les images de ces pratiquants sont parmi les plus utilisées dans le marketing.

Dans sa version la plus radicale, qui n'est pas la plus partagée, cette passion de la « limite » est une recherche du point ultime où prendre ses marques pour se sentir enfin contenu (containing), soutenu (holding). Dans l'affrontement physique au monde, l'individu cherche ses marques, s'efforce de tenir entre les mains une existence qui lui échappe. Les limites de fait prennent alors la place des limites de sens qui ne parviennent plus à s'instaurer. à travers la frontalité de sa relation au monde, l'individu moderne cherche délibérément des obstacles ; en se mettant à l'épreuve, il se donne l'occasion de trouver les repères dont il a besoin pour produire son identité personnelle. En s'affrontant au pire, il cherche à gagner le meilleur, à convertir sa peur, son épuisement, en détermination du caractère. S'il sort indemne de l'épreuve, il possède l'impression grisante d'être garanti (Le Breton, 2000, 2003).

Les risques pris dans l'exercice de sa pratique ne sont pas aveugles, ils sont argumentés, enrobés de bonnes raisons. L'adepte trouve des justifications (Raveneau, 2006 a, 613 sq.) lui permettant d'aller au-delà, de tenter une figure inédite, d'affronter une vague plus dangereuse, d'escalader un sommet malgré une météo difficile, etc. La prise de décision s'alimente dans le désir d'expérimenter ses ressources pour en ressentir une exaltation supplémentaire. Une banale technique de neutralisation psychologique du risque consiste dans le fait de comparer le risque encouru dans la pratique sportive avec celui qui accompagne la vie quotidienne sans épargner personne. L'ambivalence se traduit par la conscience du danger, mais avec simultanément la conviction qu'il y a plus dangereux encore, comme de traverser une rue. Ces formes de banalisation du risque s'appuient largement sur la conviction que celui qui les énonce est au-dessus du lot et qu'il aura lui (ou elle) la faculté d'échapper au pire. à celui qui a la conviction d'avoir l'étoffe, il est censé ne jamais rien arriver de sérieux.

IV. Goût du risque chez les jeunes générations

Nombre d'activités physiques et sportives des jeunes générations prolongent de façon ludique la quête de

réel des conduites à risque. Elles sont des manières de se sentir enfin vivant, à travers les efforts physiques, la fatigue, la douleur, le pressentiment du danger. La peau, la sueur, les sensations physiques, la douleur musculaire sont des accroches au monde permettant d'éprouver la consistance de soi. Même si les points de départ sont d'un autre ordre, les activités physiques et sportives à risque de certains adolescents ne sont pas éloignées des conduites à risque à travers le goût d'aller au plus loin qui les caractérise, une passion de l'excès. Mais elles sont socialement valorisées, non seulement par les jeunes générations qui y trouvent un terrain d'émulation et de communication, mais aussi par l'ensemble de la société qui y voit une affirmation ludique de la jeunesse. Les valeurs de courage, de résistance, de vitalité, etc. y sont louées, abondamment exploitées par les campagnes de publicité ou de marketing. Dans une société de compétition, de performance, les jeunes générations sont enclines à investir avec engouement les activités physiques et sportives dites « à risque » où le jeu avec la limite est une donnée fondatrice. Elles y connaissent une forme incontestable de narcissisation en alimentant la conviction d'être au-dessus du lot, virtuose, et de faire partie des élus. Le corps-à-corps avec le monde s'établit en des lieux et des circonstances que le jeune décide et qui demeurent sous son contrôle, à la mesure de ce qu'il présume de sa compétence.

Le jeune éprouve dans ses réalisations physiques ou sportives un sentiment d'évidence, de création et de détermination personnelle (Bell, Bell, 1993 ; Le Breton, 2007 ; Lightfoot, 1997). La peur ainsi surmontée induit la jubilation d'avoir réussi et de posséder une étoffe qui n'est pas le fait des autres. à travers ses prouesses, il a le sentiment d'exister dans le regard des autres. Il cherche à savoir qui il est, jusqu'où il peut aller trop loin. Il expérimente ses ressources dans un sentiment d'épanouissement.

V. Les conduites à risque des jeunes

Le risque est aussi pour les jeunes générations une ressource pour se constituer comme sujet. Le déni de la mort, du danger, le souci constant de la sécurité font de la mise en péril de soi une ultime possibilité pour s'approprier une relation personnelle à son existence dans un monde dans lequel le jeune ne se sent pas reconnu. Les jeunes sont aujourd'hui privés des orientations que possédaient encore leurs aînés, ils ne sont plus des héritiers, mais de jeunes hommes ou femmes ayant à inventer leur chemin. Les références sociales et culturelles se multiplient et se concurrencent, elles se relativisent les unes les autres, induisent un brouillage, une confusion. Elles

ajoutent pour le jeune la difficulté de s'appuyer sur elles pour élaborer une matrice d'identité propice et consistante. Il n'y a plus de fondements assurés et consensuels de l'existence.

L'expression « conduites à risque » réunit une série de comportements disparates mettant symboliquement ou réellement l'existence en danger. Leur trait commun consiste dans l'exposition délibérée du jeune au risque de se blesser ou de mourir, d'altérer son avenir personnel, ou de mettre sa santé en péril : défis, tentatives de suicide, fugues, errances, alcoolisation, toxicomanies, troubles alimentaires, vitesse sur les routes, violences, délinquances, relations sexuelles non protégées, refus de poursuivre un traitement médical vital, etc. Les conduites à risque mettent en danger les potentialités du jeune, elles menacent ses possibilités d'intégration sociale, et elles aboutissent parfois, comme dans l'errance, la « défonce » ou l'adhésion à une secte, une volonté de rompre avec les contraintes de l'identité dans une volonté de disparition de soi (Le Breton, 2007). Certaines sont inscrites dans la durée (toxicomanie, troubles alimentaires...) ou résultent d'une tentative unique liée aux circonstances (tentatives de suicide, fugue, etc.). La propension à l'agir qui caractérise cet âge marque la difficulté encore à s'assurer du sentiment de sa valeur propre, à mobiliser en soi des ressources de sens pour affronter les cassures d'existences sur un autre mode. L'agir

est une tentative psychiquement économique d'échapper à l'impuissance, à la difficulté de se penser, même s'il est parfois lourd de conséquences. Les termes de conduites à risque relèvent du vocabulaire de la santé publique. Notion statistique et sociologique, elle ne prend pas en compte la perception du risque ou de la notion même de risque pour le jeune. Le danger inhérent à ses comportements lui paraît de peu de poids au regard de son mal de vivre ou de sa volonté de tester qui il est.

Les conduites à risque renvoient à la difficulté de l'accès à l'âge d'homme, à la souffrance d'être soi lors de ce passage délicat. Elles sont largement dépendantes de la trame affective qui marque le développement personnel. L'adolescent mal dans sa peau est d'abord dans une souffrance affective, même si sa condition sociale et son sexe ajoutent une dimension propre. Seules son histoire personnelle et la configuration sociale et affective où il s'insère sont susceptibles d'éclairer le sens de son comportement. Les comportements du jeune sont souvent le symptôme d'un fonctionnement familial, d'une carence affective, d'une maltraitance, de tensions avec les autres ou d'un événement traumatique comme l'abus sexuel par exemple. Ils répondent à une douloureuse volonté de bouleverser les routines familiales et d'être reconnus comme « existant ». Mais souvent aussi, le jeune se cherche et ne sait pas ce qu'il poursuit à

travers ces comportements dont il voit pourtant combien ils troublent son entourage et le mettent lui-même en danger.

Chez les filles, les conduites à risque prennent des formes discrètes, silencieuses (troubles alimentaires, scarifications, tentatives de suicide...), là où chez les garçons elles sont des expositions de soi (et éventuellement des autres), souvent sous le regard des pairs (violences, délinquances, alcoolisation, vitesse sur les routes, toxicomanies...). Si les filles font nettement plus de tentatives de suicide, les garçons se tuent davantage en recourant à des moyens plus radicaux (pendaison, arme à feu). Des filles se retrouvent néanmoins de plus en plus immergées dans des comportements traditionnellement associés aux garçons (Aït el-Cadi, 2003, 2005 ; Rubi, 2005). Les conduites à risque touchent des jeunes de tous les milieux, même si leur condition sociale y imprime sa marque. Un jeune de milieu populaire mal dans sa peau sera plus enclin à la petite délinquance ou à une démonstration de virilité sur la route ou avec les filles qu'un jeune de milieu privilégié qui aura par exemple un accès plus facile aux drogues.

La question du goût de vivre domine les conduites de risque des jeunes générations. Ces jeunes entendent se révéler à travers une adversité créée de toutes pièces : recherche délibérée de l'épreuve, inattention

ou maladresse dont la signification est loin d'être indifférente. Une nécessité intérieure y domine. Les conduites à risque sont une interrogation douloureuse sur le sens de l'existence. Elles témoignent aux yeux du jeune d'un temps qui paraît figé avec le sentiment que rien jamais ne changera. Elles le manifestent dans les addictions ou simplement les répétitions de mise en danger de soi, l'emprisonnement dans un temps circulaire. Mais, simultanément, ce sont des manières de forcer le passage en brisant le mur d'impuissance ressenti devant une situation. Elles témoignent de la tentative de s'en extraire, de gagner du temps pour ne pas mourir, pour continuer encore à vivre. Et le temps, disait Winnicott, est le premier remède des souffrances adolescentes.

Rites intimes de contrebande visant à fabriquer du sens pour pouvoir continuer à vivre (Le Breton, 2007), les conduites à risque sont alors à l'opposé des passages à l'acte, ce sont souvent des actes de passage. Elles marquent l'altération du goût de vivre d'une partie de la jeunesse contemporaine. Le sentiment d'être devant un mur infranchissable, un présent qui n'en finit jamais. La souffrance traduit le sentiment d'être dépossédé de tout avenir, de ne pouvoir se construire comme sujet. Si elle n'est pas nourrie de projets, la temporalité adolescente s'écrase sur un présent éternel qui rend indépasseable la situation douloureuse. Elle se décline au jour le jour.

Elle n'a pas la fluidité qui permet de passer à autre chose. Les conduites à risque sont la recherche tâtonnante et douloureuse d'une issue.

Bibliographie

Adam B. Beck U. et Van Loon J. (eds.) *The Risk Society and Beyond*, London, Sage, 2000.

Adams J, *Risk*, London, ucl Press, 1995.

Agier M, *Au bord du monde, les réfugiés*, Paris, Flammarion, 2002.

– , *Gérer les indésirables*, Paris, Flammarion, 2008.

Aït el-Cadi H, , *Au féminin*, in D. Le Breton (éd.) *L'Adolescence à risque*, Paris, Hachette, coll. « Pluriel », 2003.

– , « Entre féminité et féminalité : la conquête de soi à l'épreuve du risque chez les adolescentes », in Jeffrey, Le Breton, Lévy, (2005).

Alexander D, *Confronting Catastrophe*, Oxford, Oxford University Press, 2000.

Alexievitch S, *La Supplication. Tchernobyl, chronique du monde après l'apocalypse*, Paris, J'ai lu, 1998.

Anders G, *Le Temps de la fin*, Paris, L'Herne, 2007.

– , *L'Obsolescence de l'homme. Sur l'âme à l'époque de la deuxième révolution industrielle*, Paris, Encyclopédie des Nuisances, 2002.

Aristote , *Éthique à Nicomaque*, Paris, coll. « Le Livre de Poche », 1992.

Arnould E. J, Price L. L. et Otnes C, « Making Consumption Magic. A Study of White-Water River Rafting », *Journal of Contemporary Ethnography*, vol.

28, n° 11999.

Atkinson J. W, « Motivational Determinants of Risk-Taking Behaviour », *Psychological Review*, vol. 64, n° 61957.

Aubenque P, *La Prudence chez Aristote*, Paris, puf, 1963.

Baddeley M. (éd.) *Sports extrêmes, sportifs de l'extrême. La quête des limites*, Genève, Georg, 2002.

Balandier G, *Le Grand Système*, Paris, Fayard, 2001.

Ball D. W, « What the Action Is: a Cross-Cultural Approach », *Journal for the Theory of Social Behaviour*, vol. 2, n° 21972.

Baudry P, *Le Corps extrême*, Paris, L'Harmattan, 1991.

Bauman Z, *Vies perdues. La modernité et ses exclus*, Paris, Payot, 2006.

Beck U, *Ecological Politics in the Age of Risk*, Cambridge, Polity Press, 1995.

– , Giddens A. et Lasch S, *Reflexive Modernization: Politics, Tradition and Aesthetics in the Modern Social Order*, Cambridge, Polity Press, 1994.

– , « La société du risque globalisé revue sous l'angle de la menace terroriste », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. CXIV, 2003.

– , *La Société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Aubier, 2001.

– , *World Risk Society*, Cambridge, Polity Press, 1999.

Becker H, *Outsiders*, Paris, Métailié, 1985.

Bell N. J. et Bell R. W, Adolescent Risk-Taking, Newbury Park, Sage, 1993.

Bernard J, The Aedemonist, in Klausner, (1968).

Bernstein P. L, Against the Gods. The Remarkable Story of Risk, New York, John Wiley & Sons, 1996.

Bochow M, « Les déterminants des comportements à risque », Sociétés, n° 391993.

Bour Y, « “Jeux dangereux” entre adolescents », Ethnologie française , XXXVII-4, 2007.

Bourg D. et Whiteside K, Vers une démocratie écologique. Le citoyen, le savant et le politique, Paris, Le Seuil, 2010.

Bourg D. et Schlegel J.-L, Parer aux risques de demain. Le principe de précaution, Paris, Le Seuil, 2001.

Bourgeois P, En quête de respect. Le crack à New York, Paris, Le Seuil, 2001.

Broszimmer F. L, Écocide. Une brève histoire de l'extinction en masse des espèces, Paris, Parangon, 2003.



EN LIGNE

Bronner G. et Géhin E, L'Inquiétant Principe de précaution, Paris, puf, 2010.

Brown W, Murs. Les murs de la séparation et le déclin de la souveraineté étatique, Paris, Les Prairies ordinaires, 2009.

Butler J, Vie précaire. Les pouvoirs du deuil et de la violence, Paris, Amsterdam, 2004.

Caillois R, Les Jeux et les Hommes, Paris, Gallimard,

1958.

Callon M, Lascoumes P. et Barthe Y, Agir dans un monde incertain, Paris, Le Seuil, 2001.

Calvez M, La Prévention du Sida. Les sciences sociales et la définition des risques, Rennes, pur, 2004.

Canetti E, Masse et puissance, Paris, Gallimard, 1966.

Castel R, La Discrimination négative. Citoyens et indigènes, Paris, Le Seuil, 2007.

– , L'Insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?, Paris, Le Seuil, 2003.

– , Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat, Paris, Fayard, 1995.

Castelain J.-P, Manières de vivre, manières de boire. Alcool et sociabilité sur le port, Paris, Imago, 1987.

Chateauraynaud F. et Torny D, Les Sombres Précurseurs. Une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque, Paris, Éditions de l'ehess, 1999.

Cohen S. et Taylor L, Escape Attempts. The Theory and Practice of Resistance to Everyday Life, London, Routledge, 1992.

Collison M, « In Search of the High Life. Drugs, Crime, Masculinities and Consumption », British Journal of Criminology, n° 3vol. 36, 1996.

Connors M. M, « Risk Perception, Risk-Taking and Risk-Management among Intravenous Drug Users: Implications for Aids Prevention », Social Science and Medicine, vol. 34, n° 61992, p. 591-601.

Crawford J, Kippax S, Onyx J, Gault U. et Benton P, *Emotion and Gender: Constructing Meaning from Memory*, London, Sage, 1992.

Crawford R, « You Are Dangerous for Your Health: the Ideology and Politics of Victim Blaming », *International Journal of Health Services*, vol. 7, n° 4 1977.

Csikszentmihalyi M, *Beyond Boredom and Anxiety*, San Francisco, Jossey-Bass Publishers, 1977.

Csikszentmihalyi M. et Rochberg-Halton E, *The Meaning of Things*, Cambridge, Cambridge University Press, 1981.

Dejours C, « Approche du risque par la psychopathologie du travail », in Fabiani, Theys, (1987).

– , *Travail, usure mentale*, Paris, Bayard, 2000.

Deléage J.-P, *La Biosphère, notre terre vivante*, Paris, Gallimard, 2001.

Delumeau J, *La Peur en Occident*, Paris, coll. « Le Livre de Poche », 1978.

– , *Rassurer et protéger. Le sentiment de sécurité dans l'Occident d'autrefois*, Paris, Fayard, 1989.

Diamond J, *Effondrement*, Paris, Gallimard, 2006.

Douglas M, « La perception du risqué : un état de l'art », in Fabiani, Theys, (1987).

– , *Risk Acceptability according to Social Sciences*, New York, Basics book, 1986.

– , *Risk and Blame. Essays in Cultural Theory*, London and New York, Routledge, 1992.

– , « Risk as a Forensic Resource », *Daedalus*, vol.

119, 1990.

Douglas M. et Calvez M, « The Self as Risk Taker: a Cultural Theory of Contagion in Relation to Aids », Sociological Review, vol. 38, n° 3 1990.

Douglas M. et Wildavsky A, Risk and Culture. An Essay on the Selection of Technological and Environmental Dangers, Berkeley, University of California Press, 1983.

Duclos D, De la civilité, Paris, La Découverte, 1993.

– , L'Homme face au risque technique, Paris, L'Harmattan, 1991.

– , « Puissance et faiblesse du concept de risque », L'Année sociologique, vol. 46, n° 2 1996.

Dupont Y. (sous la direction de), Dictionnaire des risques, Paris, Armand Colin, 2003.

Dupuy J.-P, Retour de Tchernobyl. Journal d'un homme en colère, Paris, Le Seuil, 2006.

– , Petite métaphysique des tsunamis, Paris, Le Seuil, 2005.

– , Pour un catastrophisme éclairé. Quand l'impossible est certain, Paris, Le Seuil, 2002.

Ehrenberg A, Le Culte de la performance, Paris, Calmann-Lévy, 1991.

Elias N, La Dynamique de l'Occident, Paris, Pocket, 2003.

Ellul J, Le Système technicien, Paris, Calmann-Lévy, 2004.

– , La Technique ou l'Enjeu du siècle, Paris, Calmann-Lévy, 1954.

Erikson K, A New Species of Trouble. The Human Experience of Modern Disasters, New York, Norton, 1994.

Ewald F, L'État providence, Paris, Grasset, 1986.

Ewald F, Gollier G. et de Sadeleer N, Le Principe de précaution, Paris, puf, 2009.

Ewert A. et Hollenhurst S, « Testing the Adventure Model: Empirical Support for a Model of Risk Recreation », Journal of Leisure Research, n° 211989.

Fabiani J.-L. et Theys J. (éds.) La Société vulnérable. Évaluer et maîtriser les risques, Paris, Presses de l'École normale supérieure, 1987.

Farberow N. (éd.) The Many Faces of Suicide. Indirect Self-Destructive Behavior, New York, McGraw-Hill, 1980.

Febvre L, « Pour l'histoire d'un sentiment : le sentiment de sécurité », Annales esc, XI, 1956.

Fenichel O, « The Counterphobic Attitude », International Journal of Psycho-Analysis, n° 201939.

Ferrero Camoletto R, Oltre il limite. Il corpo tra sport estremi e fitness, Bologna, Il Mulino, 2005.

Finn P. et Braggs B, « Perception of Risk of an Accident by Younger and Older Drivers », Accident Analysis and Prevention, n° 181986.

Foessel M, État de vigilance. Critique de la banalité sécuritaire, Paris, Le Bord de l'eau, 2010.

Furedi F, The Culture of Fear, London, Cassell, 1997.

Giddens A, Les Conséquences de la modernité, Paris, L'Harmattan, 1994.

- , Modernity and Self-Identity, Cambridge, Polity Press, 1991.
- Gigerenzer G, Penser le risque. Apprendre à vivre dans l'incertitude, Paris, Markus Haller, 2009.
- Godard O, Le Principe de précaution dans la conduite des affaires humaines, Paris, Éditions msh, 1997.
- Godard O, Henry C, Lagadec P. et Michel-Kerjean E, Traité des nouveaux risques, Paris, Gallimard, 2002.
- Goffman E, Les Rites d'interaction, Paris, Éd. de Minuit, 1974.
- Got C, Risquer sa peau, Paris, Bayard, 2001.
- Gras A, Fragilité de la puissance, Paris, Fayard, 2003.
- , Grandeur et dépendance. Sociologie des macrosystèmes techniques, Paris, puf, 1993.
- Green J, « Risk and the Construction of Social Identity: Children's Talk about Accidents », Sociology of Health and Illness, n° 4vol. 19, 1997.
- Guilhou X et Lagadec P, La Fin du risque zéro, Paris, Éditions d'Organisation, 2002.
- Hall S. et Jefferson T, Resistance through Rituals. Youth Subcultures in Post-War Britain, London, Hutchinson, 1983.
- Hayes M. V, « On the Epistemology of Risk: Language, Logic, and Social Science », Social Science and Medicine, vol. 35, n° 41992.
- Heimer C. A, « Social Structure, Psychology, and the Estimation of Risk », Annual Review of Sociology, n°

141988.

Henslin J. M, « Craps and Magic », American Journal of Sociology, n° 731967.

Hintermeyer P. et Le Breton D. (éds.)« Le risque entre fascination et précaution », Revue des sciences sociales, n° 382007.

Hodgson G, Lloyd's of London. A Reputation at Risk, London, Allen Lane, 1984.

Holyfield L, « Manufacturing Adventure. The Buying and Selling of Adventure », Journal of Contemporary Ethnography, vol. 28, n° 11999.

Hunt J, « Divers' Account of Normal Risk », Symbolic Interaction, vol. 18, n° 41995.

Irwin A, Sociology and the Environment, Cambridge, Polity Press, 2001.

Iso-Ahola S, La Verde D. et Graefe A. R, « Perceived Competence as a Mediator of the Relationship between High-Risk Sports Participation and Self-Esteem », Journal of Leisure Research, n° 211988.

Jankélévitch V, L'Aventure, l'Ennui, le Sérieux, Paris, Aubier, 1963.

Jasper J. M, « L'énergie nucléaire et les attitudes face au risque : l'approche culturelle », in Fabiani, Theys, (1987).

Jaspers K, La Bombe atomique et l'avenir de l'homme, Paris, Buchet-Chastel, 1958.

Jeffrey D. Le Breton D. et Lévy J.-J. (sous la direction de)Jeunesse à risque. Rite et passage, Québec, Presses de l'Université Laval, 2005.

Jeolas L. S, Risco e prazer. Os jovens e o imaginario da aids, Londrina, Eduel, 2007.

Jessor R. (ed.)New Perspectives on Adolescent Risk Behaviour, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.

Jeudy H.-P, Le Désir de catastrophe, Paris, Aubier, 1990.

Jonas H, Pour une éthique du futur, Paris, Payot-Rivages, 1998.

– , Le Principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique, Paris, Le Cerf, 1990.

Juan S, La Transition écologique, Toulouse, Érès, 2011.

Kahneman D. et Tversky A, « Subjective Probability », in Kahneman, Tversky, Slovic, (1981).

Kahneman D. Tversky A. et Slovic P. (eds.)Judgment under Uncertainty: Heuristics and Biases, Cambridge, Cambridge University Press, 1981.

Kermisch C, « Le citoyen face au risque chez Shrader-Frechette », in Kermisch, Hottois, (2007).

Kermisch C. et Hottois G. (éds.)Techniques et philosophies des risques, Paris, Vrin, 2007.

Klausner S. Z. (ed.)Why Man Takes Chances. Studies in Stress-Seeking, Garden City, Doubleday Anchor, 1968.

Klein N, La Stratégie du choc. Montée d'un capitalisme du désastre, Arles, Actes Sud, 2008.

Knight F, Risk, Uncertainty and Profit, New York, Kelley, 1964.

- Knowles E. S, Cutter S. G, Walsch D. H. et Casey N, « Risk-Taking as a Personality Trait », *Social Behavior and Personality*, n° 11973, p. 123-136.
- Kogan N. et Wallach M. A, « Risk-Taking as a Function of the Situation, the Person, the Group », in *New Directions in Psychology III*, New York, Holt, Rinehardt and Winston, 1967.
- , *Risk-Taking. A Study in Cognition and Personality*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 1964.
- Kourilsky P. et de Viney G. (sous la direction de) *Le Principe de précaution*, Paris, Odile Jacob, 2000.
- Lachance J, *L'Adolescence hypermoderne. Le nouveau rapport au temps des jeunes*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2011.
- Lagadec P, *La Civilisation du risque*, Paris, Le Seuil, 1981.
- , *États d'urgence. Défaillance technologique et déstabilisation sociale*, Paris, Le Seuil, 1988.
- Langer E. J, « The Illusion of Control », *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 32, n° 21975.
- Larceneux A. et Boutelet M, *Le Principe de précaution. Débats et enjeux*, Dijon, Éditions de l'université de Dijon, 2005.
- Lasch S. et Urry J, *Economies of Signs and Space*, London, Sage, 1994.
- Lascoumes P, *Corruptions*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999.
- , *Instituer l'environnement*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- Lavolette P, *Extreme Landscapes of Leisure*. Not a

- Hap-Hazardous Sport, Farnham and Burlington, Ashgate, 2011.
- Le Breton D, Anthropologie du corps et modernité, Paris, puf, 2011.
- , Conduites à risque. Des jeux de mort au jeu de vivre, Paris, puf, 2003.
- , En souffrance. Adolescence et entrée dans la vie, Paris, Métailié, 2007.
- , Passions du risque Paris, Métailié, 2000. (1991)
- Lenk H, « À propos du risque et de responsabilité », in Kermisch, Hottois, (2007).
- Lévy J. et al. « Cyberspace et risques parmi les jeunes », in Jeffrey, Le Breton, Lévy, (2005).
- Lightfoot C, The Culture of Adolescent Risk-Taking, New York-London, The Guilford Press, 1997.
- Ligi G, Antropologia dei disastri, Roma, Laterza, 2009.
- Luhmann N, Risk: a Sociological Theory, New York, Gruyter, 1993.
- Lupton D, Risk, London, Routledge, 1999.
- (ed.) Risk and Sociocultural Theory. New Directions and Perspectives, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.
- Lyng S. (ed.) Edgework. The Sociology of Risk-Taking, New York-London, Routledge, 2005.
- , « Edgework: a Social Psychological Analysis of Voluntary Risk-Taking », American Journal of Sociology, vol. 95, n° 4 1990.
- , « Dysfunctional Risk-Taking », in Bell, Bell, (1993).

Marinho A. et Ricci Uvinha R, Esporte, turismo e aventura. A natureza em foco, Campinas, Alinea, 2009.

Marinho A. et Turini Bruhns H, « Body Relationships in an Urban Adventure Setting », *Leisure Studies*, vol. 24, n° 3 2005.

Massé R, Éthique et santé publique. Enjeux, valeurs et normativités, Québec, Presses de l'Université Laval, 2003.

Méric J, Pesqueux Y. et Solé A, La Société du risque : analyse et critique, Paris, Économica, 2009.

Messner M, *Power at Play: Sports and the Problem of Masculinity*, Boston, Beacon Press, 1990.

Messner M. et Sabo D. F. (eds.) *Sport, Men and the Gender Order: Critical Feminist Perspectives*, Champaign, Human Kinetics Books, 1990.

Millstein S. G, « Perceptual Attributional and Affective Processes in Perceptions of Vulnerability through the Life Span », in Bell, Bell, (1993).

Missa J.-N. et Zaccai E. (éds.) *Le Principe de précaution. Significations et conséquences*, Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles, 2000.

Mitchell R. G. Jr, *Mountain Experience. The Psychology and Sociology of Adventure*, Chicago, University of Chicago Press, 1983.

Mucchielli L, *Violences et insécurité dans la société française. Fantômes et réalité dans le débat français*, Paris, La Découverte, 2007.

Mumford L, *Technique et civilisation*, Paris, Le Seuil,

1950.

Mythen G. et Beck U, A Critical Introduction to the Risk Society, London, Pluto Press, 2004.

Nelkin D. et Brown M. S, Workers at Risk. Voices from the Workplace, Chicago, University of Chicago Press, 1984.

Oliver-Smith A. (ed.) Natural Disasters and Cultural Responses, Williamsburg, William and Mary, 1986.

Palmer S, « High Social Integration as a Source of Deviance », The British Journal of Sociology, vol. XXIV, 1973.

Paquot T, Petit manifeste pour une écologie existentielle, Paris, François Bourrin, 2007.

– , Terre urbaine. Cinq défis pour le devenir urbain de la planète, Paris, La Découverte, 2006.

Penin N, « Le sexe du risque », in Raveneau (2006 a)

Peretti-Watel P, « Interprétation et quantification des prises de risque délibérées », Cahiers internationaux de sociologie, vol. CXIV, 2003.

– , La Société du risque, Paris, La Découverte, 2001.

– , Sociologie du risque, Paris, Armand Colin, 2000.

Peretti-Watel P. et Moatti J.-P, Le Principe de prévention. Le culte de la santé et ses dérives, Paris, Le Seuil, 2009.

Perrow C, Normal Accidents. Living with High-Risk Technologies, New York, Basic Books, 1984.

Pidgeon N, Kasperson R. et Slovic P, The Social Amplification of Risk, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.

- Plant M. et Plant M, Risk Takers: Alcohol, Drugs, Sex and Youth, London, Routledge, 1993.
- Pollak M, Les Homosexuels et le Sida. Sociologie d'une épidémie, Paris, Métailié, 1988.
- Poulain J.-P, Sociologie de l'obésité, Paris, puf, 2009.
- Prince S. H, Catastrophe and Social Change. Based upon a Sociological Study of the Halifax Disaster, New York, Columbia University Press, 1920.
- Raveneau G. (éd.)« Sports à risque ? Corps du risque », Ethnologie française vol. XXXVI, n° 42006. a
- , « Prises de risque sportives. Représentations et constructions sociales », in Raveneau (2006 b)
- Reeves H, (avec Lenoir F,), Mal de terre, Paris, Le Seuil, 2005.
- Reverzy C, Femmes d'aventures, Paris, Odile Jacob, 2001.
- Rinehart R. E. et Sydnor S. (eds.)To the Extreme. Alternative Sports, Inside and Outside, New York, Suny, 2003.
- Rubi S, Les « Crapuleuses », ces adolescentes déviantes, Paris, puf, 2005.
- Sahlins M, Au cœur des sociétés. Raison utilitaire et raison culturelle, Paris, Gallimard, 1980.
- Schrader-Frechette K, « Evaluating the Expertise of Experts », Risk, Environment, Health and Safety, vol. 6, 1995.
- , Risk and Rationality, Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 1991.
- Selye H, Le Stress de la vie. Le problème de

l'adaptation, Paris, Gallimard, 1975.

Sennett R, Respect. De la dignité de l'homme dans un monde d'inégalité, Paris, Hachette, coll. « Pluriel », 2003.

Short J. F. Jr, « The Social Fabric at Risk: toward the Social Transformation of Risk Analysis », American Sociological Review, vol. 49, 1984.

Simmel G, Philosophie de l'argent, Paris, puf, 1987.

– , « L'aventure », Philosophie de la modernité, Paris, Payot, 1989.

Slovic P, The Perception of Risk, London, Earthcan, 2000.

– , « Perception of Risk », Science, n° 2361987.

Sorokin P. A, Man and Society in Calamity, New York, Dutton and Co., 1942.

Stengers I, Au temps des catastrophes. Résister à la barbarie qui vient, Paris, La Découverte, 2009.

Stranger M, « The Aesthetics of Risk. A Study of Surfing », International Review for the Sociology of Sport, vol. 34, n° 31999.

Theys J, « La société vulnérable », in Fabiani, Theys, (1987).

Titterton M, Risk and Risk-Taking in Health and Social Welfare, London, Jessica Kingsley Publishers, 2009.

Trasher F, The Gang. A Study of 1313 Gangs in Chicago Chicago, Chicago University Press, 1963. (1927)

Trentini M, Rischio e società, Roma, Carocci, 2006.

Tulloch J. et Lupton D, Risk and Everyday Life,

London, Sage, 2003.

Tversky A. et Kahneman D, « Framing of Decisions and the Psychology of Choice », in Rational Choice, Oxford, Basil Blackwell, 1986.

Virilio P. et al. Terre natale. Ailleurs commence ici, Paris, Actes Sud, 2009.

Watier P, Éloge de la confiance, Paris, Belin, 2008.

Weil S, L'Enracinement, Paris, Gallimard, 1949.

Wildavsky A. et Dake K, « Theories of Risk Perception: Who Fears What and Why? », Daedalus, vol. 119, 1990.

Wieworka M. et al. La Violence en France, Paris, Le Seuil, 1998.

Wilde G. J. S, Target Risk 2. A New Psychology of Safety and Health, Toronto, pde Publications, 2001.

Wust P, Incertitude et risque, Neuchâtel, La Baconnière, 1957.

Young K, « Violence, Risk, and Liability in Male Sports Culture », Sociology of Sport Journal, n° 101993.

Zonabend F, La Presqu'île au nucléaire, Paris, Odile Jacob, 1989.

Zuckerman M, Sensation Seeking. Beyond the Optimal Level of Arousal, Hillsdale, Laurence Erlbaum, 1979.